

2011RP-13

**L'offre de programmes universitaires des sites hors-
campus au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et
évaluation de ses impacts**

Manuel Crespo, Alexandre Beaupré-Lavallée, Sylvain Dubé

Rapport de projet
Project report

Montréal
Novembre 2011

© 2011 Manuel Crespo, Alexandre Beaupré-Lavallée, Sylvain Dubé. Tous droits réservés. *All rights reserved.*
Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.
Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaire majeur

Ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

Partenaires corporatifs

Autorité des marchés financiers
Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
CSST
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Financière Sun Life, Québec
Gaz Métro
Hydro-Québec
Industrie Canada
Investissements PSP
Ministère des Finances du Québec
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan
State Street Global Advisors
Transat A.T.
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École Polytechnique de Montréal
HEC Montréal
McGill University
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

ISSN 1499-8610 (Version imprimée) / ISSN 1499-8629 (Version en ligne)

L'offre de programmes universitaires des sites hors-campus au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et évaluation de ses impacts

Manuel Crespo¹, Alexandre Beaupré-Lavallée², Sylvain Dubé³

Résumé exécutif

L'offre de programmes universitaires dans des sites délocalisés (hors-campus) est un phénomène qui a suscité relativement peu d'attention de la part des chercheurs et des analystes en matière de politiques publiques. Une revue exhaustive de la littérature sur ce phénomène n'a révélé qu'une poignée d'études. Ce rapport présente et discute les résultats d'une démarche de recherche portant sur l'ampleur du phénomène de délocalisation. La recherche s'est déroulée de mai 2010 à mars 2011.

Il existe trois catégories de sites délocalisés : les succursales, les points de service et les Centres de gestion autonome (CGA). Les succursales concentrent l'offre de programmes universitaires, autant des programmes courts que de programmes longs menant à des grades (baccalauréats, maîtrises) et desservent une clientèle d'environ 1 000 effectifs étudiants équivalents temps plein (EEETP). Les cours et activités de formation ont lieu dans une infrastructure fonctionnelle permanente de taille variable. Les points de service accueillent relativement peu d'étudiants, offrent principalement des programmes courts (certificats, microprogrammes de deuxième cycle et DESS) et sont dispersés sans infrastructure permanente. Les Centres de gestion autonome (CGA) se différencient des deux autres catégories par sa gerance administrative et académique, laquelle est assurée par un conseil d'administration de la corporation où siègent des représentants de la région.

Les sites sur lesquels un enseignement est offert sont listés dans la base de données GDUNO (déclaration obligatoire des établissements). Cette base recense près de 600 sites qui n'offrent pas tous des activités d'enseignement chaque année. Au total, on dénombre pour l'année 2008-2009 plus de 297 sites délocalisés d'enseignement actifs. Malgré cette ampleur, il n'y a pas d'instance, de lois ou de règlements

¹ Université de Montréal.

² Université de Montréal.

³ Université de Montréal.

qui encadrent spécifiquement le développement de l'offre de formation délocalisée. Toutefois, la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., chapitre A-6.001) soumet les universités québécoises à des règlements qui déterminent les conditions et procédures auxquelles sont assujettis les emprunts et les autres engagements financiers qu'elles souscrivent, les placements et les contrats de nature financière, y compris des transactions comme les baux emphytéotiques. Enfin, les municipalités peuvent, depuis la modification de la Loi sur les compétences municipales en 2005, accorder une subvention à des œuvres de bienfaisance ou à des institutions liées à l'éducation. Cette loi ouvre la voie à un financement municipal de l'enseignement supérieur.

Les données de cette recherche proviennent des banques GDEU (données d'effectif) et GDUNO (déclaration obligatoire des établissements). Elles portent sur le volume, la diversité et la dispersion de la formation universitaire délocalisée. Les seules données disponibles étaient celles pour 2008-2009.

- On a récupéré les catégories⁴ utilisées dans la recherche précédente (Crespo *et al.*, 2011). Bien que l'on ne retrouve pas les catégories CLARDER, les résultats « pondérés » sont directement liés à ces catégories.
- Les totaux des effectifs étudiants équivalents temps plein pondérés (EEETPP) concordent avec ceux publiés par le ministère.
- Des choix ont dû être faits pour répartir les effectifs dont la localisation géographique n'avait pas été déclarée.
- ✓ Ainsi, on a remis 100 % des effectifs de médecine « non répartis » sur le campus.
- ✓ Du total dont on a retiré les effectifs non répartis de médecine, 60 % des crédits de cycles supérieurs ont été mis sur le campus principal pour les fonctions de « cours bidons » qui servent à indiquer le statut de recherche.
- ✓ De ce qui reste après l'affectation des effectifs non répartis en médecine et aux cycles supérieurs sur le campus principal, 95 % des effectifs restants ont été attribués aux campus principaux et 5 % aux sites hors-campus, soit le même ratio de distribution que celui observé lorsque 100 % des données réelles sont réparties.

Résultats saillants de la recherche

En moyenne, une université réalise 22 911 EEETP sur son campus principal et 1 113 EEETP sur l'ensemble de ses campus délocalisés. Les écarts-types élevés (17 547 et 1 398, respectivement) indiquent une grande variété de répartitions.

⁴ Les secteurs sont les suivants : multidisciplinaire, santé, sciences pures, sciences sociales, administration, droit, génie.

En ce qui concerne les unités de financement (EEETPP)⁵, les universités québécoises délocalisent 16 576,55 EEETPP, soit 3,64 % du total. Les mêmes universités qui délocalisaient plus de 10 % de leurs EEETP, délocalisent également plus de 10 % de leurs EEETPP dans des proportions un peu différentes mais gardant le même ordre : UQAR (36,75 %), UQAT (23,20 %), UQO (15,75 %) et Université de Sherbrooke (11,43 %).

Une université compte en moyenne 54 889 unités de financement sur son campus principal et en délocalise 2 072. Encore une fois, les écarts-types sont importants (37 846 et 2 258, respectivement).

En termes financiers, c'est l'Université de Sherbrooke qui retire le plus de revenus (17 900 126,15 \$), suivie par l'Université Laval (8 606 773,13 \$), l'UQAR (8 585 758,94 \$), l'UQAM (5 059 386,93 \$) et l'Université de Montréal (4 402 931,73 \$) (voir tableau 5). L'UQO (3 180 944,17 \$), l'UQTR (3 146 492,06 \$), l'UQAT (2 602 085,25 \$) et l'UQAC (1 482 288,29 \$) en tirent, quant à eux, plus d'un million de dollars.

- Domaine le plus délocalisé (EEETP) : les sciences sociales
- ✓ Les sciences sociales sont, avec 44 % de la délocalisation totale, le domaine le plus délocalisé. Cette proportion est supérieure à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (33 %).
- ✓ Les sciences sociales représentent également, à 43,5 %, la plus grande proportion d'unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 24,88 % sur les campus principaux.
- En deuxième place (EEETP) : l'administration
- ✓ L'administration représente 27,4 % de la délocalisation totale. Cette proportion est supérieure à celle qu'elle occupe sur les campus principaux (12,1 %).
- ✓ L'administration représente 21,8 % des unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 7 % sur les campus principaux.
- En troisième place (EEETP) : la santé
- ✓ La santé représente 13,1 % de la délocalisation totale. Cette proportion est comparable à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (12,7 %).
- ✓ La santé représente 17 % des unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les sites.

- L'importance relative des sites délocalisés (au sein des établissements) baisse de façon importante lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que

⁵ Pour l'année de référence de l'étude, l'EEETPP valait 3 434,96 \$.

l'unité de dénombrement des effectifs étudiants à temps plein (EEETP). Cela s'explique probablement par la combinaison de deux facteurs : la proportion plus importante des sciences sociales (sous-pondérés par rapport à la santé) et la présence moins importante de secteurs surpondérés par rapport aux sciences sociales (comme la santé).

- Deux établissements font exception : les universités de Sherbrooke et Bishop. Dans les deux cas, on trouve en proportion importante dans les domaines délocalisés des champs dont la pondération est supérieure à celle des sciences sociales (médecine et beaux-arts, respectivement).
- **Distribution des EEETP et EEETPP par université**
- ✓ Le Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke est le site hors-campus où l'on dénombre le plus d'EEETPP au Québec, suivi de la succursale Campus de Lévis de l'UQAR, soit respectivement 3 650,74 EEETPP et 2 212,88 EEETPP. Toutefois, c'est au Campus de Lévis que l'on dénombre le plus d'EEETP, à savoir 1 473,04 comparativement à 1 174,89 pour la succursale Campus de Longueuil de l'Université Sherbrooke.
- ✓ Parmi les universités anglophones du Québec, l'Université Bishop est celle qui délocalise, proportionnellement, le plus d'EEETP et d'EEETPP.
- ✓ L'Université Laval est l'établissement après l'Université Sherbrooke qui délocalise sur un plus grand nombre de sites hors-campus, respectivement 57 et 94 sites hors-campus, mais dont les proportions des EEETP (4,61 %) et des EEETPP (3,45 %) offerts sur ces sites se situent en dessous de la moyenne observée parmi les universités québécoises (7,49 % en EEETPP et 8,85 % en EEETP).
- ✓ L'Université du Québec à Rimouski est la seule université où nous retrouvons, dans certains secteurs disciplinaires, un nombre plus important d'EEETP dans les sites hors-campus que sur le campus principal comme c'est le cas en administration et en sciences pures.
- ✓ Des 94 sites hors-campus de l'Université de Sherbrooke, 60 ont 10 EEETPP et moins. Cela ne représente, au total de l'Université, que 0,5 % ou 225,89 EEETPP totaux recensés pour une moyenne de 3,75 EEETPP par campus. Qui plus est, avec seulement 60 sites hors-campus, elle serait toujours l'Université québécoise qui compte le plus de sites hors-campus.

Les universités québécoises, comme illustré dans les cartes géographiques du rapport, ne délocalisent pas de la même façon. Dépendamment de l'étalement, de la concentration et du nombre de sites hors-campus, quatre tendances de localisations se dégagent :

- **Délocalisation intrarégionale des lieux d'enseignement** par les constituantes de l'UQ : certaines universités de l'UQ dont l'UQAT, l'UQAC et dans une moindre mesure l'UQTR et

L'UQAR délocalisent principalement dans la région où est situé leur campus principal et dans les autres régions adjacentes. Bien que l'UQTR et l'UQAR s'étendent, conformément à leur mission, à un ensemble de sites hors-campus dans leur région et les autres régions adjacentes, elles offrent des activités de formation dans les plus importantes régions métropolitaines du Québec, en particulier, Montréal et Québec.

- **Délocalisation étalée, intensive et concurrentielle des lieux d'enseignement** de l'université : l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke sont celles qui offrent des activités d'enseignement dans un plus grand nombre de sites hors-campus au Québec. Toutefois, on observe une plus forte concentration de leurs sites hors-campus dans les régions métropolitaines de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec.
- **Délocalisation peu intensive des sites hors-campus** de l'université : les écoles ou universités à vocation particulière⁶ (ETS, Polytechnique, HEC Montréal) ainsi que les universités anglophones (Bishop, Concordia) délocalisent un petit nombre de points de services qui se trouvent, la plupart du temps, dans la même région administrative et métropolitaine que leur campus principal.
- **Délocalisation des sites hors-campus essentiellement défensive** : l'UQAM et l'UdeM offrent des activités de formations dans des points de services situés dans quelques régions administratives du Québec. Toutefois, leurs sites hors-campus sont concentrés à proximité de leur campus principal dans la région métropolitaine de Montréal.

CONSIDÉRATIONS FINALES

La présente étude n'a porté que sur le financement des lieux d'enseignement à même la subvention prévue à cet effet. Elle n'a pas examiné les dépenses liées à ces sites, ni les investissements, ni les impacts de la gouvernance actuelle. Ainsi, on ne peut pas estimer si, par exemple, une dispersion massive, comme celle de l'Université de Sherbrooke, est rentable ou non. On n'est pas en mesure également de déterminer s'il y a des modèles de délocalisation qui maximiseraient le profit.

Il n'y a pas suffisamment d'informations pour fournir une explication institutionnelle à la multiplication des points de service, surtout les plus petits (moins de 10 EEETPP et EEETPP).

Sous-financement

⁶ L'INRS, l'ENAP, la TELUQ et McGill n'ont pas fait l'objet d'analyse géographique, les trois premières étant exclues des analyses, la dernière n'ayant pas déclaré de sites hors-campus tels que nous l'entendons dans cette étude.

L'analyse de la répartition des unités de financement (EEETPP) suggère que les activités délocalisées de la plupart des universités représentent une faible proportion de leur financement total. En fait, la plupart des universités à charte, à l'exception de l'Université de Sherbrooke, pourraient probablement se priver des revenus tirés de leur offre de formation délocalisée.

Travaux à effectuer

D'autres avenues d'études doivent être envisagées de façon à produire un portrait plus précis du phénomène étudié dans une perspective de décision et de développement :

- l'apport de la présence d'un campus délocalisé au développement régional, notamment l'économie locale et la rétention des professionnels;
- le portrait précis des étudiants qui fréquentent tous les sites hors-campus, notamment au niveau de motivations, des aspirations et du parcours scolaire;
- l'impact réel de la présence d'un campus délocalisé sur la fréquentation universitaire, tant en termes absolus qu'en termes géographiques;
- l'efficacité interne des sites hors-campus (taux de diplomation, temps moyen pour compléter un programme, taux d'attrition, satisfaction des clients) de façon à identifier les facteurs qui expliqueraient une variabilité éventuelle, à niveau d'enseignement égal, sur différents lieux d'enseignement d'un même établissement.

RECOMMANDATIONS

1. Imposer un moratoire sur l'ouverture de nouvelles succursales ou l'agrandissement (physique) de succursales existantes

C'est le type de site hors-campus dont l'ouverture a le plus d'impacts systémiques : l'offre de programmes, le financement tiré de la fonction « enseignement » de la subvention et le risque assumé tant par le Conseil du trésor lors du financement des infrastructures que pour l'établissement et sa pérennité financière; c'est de plus le type de campus qui attire l'attention médiatique et qui entretient la question de la compétition. Ce moratoire ne toucherait ni les points de service, ni, s'ils imitent le CAG Basses-Laurentides ou le CAG Appalaches, l'ouverture de nouveaux centres autonomes de gestion.

2. Charger un organisme ministériel ou intermédiaire du suivi de la délocalisation qui ne soit pas la CRÉPUQ
3. Attribuer un sigle spécifique pour les programmes (complets) dont la majorité des activités est offerte sur un site hors-campus particulier ou, selon le cas, sur plusieurs campus rapprochés; les programmes déjà existant qui répondent à cette définition disposent de trois ans pour ajuster les sigles à cette demande.

4. Tous les nouveaux programmes dont la majorité des activités est offerte sur un site hors-campus particulier ou, selon le cas, sur plusieurs campus rapprochés, doit faire l'objet d'une approbation d'implantation par un organisme intermédiaire suite à l'évaluation des besoins par un organisme local; les programmes existants disposent d'une clause grand-père mais doivent fournir à titre indicatif et aux fins d'évaluation les mêmes informations que celles demandées aux nouveaux programmes.

L'établissement doit faire la preuve de la pertinence au niveau régional et de la complémentarité avec l'offre déjà existante dans la région. Le terme « région » ne représente pas nécessairement l'acception habituelle au sens de « région administrative », mais englobe la notion plus large (et changeante selon le cas) de territoire environnant. Cette notion reste à préciser.

5. Revoir le niveau intermédiaire

- a) Retirer à la CRÉPUQ les pouvoirs qui découleraient des recommandations 3 et 4;
- b) Attribuer à un organisme de niveau intermédiaire (dont la configuration reste à déterminer) les pouvoirs de régulation et ceux qui découlent des recommandations 3 et 4;
- c) Attribuer à ce niveau intermédiaire la responsabilité du suivi et de l'évaluation de la formation délocalisée, incluant l'offre délocalisée déjà existante sur l'ensemble du territoire.

6. Impliquer fortement les localités dans la planification de l'offre

Étant donné le succès intéressant des centres autonomes de gestion, il faut analyser la faisabilité de généraliser le modèle régional (sous forme de CAG) comme instance locale d'analyse des besoins, de prospection de l'offre et de gestion de la prestation.

7. Mettre en place une politique portant sur la répartition de l'offre de formation

À terme, mettre en place une politique permettant de définir les attentes de la société (communautés-marché du travail-gouvernement-université) quant à l'offre de formation délocalisée, à son organisation, à son financement, à sa gestion, à sa qualité et à sa prestation. La mise en place de cette politique mettrait de facto fin au moratoire et définirait la suite à donner.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....	xii
Liste des figures.....	xvi
Liste des cartes	xvii
Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	xviii
Lexique.....	xix
1. Introduction.....	1
1.1 Typologie.....	3
1.2 Lois et règlements encadrant partiellement la délocalisation.....	5
1.2.1 Projet immobilier hors-campus exigeant des emprunts ou autres engagements financiers de l'université.....	7
1.2.2 Création de nouveaux programmes menant à un grade	8
1.2.3 Financement des sites hors-campus par les municipalités.....	9
2. Méthodologie	11
2.1 Dénombrement des effectifs non pondérés et des unités de financement dans les sites hors-campus par université.....	11
2.1.1 Études comparables et différences méthodologiques	11
2.1.2 Cueillette.....	12
2.1.3 Traitement.....	12
2.2 Limites.....	14
3. Distribution des EEETP et des EEETPP.....	15
3.1 Distribution des EEETP et des EEETPP au Québec, selon le domaine et les établissements.....	15

3.2 Répartition des EEETP, des EEETPP et des lieux d'enseignement par université	32
3.2.1 Universités à charte	33
3.2.1.1 Université de Sherbrooke	33
3.2.1.2 Université Bishop	38
3.2.1.3 Université Concordia	40
3.2.1.4 École des hautes études commerciales de Montréal	44
3.2.1.5 École Polytechnique de Montréal	47
3.2.1.6 Université de Montréal	50
3.2.1.7 Université Laval	53
3.2.2 Réseau de l'Université du Québec	58
3.2.2.1 Université du Québec à Chicoutimi	58
3.2.2.2 Université du Québec à Montréal (UQAM)	62
3.2.2.3 Université du Québec à Rimouski (UQAR)	65
3.2.2.4 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	69
3.2.2.5 Université du Québec en Outaouais	73
3.2.2.6 Université du Québec à Trois-Rivières	76
3.2.2.7 École de technologie supérieure (ETS)	80
3.3 Études de cas des succursales	83
3.3.1 Université de Sherbrooke	83
3.3.2 Université du Québec à Rimouski	85
3.3.3 Université du Québec en Outaouais	87
3.3.4 Conclusion sur les trois études de cas	90
4. Conclusions préliminaires	91
4.1 Faits saillants tirés de l'analyse de la distribution des EEETP et EEETPP ainsi que des lieux d'enseignement	91
4.1.1 EEETP et EEETPP non répartis au Québec	91
4.1.2 EEETP et EEETPP répartis au Québec	91
4.1.3 Distribution des EEETP et EEETPP par université	92
4.1.4 Répartition géographique des lieux d'enseignement	93
4.2 Ouverture sur le sondage	94
4.3 CONSIDÉRATIONS finales	96
4.3.1 Dispersion des lieux d'enseignement	97
4.3.2 Régulation et rôle de la CREPUQ	97
4.3.3 Qualité de l'information du MELS	97
4.3.4 Variété de taille des sites	97

4.3.5 Les universités anglophones	98
4.3.6 Hausse ou baisse de l'offre de formation dans les sites hors-campus?.....	98
4.3.7 Complémentarité ou concurrence?	99
4.3.8 L'efficacité interne des sites hors-campus : une absence de preuves	100
4.3.9 Collaboration entre les cégeps et les universités.....	100
4.3.10 Sous-financement.....	101
Bibliographie	105
Annexe 1.....	106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Caractéristiques des types de sites hors-campus.....	4
Tableau 2	Répartition des EEETP et des EEETPP non répartis selon les universités à charte et les universités de l'UQ	16
Tableau 3	Répartition des EEETP et des EEETPP dans les sites hors-campus selon les universités à charte et les universités de l'UQ	20
Tableau 4	Répartition des EEETP selon les lieux d'enseignement et les universités	22
Tableau 5	Répartition des EEETPP selon les lieux d'enseignement et les universités	23
Tableau 6	Répartition des EEETP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement	24
Tableau 7	Répartition des EEETPP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement	26
Tableau 8	Statistiques descriptives des EEETP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement.....	30
Tableau 9	Statistiques descriptives des EEETPP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement.....	31
Tableau 10	Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke	33
Tableau 11	Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke	34
Tableau 12	Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke	35
Tableau 13	Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Bishop	38
Tableau 14	Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Bishop	38
Tableau 15	Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université Bishop	39
Tableau 16	Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Concordia	40

Tableau 17 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Concordia.....	41
Tableau 18 Distribution des EEETP et des EEETPP de l'université selon les lieux d'enseignement	42
Tableau 19 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École des HEC.....	44
Tableau 20 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École des HEC.....	45
Tableau 21 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'École des HEC.....	45
Tableau 22 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique	47
Tableau 23 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique	48
Tableau 24 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique.....	48
Tableau 25 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal	50
Tableau 26 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal	51
Tableau 27 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal.....	52
Tableau 28 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Laval.....	54
Tableau 29 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Laval.....	55
Tableau 30 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université Laval	56
Tableau 31 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAC	58
Tableau 32 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAC	59

Tableau 33 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAC	60
Tableau 34 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAM	62
Tableau 35 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAM	62
Tableau 36 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAM	63
Tableau 37 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAR	65
Tableau 38 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAR	66
Tableau 39 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAR	67
Tableau 40 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAT	69
Tableau 41 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAT	70
Tableau 42 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAT	71
Tableau 43 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQO	73
Tableau 44 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQO	74
Tableau 45 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQO	75
Tableau 46 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQTR	76
Tableau 47 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQTR	77
Tableau 48 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQTR	78
Tableau 49 Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'ÉTS	80
Tableau 50 Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'ÉTS	80

Tableau 51 Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'ÉTS ...	81
Tableau 52 Répartition des EEETP non répartis de l'Université Sherbrooke selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignements.....	83
Tableau 53 EEETPP de l'Université de Sherbrooke, sans répartition.....	84
Tableau 54 Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'Université de Sherbrooke et son campus de Longueuil	85
Tableau 55 Répartition des EEETP non répartis de l'UQAR selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement	85
Tableau 56 Répartition des EEETPP non répartis de l'UQAR selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement	86
Tableau 57 Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'UQAR et son campus de Lévis	87
Tableau 58 Répartition des EEETP non répartis de l'UQO selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement	88
Tableau 59 Répartition des EEETPP non répartis de l'UQO selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement	88
Tableau 60 Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'UQO et son campus de St-Jérôme.....	89

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Distribution des lieux de formation selon le type d'organisation	5
Figure 2 : Proportion des EEETP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les universités	23
Figure 3 : Répartition des EEETPP selon les lieux d'enseignement et les universités.....	24
Figure 4 : Proportion des EEETP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les domaines disciplinaires	25
Figure 5 : Proportion des EEETPP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les domaines disciplinaires	27

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Sherbrooke	37
Carte 2 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Bishop	40
Carte 3 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Concordia.....	43
Carte 4 : Répartition des lieux d'enseignement – École des hautes études commerciales de Montréal.....	46
Carte 5 : Répartition des lieux d'enseignement – École Polytechnique	49
Carte 6 : Répartition des lieux d'enseignement – Université de Montréal	53
Carte 7 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Laval	57
Carte 8 Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Chicoutimi.....	61
Carte 9 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Montréal.....	64
Carte 10 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Rimouski	68
Carte 11 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec en Abitibi- Témiscaminque	72
Carte 12 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec en Outaouais	76
Carte 13 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Trois-Rivières	79
Carte 14 : Répartition des lieux d'enseignement – École de technologie supérieure.....	82

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASSNAT	Assemblée nationale du Québec
CA	Région administrative de Chaudière-Appalaches
CGA	Centre de gestion autonome
CREPUQ	Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec
EEETP	Effectif étudiant équivalent temps plein
EEETPP	Effectif étudiant équivalent temps plein pondéré
ENAP	École nationale d'administration publique
ETS	École de technologie supérieure
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
INRS	Institut national de recherche scientifique
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
QS	Québec solidaire
TELUQ	Télé-université du Québec
UdeM	Université de Montréal
UdeS	Université de Sherbrooke
UQ	Université du Québec
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi
UQAM	Université du Québec à Montréal
UQAR	Université du Québec à Rimouski
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
UQO	Université du Québec en Outaouais
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

LEXIQUE

Domaines d'études : Les domaines d'études pour la présente recherche ont été fixés lors du premier article en 2009 et représentent, en gros, les catégories utilisées dans d'autres recherches semblables.

EEETP : Effectif étudiant équivalent temps plein. Mesure représentant le nombre d'unités d'activité universitaire (généralement : un crédit de cours) divisé par trente pour les activités d'enseignement et par 11,75 pour les activités de cycles supérieurs. Dans le texte, on utilise aussi « effectif non pondéré ».

EEETPP : Effectif étudiant équivalent temps plein pondéré. Mesure représentant le nombre d'unités de financement pour la fonction « enseignement et recherche » de la grille de financement du MELS (2009). Il est obtenu par la multiplication du nombre d'EEETP d'une entrée donnée par le coefficient lié à cette entrée. Dans le texte, on utilise aussi « unité de financement ». Pour l'année de référence de l'étude (2008-2009), l'EEETPP valait 3 434,96 \$

Entrée : Case dans la grille de financement. Contient un coefficient d'unités de financement.

Grille de financement : Matrice du MELS à 69 entrées (23 familles et trois cycles) qui détermine la pondération du financement entre les cycles d'études et les disciplines.

1. INTRODUCTION

La formation de niveau universitaire dispensée en dehors du campus principal des universités québécoises n'est pas une chose nouvelle. Ce qui est relativement nouveau, c'est l'étendue, la diversité et l'intensité de cette stratégie de formation « délocalisée⁷ ». Ce rapport présente les résultats d'une démarche de recherche portant sur l'ampleur du phénomène de délocalisation.

Avant d'aborder les résultats sur le portrait quantitatif de l'offre délocalisée, il est opportun de traiter de certains aspects généraux pertinents à l'étude. Il s'agit d'une revue succincte de la littérature scientifique sur la délocalisation, la typologie des lieux d'enseignement délocalisés et les aspects normatifs (lois et procédures) ayant une incidence sur la délocalisation.

L'offre de programmes universitaires délocalisés est un phénomène qui a suscité relativement peu d'attention de la part des chercheurs et des analystes en matière de politiques publiques. Peu d'études ont abordé ce phénomène. En effet, une revue exhaustive de la littérature sur ce phénomène n'a révélé qu'une poignée d'études. Quelques études américaines et françaises abordent ce thème, principalement sur les plans de l'organisation de l'offre « hors-campus », des objectifs de la délocalisation et d'efficacité interne. Smart et coll. (s.d.), en analysant les « *branch campus* » de l'Université de Kentucky, introduisent le concept de « campus étendu ». Ce campus essaie de reproduire les caractéristiques du campus principal, particulièrement en ce qui concerne le corps professoral. En France, quelques travaux portent sur l'effet de relocalisation ou « effet site », et plus spécifiquement, sur les différences entre les campus principaux et les antennes en ce qui a trait au recrutement démographique et à la diplomation (Duru-Bellat et coll. 1994; Felouzis, 2001; Michaut, 2005). Dans le cas du Québec, seulement deux études ont porté sur la délocalisation de l'offre universitaire. Il s'agit d'abord de l'étude la Fédération étudiante du Québec (2008). Cette étude a été à la base d'une récente publication sur la délocalisation de l'offre universitaire au Québec (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé, 2011). Un comité de la CREPUQ a également réalisé une étude descriptive sur la distribution des EEETP (effectif étudiant équivalent temps plein) entre les campus principaux et les lieux de

⁷ Pour la classification des sites d'enseignement hors-campus, voir la section 1.1 – Typologie.

formation délocalisés (CREPUQ, 2010). Cette étude a, néanmoins, deux limitations. La première porte sur l'absence de l'aspect financier de la délocalisation. En effet, l'étude n'analyse pas la distribution des EEETPP (effectif étudiant équivalent temps complet pondéré) à partir de la classification CLARDER et, par conséquent, il n'y a pas d'informations sur les revenus que retirent les établissements universitaires de leurs activités délocalisées. La seconde concerne les pourcentages importants d'EEETP non répartis par institution. Ces pourcentages peuvent atteindre même 40 % de l'ensemble des EEETP⁸.

Selon l'étude de Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé (2011), il y avait au Québec, en 2008-2009, 524 programmes universitaires délocalisés dans 51 sites différents. Il faut noter que cette étude n'a considéré que les sites délocalisés qui sont répertoriés dans les portails des établissements universitaires⁹. La compétition a été un moteur important de cette délocalisation, mais comme, en général, les établissements ont cherché à exploiter des niches spécifiques, il y a eu peu de duplication de programmes dans un même territoire. Plus des quatre cinquièmes (84,2 %) de tous les programmes délocalisés appartiennent à trois secteurs disciplinaires : administration, sciences sociales et humanités incluant sciences de l'éducation, et sciences de la santé. En ce qui concerne le niveau académique, la vaste majorité des programmes délocalisés (85,5 %) sont des programmes courts de premier et de deuxième cycles qui ne conduisent pas à un grade (baccalauréat, maîtrise ou Ph. D.) mais plutôt à un certificat (premier cycle) ou à un diplôme (deuxième cycle). Mais cette situation est en train de changer avec l'implantation de trois nouvelles succursales dans la grande région métropolitaine de Montréal : les campus de Saint-Jérôme (UQO), de Laval (UdeM) et de Longueuil (Sherbrooke).

Le phénomène de la formation universitaire en dehors du campus principal de l'établissement comporte plusieurs enjeux pour le système d'enseignement supérieur. La délocalisation des programmes de formation universitaire pourrait conduire à une massification accrue de l'enseignement supérieur. Dans un contexte de décroissance du financement public, la recherche de nouvelles clientèles peut devenir une question de survie (Crespo, 2001, 2006). De

⁸ La recherche dont ce rapport présente les résultats a essayé de pallier ces deux limitations de l'étude de la CREPUQ.

⁹ Pour la partie quantitative de cette recherche, nous avons eu accès à l'ensemble des lieux d'enseignement délocalisés pour l'année universitaire 2008-2009 grâce à la base de données GDUNO du MELS.

plus, on connaît peu les impacts que cette délocalisation pourrait avoir sur la qualité de l'enseignement universitaire mesurée, entre autres, par la « résidence » ou non des professeurs, la variété et fonctionnalité des services offerts et les caractéristiques du processus d'enseignement-apprentissage. Le gouvernement du Québec appuie, parfois financièrement, les établissements qui essaient de diversifier leur offre à travers des succursales et des points de service. Signalons, par ailleurs, que ce support n'a pas été accompagné d'une réglementation encadrant la compétition interinstitutionnelle. Enfin, les succursales et les points de service des différents établissements se retrouvent dans une même région, ce qui pourrait conduire à un dédoublement de l'offre académique.

1.1 TYPOLOGIE

La typologie développée à la suite de la présente étude permet de classifier les différents sites hors-campus en trois catégories : les succursales, les centres de gestion autonome (CGA) et les points de service. Cette typologie empirique permet de différencier les sites en fonction de leur mode de gestion, de leur taille, de leur infrastructure, de la présence ou non de professeurs résidents ou du type de programme offert. Les catégories de cette typologie sont nettement définies dans les données recueillies et seraient fort probablement vérifiables au cours d'autres années. Le tableau 1 présente les caractéristiques des trois types de sites hors-campus en fonction des catégories identifiées : succursale, centre de gestion autonome et point de service.

Tableau 1
Caractéristiques des types de sites hors-campus

	Point de service	Centre de gestion autonome	Succursale (logique volume)
Gérance académique	100 % université centralisée	Prestation : université Planification : corporation	100 % université centralisée
Gérance administrative	Université parfois locale	Corporation	Université permanente, temps plein
Services	Rares	Assurés par la corporation	Partenariats ou université
Intensité	Volume variable	Volume variable	EEETP/TPP > 1 000
Immobiliers	Locaux loués	Locaux gérés par la corporation	Bâtiment qui répond aux besoins fonctionnels de l'Université
Professeurs	Pas de professeur en résidence	Pas de professeur en résidence	Professeurs en résidence (donc possibilité de recherche et encadrement)
Offre de programmes	Courts, partiels, rarement exclusifs	Programmes complets/menant à un grade (nombres variables)	Plus grand nombre de programmes complets ou de programmes menant à un grade ou de programmes menant à un grade exclusif
Exemple	L'Université de Sherbrooke à Rouyn-Noranda	Le CGA des Basses-Laurentides, à Sainte-Thérèse	L'Université du Québec en Outaouais à Saint-Jérôme

Les succursales et les points de service se distinguent principalement par le volume des EEETP¹⁰, par les services aux étudiants¹¹, par la disponibilité des professeurs¹², par l'infrastructure¹³ et par le type de programmes et le régime d'études¹⁴. La grande différence entre les CGA et les deux autres types consiste dans la gérance administrative et académique qui est assurée par le conseil d'administration de la corporation où siègent des représentants de la région donnée. Quant à l'offre académique, il y a généralement plus d'une université qui est chargée de

¹⁰ L'intensité, c'est-à-dire le nombre d'EEETP ou d'EEETPP, est un facteur permettant de discriminer. Les succursales accueillent environ 1 000 EEETP ou EEETPP.

¹¹ Alors que les points de service n'en offrent que rarement, le CGA et la succursale en assurent la disponibilité, mais de deux façons différentes. Au sein du CGA, c'est la corporation qui assure la prestation de services, alors que c'est l'université qui assure la prestation des services au sein des succursales.

¹² En règle générale, le corps professoral n'est permanent ni dans le CGA, ni au point de service, mais toutes les succursales disposent de professeurs qui y sont rattachés, à temps plein ou à temps partiel.

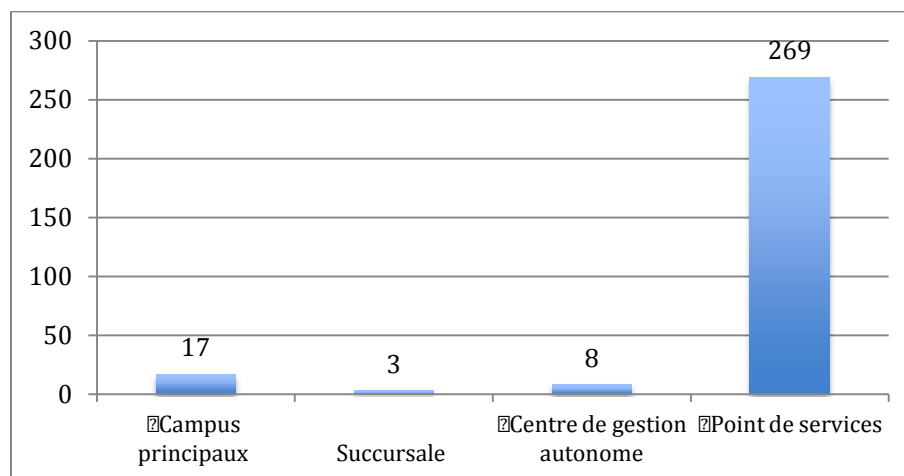
¹³ Un point de service est une location, le CGA peut appartenir ou non à la corporation, et le bâtiment qui abrite la succursale a été construit en fonction des besoins de l'université.

¹⁴ Il y a généralement des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs longs avec possibilité de temps plein dans les succursales et dans les CGA contre des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs courts et dont la plupart sont offerts à temps partiel dans les trois types de sites hors-campus.

répondre à des demandes formulées par la corporation. Dans certains cas, les universités se partagent des activités de formation d'un même programme. Néanmoins, l'étudiant reçoit un grade de l'une ou l'autre des universités chargées d'offrir les cours dans le CGA. La gérance administrative dépend du conseil d'administration et de la permanence du CGA, alors que dans le cas des succursales, elle est déconcentrée et les décisions importantes sont prises au siège social. Par ailleurs, les CGA et les succursales offrent des programmes complets menant à un grade, ce qui ne se retrouve pas dans les points de service. Enfin, tout comme dans les points de service et contrairement aux succursales, il n'y a pas de professeurs résidents dans les CGA.

Les sites sur lesquels un enseignement est offert sont listés dans la base de données GDUNO. Cette base recense près de 600 sites, qui n'offrent pas tous des activités d'enseignement chaque année. Au total, nous dénombrons, pour l'année 2008-2009, 297 lieux d'enseignements actifs que nous présentons dans le tableau ci-dessous selon le type de site hors-campus.

Figure 1 : Distribution des lieux de formation selon le type d'organisation



1.2 LOIS ET RÈGLEMENTS ENCADRANT PARTIELLEMENT LA DÉLOCALISATION

La question de la non-réglementation par le MELS de la formation délocalisée a été brièvement évoquée plus haut. En effet, on constate qu'il n'y a pas d'instance, de lois ou de règlements qui encadrent spécifiquement le développement de l'offre de formation délocalisée. Toutefois, en 2009, la ministre du MELS de l'époque, Michelle Courchesne, avait confié à la

CREPUQ le mandat de baliser le développement des sites hors-campus des universités. Son attaché de presse précisait que cette demande visait à « s'assure[r] d'une cohérence dans le développement des services universitaires dans les régions et les milieux urbains »¹⁵. La ministre reconnaissait ainsi la nécessité d'intervenir dans un champ de l'enseignement supérieur qui n'était pas régulé, de façon à prévenir les incohérences. Les universités ont accouché à l'automne 2010 de six principes « devant guider les établissements¹⁶ » dans la planification de l'offre de formation délocalisée. Les principes n'ont toutefois aucune portée juridique; ils ont été mis de l'avant pour encadrer les développements futurs hors-campus. Les principes sont les suivants :

PREMIER PRINCIPE

Tout projet de développement de l'offre de formation impliquant un élargissement de l'accessibilité géographique doit s'appuyer sur l'intégration au milieu et la pertinence sociale.

DEUXIÈME PRINCIPE

Chaque établissement doit s'assurer que l'offre de nouvelle formation est complémentaire à l'offre de formation existante sur le territoire desservi; prend appui sur l'offre de formation existante dans les autres sites où l'établissement offreur donne déjà la formation envisagée ou une formation connexe.

TROISIÈME PRINCIPE

La formation qu'il est envisagé de dispenser dans un site nouveau en vue d'élargir l'accessibilité géographique doit être de la même qualité académique que celle qui est visée dans l'ensemble des programmes universitaires.

QUATRIÈME PRINCIPE

L'offre de formation dans de nouveaux sites permettant une meilleure accessibilité géographique doit favoriser une augmentation du taux de diplomation de la population québécoise.

¹⁵ Allard, M. (2009). *Courchesne veut baliser le développement des universités*, La Presse, Montréal, Québec. doi : www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/education/200901/13/01-817361-courchesne-veut-baliser-le-developpement-des-universites.php.

¹⁶ CRÉPUQ (2010). *L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois : état de situation au trimestre d'automne 2008*, Montréal, Québec.

CINQUIÈME PRINCIPE

Parmi les objectifs poursuivis par le développement de l'offre de formation dans de nouveaux sites visant l'accessibilité géographique, il faut favoriser le développement de la région tout en assurant la consolidation de la formation continue à tous les cycles.

SIXIÈME PRINCIPE

Le développement de l'offre de formation doit se faire en utilisant de façon efficace les fonds publics, en s'assurant que les bénéfices pour la collectivité soient en rapport avec les sommes engagées (CREPUQ, 2010)¹⁷.

Cela étant dit, une loi et un règlement particulier, sur divers aspects plutôt limités de la délocalisation, permettraient au gouvernement d'encadrer le développement de nouveaux sites hors-campus ainsi que l'offre de programmes des universités ou écoles.

Finalement, il y a une disposition législative dans la Loi sur les compétences municipales que nous jugeons primordial de présenter ici, puisqu'elle a eu, depuis quelques années, un impact sur l'essor de nouveaux de sites hors-campus au Québec.

1.2.1 Projet immobilier hors-campus exigeant des emprunts ou autres engagements financiers de l'université

Le gouvernement a modifié, en 2008, la Loi sur l'administration financière¹⁸. Cette modification est l'un des points culminants de nombreux événements survenus depuis quelques années, dont l'un a retenu l'attention du public, soit les problèmes immobiliers de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

D'après la Loi sur l'administration financière, les universités québécoises sont désormais soumises à des règlements qui déterminent les conditions et procédures auxquelles sont assujettis les emprunts et les autres engagements financiers qu'elles souscrivent, les placements et les contrats de nature financière, y compris des transactions comme les baux emphytéotiques. En bref, les universités ne peuvent conclure aucun emprunt ou autre contrat de nature financière sans l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que celle du ministre

¹⁷ CRÉPUQ (2010). *L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois : état de situation au trimestre d'automne 2008*. Montréal, Québec.

¹⁸ L.R.Q., chapitre A-6.001, *Loi sur l'administration financière*, Québec : Éditeur officiel du Québec.

des Finances dans la plupart des cas, à moins que ce dernier n'en ait lui-même négocié les termes¹⁹.

Cette loi aurait pu contrecarrer ou limiter les effets néfastes des projets immobiliers de l'UQAM. L'établissement universitaire n'aurait jamais pu procéder comme en 2006 à une émission d'actions de 269 millions pour soutenir le projet de l'îlot Voyageur sans en aviser le gouvernement. Cela aurait évité au ministère des Finances de Québec d'acheter l'ensemble des actions afin d'éviter les perturbations sur les marchés financiers et, surtout, de protéger la capacité d'emprunt du gouvernement.

Ce faisant, un établissement d'enseignement supérieur voulant aujourd'hui construire un nouveau site hors-campus, entre autres, avec ou sans l'aide financière du gouvernement, doit obtenir l'assentiment des deux ministères mentionnés précédemment. Les dispositions de la Loi sur l'administration financière donnent ainsi au gouvernement la possibilité de contrôler, en partie, la construction de nouveaux sites hors-campus au Québec.

1.2.2 Création de nouveaux programmes menant à un grade

Le gouvernement n'a aucun pouvoir explicite lui permettant de limiter l'offre de formation dans les sites hors-campus au Québec. Une fois les programmes créés, l'université peut offrir ses programmes de formation partout au Québec et dans les sites hors-campus de son choix. Néanmoins, le gouvernement a un pouvoir limité, mais bien réel sur la création de nouveaux programmes menant à un grade destiné en tout ou en partie à des sites hors-campus au Québec.

L'élaboration des projets de programmes relève de chaque établissement, selon une démarche définie par une politique ou un règlement institutionnel. Une fois l'approbation institutionnelle obtenue, les nouveaux projets de programmes menant à l'obtention d'un grade²⁰, tous les cycles confondus, sont soumis à un processus d'approbation auquel participent successivement la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ et le Comité des programmes universitaires (CPU) du MELS. Ces deux instances ont

¹⁹ Il se trouve quelques exemptions bien définies dans la loi.

²⁰ Les microprogrammes, les certificats et les autres diplômes des premier, deuxième et troisième cycles ne menant pas à un grade ne sont pas soumis à l'examen de la CREPUQ et du MELS.

respectivement le mandat de juger de la qualité du nouveau programme et de l'opportunité du projet de programme ainsi que de la pertinence de lui accorder un financement.

Si la CREPUQ et le MELS n'ont pas le pouvoir explicite d'empêcher un établissement reconnu d'offrir un programme dans une ou plusieurs régions du Québec, ils peuvent toutefois, limiter partiellement la création de nouveaux programmes dont les activités de formation seraient principalement offertes dans un ou plusieurs sites hors-campus. En effet, le CPU doit, à des fins de financement, juger de la pertinence d'un nouveau programme en fonction de son opportunité systémique²¹, à savoir la situation du projet de programme dans l'ensemble de la programmation des universités et sa contribution aux orientations et aux politiques du système universitaire québécois. De cette façon, le MELS pourrait limiter, en raison de problèmes évidents de concurrence ou de complémentarité avec d'autres programmes au Québec, la création de nouveaux programmes destinés principalement à des sites hors-campus ou à une région en particulier.

1.2.3 Financement des sites hors-campus par les municipalités

Les municipalités ont eu un rôle déterminant dans l'essor de plusieurs sites hors-campus au Québec. Leur pouvoir est politique et surtout financier : les municipalités peuvent, depuis la modification de la Loi sur les compétences municipales²² en 2005, accorder une subvention à des œuvres de bienfaisance ou à des institutions liées à l'éducation. À titre illustratif, l'Université de Montréal, forte d'une subvention de 8,35 millions de dollars de la Ville de Laval, ouvrira à l'automne 2011 une importante succursale sur le territoire de Laval pouvant accueillir quelque 1000 étudiants équivalents à temps plein (EEETP) dans un horizon de cinq ans. En 2010, le recteur de l'UQTR, Ghislain Bourque, et la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, ont annoncé qu'ils se sont mis d'accord sur un partenariat financier leur permettant de construire à Drummondville une succursale de l'Université qui pourrait voir le jour en 2013. Toutefois, les deux partenaires attendent toujours, comme prévu à la Loi sur l'administration financière,

²¹ MELS (2005). *Procédure liée à l'examen d'opportunité des projets de programmes conduisant à un grade présentés au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux fins de financement et critères d'opportunité utilisés par le Comité des programmes universitaires*. Québec : MELS, 9.

²² L.R.Q., chapitre C-47, *Loi sur les compétences municipales*, Québec : Éditeur officiel du Québec.

l'autorisation de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que celle du ministre des Finances avant d'amorcer la construction.

Après la discussion d'études publiées sur le phénomène de la délocalisation de la formation universitaire, la proposition d'une typologie des formes de délocalisation et la discussion des lois et règlements ayant un certain lien avec la délocalisation, la section suivante du rapport porte sur la méthodologie de l'étude. L'analyse quantitative des caractéristiques de la délocalisation par rapport à la distribution des EEETP et EEETPP globalement et en fonction des secteurs disciplinaires est l'objet de la troisième section du rapport. Enfin, la quatrième section du rapport présente quelques conclusions préliminaires sur le phénomène de la délocalisation de l'offre universitaire au Québec.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette section porte sur la méthodologie utilisée dans la cueillette des données de la présente étude. Les données quantitatives à la base de l'étude sont de nature secondaire : elles proviennent des banques de données du MELS. Ces données portent sur le volume, la diversité et la dispersion de la formation universitaire délocalisée.

2.1 DÉNOMBREMENT DES EFFECTIFS NON PONDÉRÉS ET DES UNITÉS DE FINANCEMENT DANS LES SITES HORS-CAMPUS PAR UNIVERSITÉ

2.1.1 Études comparables et différences méthodologiques

L'étude de la CREPUQ (2009) a documenté le phénomène de la délocalisation du point de vue des EEETP, en omettant de les convertir en EEETPP (qui est l'unité de financement). Cette étude utilise les résultats annualisés de l'automne 2008. Elle présente également ces données en fonction des programmes dans lesquels ces étudiants sont inscrits. Elle regroupe les familles de financement en domaines qui découlent des familles du MELS. Elle présente l'état de la situation selon les régions administratives. Finalement, l'étude n'essaie pas de suggérer une façon de répartir les « non répartis ».

L'étude de la CREPUQ a servi de base à la présente recherche qui tente de la compléter et de l'améliorer. Tout d'abord, nous avons converti les EEETP en EEETPP, rapprochant ainsi les données utilisées du financement qui y est lié. Ensuite, nous avons omis les programmes, ces derniers ayant déjà été traités dans notre précédent article; qui plus est, le lien d'une activité d'enseignement avec le programme particulier nous semble difficile à établir. De plus, nous avons repris les domaines utilisés lors du précédent article. Ces domaines nous semblent des regroupements plus représentatifs de ce qui se fait au niveau international que les domaines proposés par le MELS. Nous avons refait la distribution géographique, mais sommes allés plus loin que la liste par région administrative en plaçant les sites hors-campus sur la carte du Québec. Sur ces cartes, nous avons également présenté les lieux en fonction du type de lieu d'enseignement et de l'intensité de l'offre de formation. Puis, nous avons tenté de répartir les « non répartis », leur nombre créant une marge d'erreur qui, à notre avis, rend inutiles certaines études de cas du rapport de la CREPUQ. Finalement, nous avons tenté de créer une typologie des

différents types de lieu d'enseignement, en nous appuyant sur l'ensemble des données colligées et traitées dans l'article et au cours de cette étude. Cette typologie est accompagnée de critères qualitatifs et quantitatifs.

2.1.2 Cueillette

- Les seules données disponibles étaient celles pour 2008-2009.

2.1.3 Traitement

- Nous avons récupéré les catégories²³ relevées dans notre publication de 2011 (Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé, 2011) sans faire référence explicite aux catégories CLARDER. Par contre, les résultats « pondérés » sont directement liés à ces catégories.
- Les totaux des EEETPP concordent avec ceux publiés par le ministère.
- Des choix ont dû être faits pour répartir les effectifs dont la localisation géographique n'avait pas été déclarée.
 - ✓ Ainsi, on a remis 100 % des effectifs de médecine « non répartis » sur le campus.
 - ✓ Du total dont on a retiré les effectifs non répartis de médecine, 60 % des crédits de cycles supérieurs ont été mis sur le campus principal pour les fonctions de « cours bidons » qui servent à indiquer le statut de recherche.
 - ✓ De ce qui reste après l'affectation des effectifs non répartis en médecine et aux cycles supérieurs sur le campus principal, 95 % des effectifs restants ont été attribués aux campus principaux et 5 % aux sites hors-campus, soit le même ratio de distribution que celui observé lorsque 100 % des données réelles sont réparties.

Au fil de l'analyse, les cas de l'INRS, de l'ENAP, de la TELUQ et de l'Université McGill sont apparus comme particuliers. Les deux premiers présentent une organisation territoriale qui est, par définition, délocalisée, malgré la présence de « sièges sociaux » regroupant la majorité des fonctions administratives. Nous les avons donc exclues de l'analyse. La TELUQ offre de la formation à distance et n'est pas soumise à une logique de « présence » comme les autres, ce qui

²³ Les secteurs sont les suivants : multidisciplinaire, santé, sciences pures, sciences sociales, administration, droit, génie.

nous a amenés à l'exclure également. Finalement, dans ses déclarations GDEU, McGill ne déclare qu'un seul lieu d'enseignement autre que son campus principal, celui qui abrite la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement. Comme une unité complète y a été délocalisée, le cas nous semblait se rapprocher de la structure binaire Loyola-SGW de l'Université Concordia, que nous n'avons pas considérée comme délocalisée. McGill a donc été exclue des analyses.

Le calcul présenté ci-dessus répond aux interrogations soulevées par le rapport CREPUQ (2009) mais comporte plusieurs problèmes qui sont devenus évidents lors des analyses.

- La présence d'une formation de médecine complète sur un campus délocalisé est le premier facteur qui nous mène à particulariser la répartition des effectifs non répartis. L'Université de Sherbrooke (à Chicoutimi) et l'Université de Montréal (à Trois-Rivières) sont dans ce cas.
- Le calcul postule qu'une partie de l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs se fait sur les campus délocalisés; or, cela semble très peu probable en l'absence de professeurs résidents, ce qui n'est le cas que de trois campus délocalisés.
- Le calcul postule que l'encadrement des stages professionnels doit être en partie imputé au campus délocalisé; or, pour les points de service, le programme est rarement offert au complet et la gestion de la cohorte relève le plus souvent du campus principal. Le postulat utilisé est surtout applicable à un campus qui offrirait l'ensemble du stage au campus délocalisé.
- Le calcul permet d'estimer (malgré la marge d'erreur) la répartition des effectifs non répartis entre le campus principal et l'ensemble des sites hors-campus. Par contre, il ne permet pas de répartir l'effectif de l'ensemble des sites hors-campus entre ces sites. Cela rend impossible l'estimation de l'effectif d'un site hors-campus particulier après répartition des effectifs non répartis.

Nous présenterons donc une description plus fine des trois succursales, en excluant toute tentative de répartition des « non répartis » au niveau institutionnel.

2.2 LIMITES

La recherche comporte deux limites qu'il faut souligner :

1. Tel que mentionné précédemment, nous n'avons eu accès qu'à une année de données sur la délocalisation. Cela nous empêche de faire une estimation juste des tendances du phénomène. Nous savons de plus que la situation a changé depuis, notamment à St-Jérôme, dont le campus de l'UQO tourne maintenant à pleine capacité.
2. Nous n'avons pu obtenir les données institutionnelles sur le coût de la délocalisation pour chaque site. Cette lacune nous empêche de poser un jugement sur l'efficacité de la délocalisation.

3. DISTRIBUTION DES EEETP ET DES EEETPP

Cette section analyse la distribution des effectifs non pondérés et des unités de financement au Québec. Nous avons tout d'abord analysé la distribution avant et après la répartition des effectifs non répartis. Nous avons ensuite analysé la situation particulière de chaque établissement. Dans les deux approches, nous avons considéré les variables du domaine disciplinaire, du lieu d'enseignement et de la division entre les universités dites « à charte » et les constituantes du réseau de l'Université du Québec incluant l'UQAM.

Rappelons que l'INRS, l'ENAP et la TELUQ, ainsi que l'Université McGill, sont exclus des analyses pour les raisons évoquées en méthodologie.

3.1 DISTRIBUTION DES EEETP ET DES EEETPP AU QUÉBEC, SELON LE DOMAINE ET LES ÉTABLISSEMENTS

Le tableau 2 présente les nombres et valeurs des effectifs non répartis pour l'ensemble des universités au Québec. La première section du tableau concerne les effectifs étudiants en équivalence au temps plein (EEETP) et la seconde section les effectifs étudiants en équivalence au temps plein pondérés (EEETPP)²⁴. Pour chacune de ces sections, le nombre d'effectifs non répartis est mentionné, ainsi que le pourcentage associé à ce nombre, et ce, pour chaque université au Québec (à charte ou non).

Premièrement, en ce qui concerne les universités à charte, l'Université Laval (5 833,08) présente le plus grand nombre d'EEETP non répartis. Suivent ensuite l'Université de Montréal (4 697,36), les universités McGill (2 692,07) et Concordia (2 253,93), l'Université de Sherbrooke (2 046,09), l'École des hautes études commerciales (258,15), l'École Polytechnique de Montréal (161,43) et l'Université Bishop (33,40). Cependant, en observant les pourcentages associés à ces nombres, l'ordre des universités concernant les EEETP non répartis est quelque peu modifié. Ainsi, Laval (20,65 %) conserve le plus grand pourcentage d'EEETP non répartis et l'UdeM (14,44 %) demeure également en deuxième position. Toutefois, l'UdeS (12,05 %) prend

²⁴ Pour l'année de référence de l'étude (2008-2009), l'EEETPP valait 3 434,96 \$

ici la troisième place, suivie de McGill (10,27 %), de Concordia (9,17 %), de Polytechnique (3,69 %), et de HEC Montréal (3,21 %). Bishop reste au huitième et dernier rang en ayant 1,71 % des EEETP non répartis au sein des universités à charte. Le total d'EEETP non répartis dans les universités à charte est de 17 975,51, la moyenne de 2 246, soit de 9,4 %, et l'écart-type de 2 148,35.

Tableau 2
Répartition des EEETP et des EEETPP non répartis selon les universités à charte et les universités de l'UQ

		EEETP		EEETPP	
		Nombre	%	Nombre	%
Charte	Laval	5 833,08	20,65	17 326,52	23,88
	UdeM	4 697,36	14,44	19 355,75	20,98
	McGill	2 692,07	10,27	13 598,46	18,18
	Concordia	2 253,93	9,17	3 045,55	6,63
	UdeS	2 046,09	12,05	9 196,74	20,16
	HEC	285,15	3,21	349,66	2,77
	Poly	161,43	3,69	367,84	2,98
	Bishop	33,40	1,71	42,27	1,49
	Total	17 975,51		63 282,79	
	Moyenne	2 246,94	9,40	7 910,35	12,13
Écart-type	2 148,35		8 047,16		
UQ	UQAM	983,99	3,98	1 979,93	4,22
	UQTR	827,36	10,72	1 465,04	10,00
	UQAR	426,92	12,01	708,00	10,41
	UQAT	407,08	25,27	886,63	27,15
	UQAC	290,07	7,04	556,68	7,01
	UQO	276,67	8,05	488,13	8,20
	ETS	230,69	5,63	511,44	4,60
	Total	3 442,78		6 595,85	
	Moyenne	491,83	10,38	942,26	10,23
	Écart-type	294,79		569,87	
Système	Total	21 418,29		69 878,64	
	Moyenne	1 427,89	9,86	4 658,58	11,24
	Écart-type	1 779,44		6 742,80	

Les chiffres en surbrillance représentent la valeur maximale de chaque colonne.

En ce qui a trait au nombre d'EEETPP non répartis des universités à charte, l'UdeM (19 355,75) en obtient le plus. Les deuxième et troisième rangs sont respectivement occupés par Laval (17 326,52) et McGill (13 598,46). On retrouve par la suite l'UdeS (9 196,74), Concordia (3 045,55), Polytechnique (367,84), HEC Montréal (349,66) et, enfin, Bishop (42,27). En

observant maintenant les pourcentages liés à ces EEETPP non répartis, il s'avère que Laval (23,88 %) arrive en première place, l'UdeM (20,98 %) obtient la deuxième place et l'UdeS (20,16 %) la troisième. McGill (18,18 %) et Concordia (6,62 %) se retrouvent en quatrième et cinquième places. Les sixième et septième places sont occupées par Polytechnique (2,98 %) et HEC Montréal (2,77 %), celles-ci obtenant un pourcentage quasi identique. Bishop (1,49 %) demeure au dernier rang. Le total d'EEETPP non répartis dans les universités à charte est de 63 282,79, la moyenne de 7 910,35 soit de 12,13 %, et l'écart-type de 8 047,16.

La seconde partie du tableau concerne les universités n'étant pas à charte, soit les constituantes du réseau de l'Université du Québec. En fonction du nombre d'EEETPP non répartis, les Universités du Québec se classent ainsi : 1) UQAM (983,99), 2) UQTR (827,36), 3) UQAR (426,92), 4) UQAT (407,08), 5) UQAC (290,07), 6) UQO (276,67) et 7) ETS (230,69). Ici, également, l'ordre se trouve modifié lorsque l'on observe les pourcentages associés au nombre d'EEETPP. De cette façon, l'UQAT (25,27 %) se retrouve en première place, l'UQAR (12,01 %) en deuxième, l'UQTR (10,72 %) en troisième, l'UQO (8,05 %) en quatrième, l'UQAC (7,04 %) en cinquième, l'ETS (5,63 %) en sixième et l'UQAM (3,98 %) en septième et dernière place. Le total d'EEETPP non répartis dans le réseau de l'Université du Québec est de 3 442,78, la moyenne de 491,83, soit de 10,38 %, et l'écart-type de 294,79.

Les EEETPP non répartis sont ensuite présentés pour les Universités du Québec. Le plus grand nombre d'EEETPP se trouve à l'UQAM (1 979,93). Par la suite, l'UQTR (1 465,04) prend la deuxième position et l'UQAT (886,63) la troisième. La quatrième place est prise par l'UQAR (708,00), la cinquième par l'UQAC (556,68) et la sixième par l'ETS (511,44). L'UQO (488,13) présente, pour sa part, le moins grand nombre d'EEETPP non répartis. En termes de pourcentage, voici l'ordre établi au sein des UQ : 1) UQAT (27,15 %), 2) UQAR (10,41 %), 3) UQTR (10 %), 4) UQO (8,2 %), 5) UQAC (7,01 %), 6) ETS (4,6 %), et 7) UQAM (4,22 %). Le total d'EEETPP non répartis dans le réseau de l'Université du Québec est de 6 595,85, la moyenne de 942,26, soit de 10,23 %, et l'écart-type de 569,87.

Enfin, en faisant fi du type d'université (à charte ou au sein du réseau de l'UQ), il s'avère que Laval (5 833,08) a le plus grand nombre d'EEETPP non répartis. Suivent l'UdeM (4 697,36), McGill (2 692,07), Concordia (2 253,93), l'UdeS (2 046,09), l'UQAM (983,99), l'UQTR

(827,36), l'UQAR (426,92), l'UQAT (407,08), l'UQAC (290,07), l'UQO (276,67), HEC Montréal (258,15), l'ETS (230,69), la Polytechnique (161,43) et pour terminer, Bishop (33,40). Cependant, c'est l'UQAT (25,27 %) qui présente le plus grand pourcentage d'EEETP non répartis et Laval (20,65 %) arrive en deuxième position, toujours en termes de pourcentage. L'UdeM (14,44 %) se retrouve en troisième position. L'UdeS (12,05 %) et l'UQAR (12,01 %) obtiennent les quatrième et cinquième positions, celles-ci présentant un pourcentage très similaire. L'UQTR (10,72 %) et McGill (10,27 %) ont également un pourcentage d'EEETP semblable et sont aux sixième et septième places. Suivent les universités Concordia (9,17 %), l'UQO (8,05 %), l'UQAC (7,04 %), l'ETS (5,63 %), l'UQAM (3,98 %), la Polytechnique (3,69 %) et HEC Montréal (3,21 %). Bishop (1,71 %) se trouve au quinzième et dernier rang, en ce qui concerne le pourcentage d'EEETP non répartis. De plus, pour l'ensemble des universités du Québec, on retrouve 21 418,29 EEETP non répartis. La moyenne est de 1 427,89 (9,86 %) et l'écart-type de 294,79 EEETP non répartis.

Pour ce qui est du nombre d'EEETPP non répartis, pour la totalité des universités du Québec, c'est l'UdeM (19 355,75) qui arrive en première position; Laval suit avec 17 326,52, ainsi que McGill avec 13 598,46 EEETPP non répartis. Par la suite, arrivent l'UdeS (9 196,74), Concordia (3 045,55), l'UQAM (1 979,93) et l'UQTR (1 465,04). En huitième position se trouve l'UQAT (886,63), en neuvième l'UQAR (708,00), en dixième l'UQAC (556,68), en onzième l'ETS (511,44), en douzième l'UQO (488,13) et en treizième la Polytechnique (367,84). HEC Montréal (349,66) et Bishop (42,27) obtiennent les deux derniers rangs en ce qui a trait au nombre d'EEETPP non répartis pour l'ensemble des universités québécoises. Pour ce qui est du pourcentage d'EEETPP non répartis, voici l'ordre de classement des universités de la province :

- 1) UQAT (27,15 %),
- 2) Laval (23,88 %),
- 3) UdeM (20,98 %),
- 4) UdeS (20,16 %),
- 5) McGill (18,18 %),
- 6) UQAR (10,41 %),
- 7) UQTR (10 %),
- 8) UQO (8,2 %),
- 9) UQAC (7,01 %),
- 10) Concordia (6,62 %),
- 11) ETS (4,6 %),
- 12) UQAM (4,22 %),
- 13) Polytechnique (2,98 %),
- 14) HEC Montréal (2,77 %) et
- 15) Bishop (1,49 %).

En totalité, on retrouve 69 878,64 EEETPP non répartis, 4 658,58 en moyenne, soit 11,24 % et 6 742,8 d'écart-type.

En observant les données en fonction de l'université, quelques constantes peuvent être tracées. Tout d'abord, l'Université Bishop obtient toujours le dernier rang, tant en nombres qu'en pourcentages, que l'on parle d'EEETP ou d'EEETPP. De plus, plus particulièrement pour les

pourcentages, l'UQAT obtient le pourcentage le plus élevé d'EEETP et d'EEETPP non répartis. Ajouté à cela, il n'y a pas de différences importantes pour une même université entre les pourcentages d'EEETP et d'EEETPP, quoique les nombres d'EEETPP soient beaucoup plus élevés que le nombre d'EEETP. Enfin, il est à noter que le classement de l'université en fonction du nombre diffère très souvent de son classement en fonction du pourcentage. Par exemple, l'Université Laval arrive au premier rang par rapport à son nombre d'EEETP, mais se retrouve en deuxième place par rapport à son pourcentage d'EEETP non répartis.

Le tableau 3 présente les nombres et valeurs des effectifs hors-campus après répartition. Les données y sont présentées sous deux sections, soit a) le nombre d'EEETP et d'EEETPP hors-campus pour chacune des universités à charte et des constituantes de l'Université du Québec et b) la proportion de ces mêmes EEETP et EEETPP.

Tout d'abord, en fonction du nombre d'EEETP hors-campus, voici la distribution des universités à charte : 1) UdeS (1 743,23), 2) Laval (1 301,43), 3) UdeM (750,66), 4) Concordia (155,43), 5) HEC Montréal (153,97), 6) Bishop (37,57), 7) Polytechnique (16,06) et 8) McGill (0,00). Pour ce qui est des proportions, l'UdeS (10,26 %) arrive toujours en première position. Suivent de loin Laval (4,61 %), l'UdeM (2,31 %), Bishop (1,93 %) et HEC Montréal (1,92 %), ces deux dernières possédant un pourcentage quasi identique. Les trois dernières positions sont occupées par Concordia (0,63%), Polytechnique (0,37 %) et McGill (0,0 %). Le total des EEETP des universités à charte hors-campus est de 4 158,35, la moyenne de 519,79 (2,75 %) et l'écart-type de 674,44.

Tableau 3
Répartition des EEETP et des EEETPP dans les sites hors-campus selon les universités à charte et les universités de l'UQ

		Hors-campus		Proportion	
		EEETP	EEETPP	EEETP (%)	EEETPP(%)
Charte	Bishop	33,57	86,28	1,93	3,04
	Concordia	155,43	217,36	0,63	0,47
	HEC	153,97	197,13	1,92	1,56
	Laval	1 301,43	2 505,64	4,61	3,45
	UdeM	750,66	1 281,80	2,31	1,39
	McGill	0,00	0,00	0,00	0,00
	Poly	16,06	32,05	0,37	0,26
	UdeS	1 743,23	5 211,16	10,26	11,43
	Total	4 158,35	9 531,43		
	Moyenne	519,79	1 191,43	2,75	2,70
Écart-type	674,44	1 844,53			
UQ	ETS	20,03	42,14	0,49	0,38
	UQAC	288,33	431,53	7,00	5,44
	UQAM	1 109,78	1 472,91	4,49	3,14
	UQAR	1 635,15	2 498,94	45,99	36,75
	UQAT	448,45	757,53	27,84	23,20
	UQO	541,45	926,05	15,75	15,57
	UQTR	706,35	916,20	9,15	6,25
	Total	4 749,54	7 045,12	15,81	12,96
	Moyenne	678,51	1 006,45		
	Écart-type	541,52	793,95	569,87	
Système	Total	8 907,89	16 576,55		
	Moyenne	593,86	1 105,10	8,85	7,49
	Écart-type	599,86	1 407,27		

Les chiffres en surbrillance représentent la valeur maximale de chaque colonne.

Par la suite, le nombre le plus élevé d'EEETPP hors-campus pour les universités à charte se trouve à l'UdeS (5 211,16). La seconde position est obtenue par Laval (2 505,64), la troisième par l'UdeM (1 281,80), la quatrième par Concordia (217,36), la cinquième par HEC Montréal (197,13), la sixième par Polytechnique (32,05) et la huitième et dernière par McGill (0,00). La dernière colonne indique pour sa part que l'UdeS (11,43 %) arrive également en première position en ce qui concerne les pourcentages d'EEETPP hors-campus des universités à charte. Laval (3,45 %) et Bishop (3,04 %) se situent respectivement en deuxième et troisième position. Ces deux universités présentent un pourcentage similaire d'EEETPP hors-campus. HEC Montréal (1,56 %) occupe la quatrième position, l'UdeM (1,39 %) la cinquième, Concordia

(0,47 %) la sixième, Polytechnique (0,26 %) la septième et McGill (0,0 %) la huitième. Le total d'EEETPP hors-campus pour les universités à charte est de 9 531,16. On dénombre 1 191,43 EEETPP hors-campus pour les universités à charte en moyenne et 1 844,53 d'écart-type.

Concernant les EEETP hors-campus dans les constituantes du réseau de l'Université du Québec, l'UQAR (1635,15) en a le plus grand nombre, l'UQAM (1 109,78) est en deuxième place et l'UQTR (706,35) en troisième place. L'UQO (541,45) est en quatrième position, l'UQAT (448,45) est en cinquième, l'UQAC (288,33) est en sixième et l'ETS (20,03) en dernière position. En termes de pourcentage, l'UQAR (45,99 %) remporte également la première place, suivie de l'UQAT (27,84 %), de l'UQO (15,75 %), de l'UQTR (9,15 %), de l'UQAC (7 %), de l'UQAM (4,49 %) et de l'ETS (0,49 %). Au total, il y a 4 749,54 EEETP hors-campus dans les universités du Québec, 678,51 (15,81 %) en moyenne et 541,52 d'écart-type.

Il s'avère que c'est une fois de plus l'UQAR (2 498,94) qui obtient le plus grand nombre d'effectifs hors-campus dans les universités du Québec, même lorsque pondérés. Viennent ensuite l'UQAM (1 472,91), l'UQO (926,05) et l'UQTR (916,02). Les trois dernières places sont respectivement occupées par l'UQAT (757,53), l'UQAC (431,53) et l'ETS (42,14). Enfin, les pourcentages associés aux EEETPP hors-campus des universités du Québec indiquent que l'UQAR demeure en première place avec 36,75 %. On retrouve par la suite l'UQAT (23,2 %) et l'UQO (15,57 %), puis l'UQTR (6,25 %), l'UQAC (5,44 %), l'UQAM (3,14 %) et enfin l'ETS (0,38 %). Au total, il y a 7 045,12 EEETPP hors-campus dans le réseau de l'Université du Québec, 1 006,45 (12,96 %) en moyenne et 793,95 d'écart-type.

Nonobstant le type d'université, c'est l'UdeS (1 743,23) qui a le plus grand nombre d'EEETP hors-campus. Par la suite, viennent 2) l'UQAR (1 635,15), 3) Laval (1 301,43), 4) l'UQAM (1 109,78), 5) l'UdeM (750,66), 6) l'UQTR (706,35), 7) l'UQO (541,45), 8) l'UQAT (448,45), 9) l'UQAC (288,33), 10) Concordia (155,43), 11) HEC Montréal (153,97), 12) Bishop (37,57), 13) l'ETS (20,03), 14) Polytechnique (16,06) et 15) McGill (0,00). En observant les proportions de ces nombres, il s'avère que c'est l'UQAR (45,99 %) qui obtient le premier rang, l'UQAT (27,84 %) le deuxième rang et l'UQO (15,75 %) le troisième rang. Arrivent ensuite 4) l'UdeS (10,26 %), 5) l'UQTR (9,15 %), 6) l'UQAC (7 %), 7) Laval (4,61 %), 8) l'UQAM (4,49 %), 9) l'UdeM (2,31 %), 10) Bishop (1,93 %), 11) HEC Montréal (1,92 %) et 12)

Concordia (0,63 %). L'ETS (0,49 %), Polytechnique (0,37 %) et McGill (0,0 %) représentent les trois dernières places.

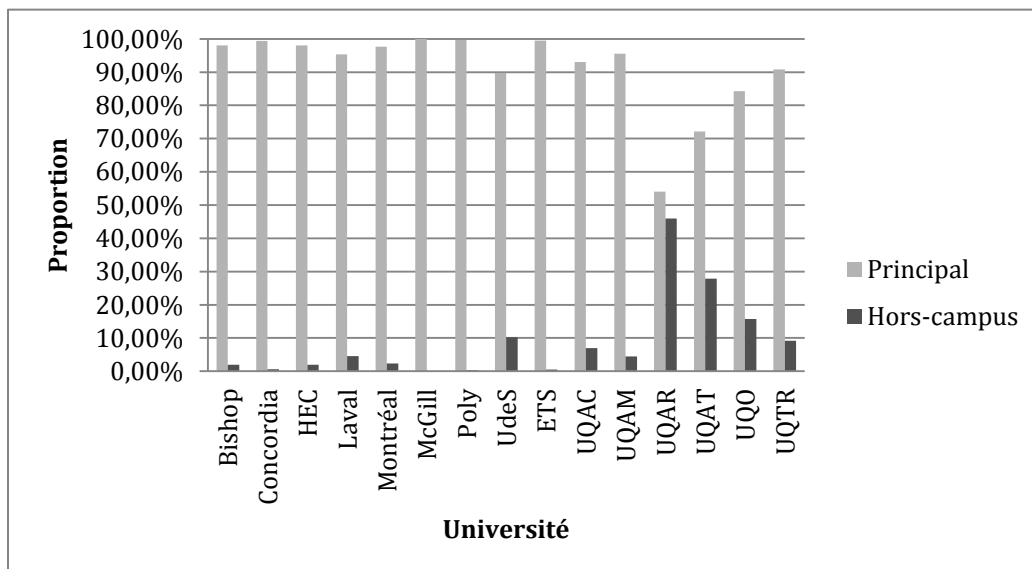
Le tableau ci-dessous reprend les mêmes chiffres au sujet des effectifs mais en les mettant en parallèle avec les effectifs du campus principal. Les commentaires relatifs aux proportions de distributions se trouvent dans les commentaires du tableau 3.

Tableau 4
Répartition des EEETP selon les lieux d'enseignement et les universités

Université	Principal		Hors-Campus		Total
	EEETP	%	EEETP	%	
Bishop	1 910,72	98,07	37,57	1,93	1 949,29
Concordia	24 423,82	99,37	155,43	0,63	24 579,26
HEC	7 880,77	98,08	153,97	1,92	8 034,74
Laval	26 950,72	95,39	1 301,43	4,61	28 252,15
UdeM	31 782,18	97,69	750,66	2,31	32 532,84
McGill	26 213,06	100,00	-	0,00	26 213,07
Poly	4 356,37	99,63	16,06	0,37	4 372,43
UdeS	15 243,71	89,74	1 743,23	10,26	16 986,94
ETS	4 079,42	99,51	20,03	0,49	4 099,46
UQAC	3 831,77	93,00	288,33	7,00	4 120,10
UQAM	23 623,63	95,51	1 109,78	4,49	24 733,40
UQAR	1 920,17	54,01	1 635,15	45,99	3 555,32
UQAT	1 162,45	72,16	448,45	27,84	1 610,89
UQO	2 896,78	84,25	541,45	15,75	3 438,23
UQTR	7 012,49	90,85	706,35	9,15	7 718,85
Total	183 288,07	95,36	8 907,89	4,64	192 195,97
Moyenne	12 219,20	91,15	593,86	8,85	12 813,06
Écart-type	11 178,97	-	599,86	-	11 318,13

La figure suivante montre la proportion des effectifs répartis non pondérés selon le lieu d'enseignement, par université.

Figure 2 : Proportion des EEETP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les universités



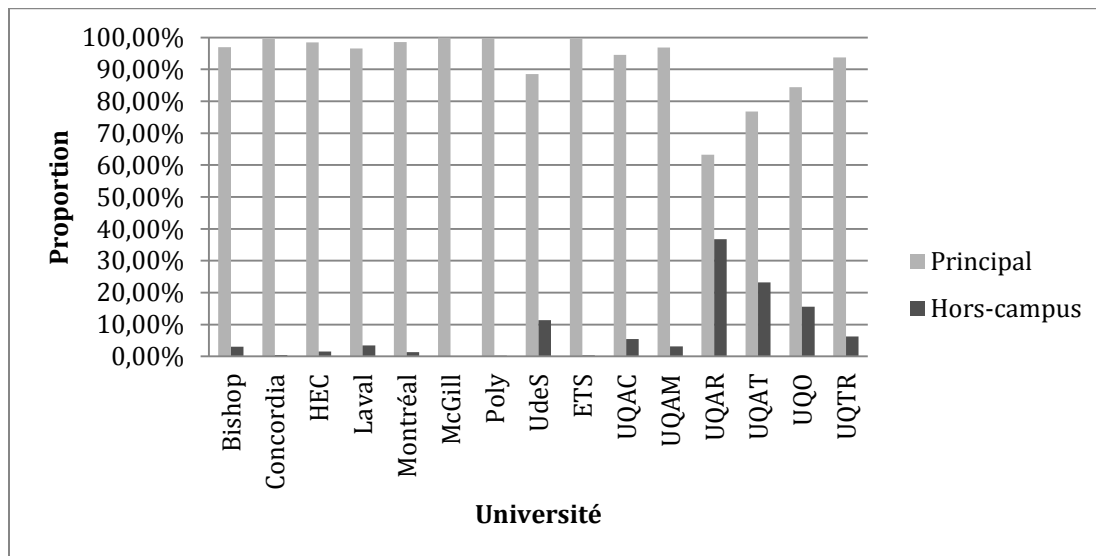
Le tableau ci-dessous reprend les mêmes chiffres au sujet des unités de financement, mais en les mettant en parallèle avec les unités de financement du campus principal. Les commentaires relatifs aux proportions de distributions se trouvent dans les commentaires du tableau 3.

**Tableau 5
Répartition des EEETPP selon les lieux d'enseignement et les universités**

Université	Principal			Hors-Campus			Total	
	EEETPP	%	\$	EEETPP	%	\$	Nombre	\$
Bishop	2 748,78	96,96	9 441 949,35	86,28	3,04	296 368,35	2 835,06	9 738 317,70
Concordia	45 758,97	99,53	157 180 231,59	217,36	0,47	746 622,91	45 976,32	157 926 820,15
HEC	12 436,37	98,44	42 718 433,50	197,13	1,56	677 133,66	12 633,50	43 395 567,16
Laval	70 060,11	96,55	240 653 675,45	2 505,64	3,45	8 606 773,17	72 565,75	249 260 448,62
UdeM	90 971,82	98,61	312 484 562,8	1 281,80	1,39	4 402 931,73	92 253,63	316 887 528,90
McGill	74 817,73	100,00	256 995 909,8	-	0,00	-	74 817,73	256 995 909,84
Poly	12 328,34	99,74	42 347 354,7	32,05	0,26	110 090,47	12 360,40	42 457 479,58
UdeS	40 396,63	88,57	138 760 808,18	5 211,16	11,43	17 900 126,15	45 607,80	156 660 968,69
ETS	11 085,65	99,62	38 078 764,32	42,14	0,38	144 749,21	11 127,79	38 223 513,54
UQAC	7 508,31	94,57	25 790 744,52	431,53	5,44	1 482 288,29	7 939,84	27 273 032,81
UQAM	45 435,75	96,86	156 069 983,82	1 472,91	3,14	5 059 386,93	46 908,66	161 129 370,75
UQAR	4 301,56	63,25	14 775 686,54	2 498,94	36,75	8 583 758,94	6 800,50	23 359 445,48
UQAT	2 508,02	76,8	8 614 948,38	757,53	23,2	2 602 085,25	3 265,54	11 216 999,28
UQO	5 023,38	84,43	17 255 109,36	926,05	15,57	3 180 944,71	5 949,43	20 436 054,07
UQTR	13 735,21	93,75	47 179 896,94	916,02	6,25	3 146 492,06	14 651,24	50 326 423,35
Total	439 116,63	96,36	1 508 348 059,38	16 576,55	3,64	56 939 786,19	455 693,19	1 565 287 879,92
Moyenne	29 274,44	92,51	100 556 537,29	1 184,04	7,49	3 795 983,46	30 379,55	
Écart-type	29 820,21	-		1 407,27	-		30 165,06	

Le graphique suivant montre la proportion des effectifs répartis pondérés selon le lieu d'enseignement, par université.

Figure 3 : Répartition des EEETPP selon les lieux d'enseignement et les universités

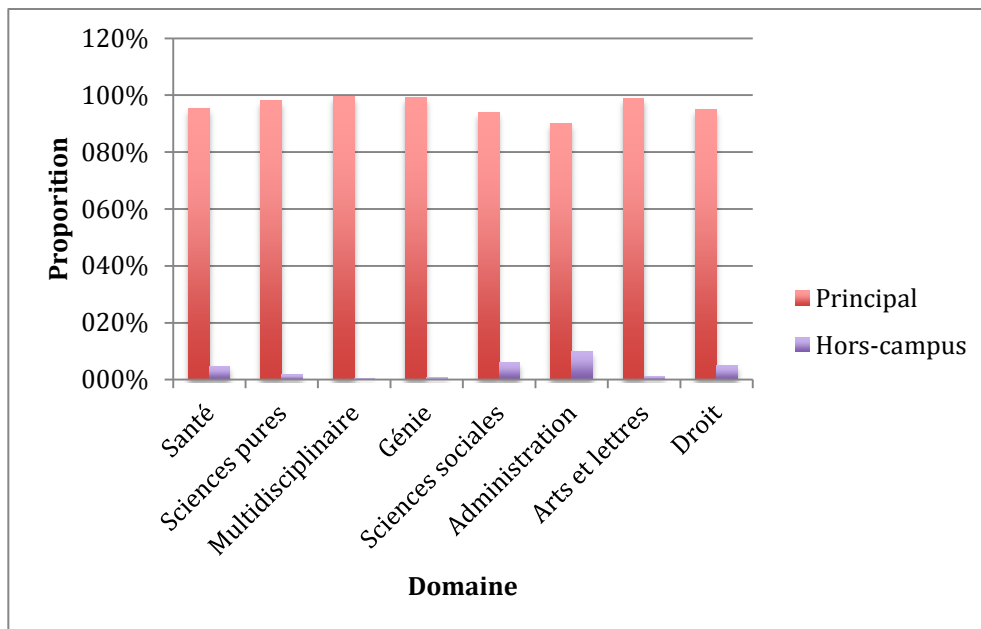


Le tableau 6 présente la distribution des effectifs étudiants en équivalence temps plein (EEETP) selon le domaine et le lieu de déclaration, et ce, pour toutes les universités québécoises. La première colonne du tableau présente les EEETP sur le campus principal dans chacun des huit domaines d'inscription, tandis que la seconde colonne porte sur les EEETP hors-campus. Enfin, le total des EEETP est mentionné dans la troisième et dernière colonne pour chaque domaine.

Tableau 6
Répartition des EEETP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement

Domaine	Principal		Hors-Campus		Total
	EEETP	%	EEETP	%	
Santé	23 306,47	95,26	1 158,68	4,74	24 465,15
Sciences pures	28 260,05	98,20	517,29	1,80	28 777,34
Multidisciplinaire	3 597,73	99,48	18,70	0,52	3 616,43
Génie	16 086,71	99,13	141,01	0,87	16 227,73
Sciences sociales	61 031,63	93,89	3 972,67	6,11	65 004,30
Administration	22 208,77	90,08	2 446,42	9,92	24 655,19
Arts et lettres	21 764,12	98,73	280,42	1,27	22 044,55
Droit	7 032,59	94,97	372,69	5,03	7 405,29
Total	183 288,08	95,36	8 907,89	4,64	192 195,97
Non comptabilisé					4 520,10
Total (Québec)					196 716,07

Figure 4 : Proportion des EEETP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les domaines disciplinaires



Tout d'abord, concernant les EEETP sur le campus principal des universités du Québec, il s'avère que le plus grand nombre se trouve, et de loin, dans le domaine des sciences sociales (61 031,63). Les domaines des sciences pures (28 260,05) et de la santé (23 306,47) occupent les deuxième et troisième positions. Il est cependant intéressant de souligner que les domaines de l'administration, ainsi que des arts et des lettres suivent de près en comptant respectivement 22 208,77 et 21 764,12 EEETP. Pour leur part, les domaines du génie (16 086,71), du droit (7 032,59) et multidisciplinaire (3 597,73) possèdent la plus petite quantité d'EEETP sur les campus principaux des universités québécoises.

En observant la deuxième colonne, nous constatons que les domaines de sciences sociales (3 972,67), de l'administration (2 446,42) et de la santé (1 158, 68) présentent le plus d'EEETP hors-campus de la totalité des universités de la province. Suivent les domaines des sciences pures (517,29), du droit (372,69) et des arts et lettres (280,42). Le moins grand nombre d'EEETP hors-campus se trouve en génie (141,01) et enfin, dans le domaine multidisciplinaire (18,70).

En faisant abstraction du type de campus (principal ou hors-campus), il est possible de constater qu'au total, ce sont toujours les sciences sociales qui obtiennent la plus grande quantité d'EEETP dans les universités québécoises (65 004,30). Le domaine des sciences pures

(28 777,34) occupe le deuxième rang. Suivent les domaines de l'administration (24 655,19) et de la santé (24 465,15), ces domaines présentant un nombre similaire d'EEETP. Enfin, les quatre derniers rangs sont occupés par les domaines des arts et lettres (22 044,55), de génie (16 227,73), de droit (7 405,29) et multidisciplinaire (3 616,43).

En observant à présent le tableau 6 par domaine, certaines constantes peuvent être tracées. Tout d'abord, tous les domaines obtiennent davantage d'EEETP sur le campus principal qu'hors-campus. Ensuite, il s'avère que le domaine des sciences sociales est celui qui affiche le plus d'EEETP, et ce, tant sur le campus principal, hors-campus qu'au total. Il en est de même pour le domaine multidisciplinaire, domaine où l'on retrouve le moins d'EEETP au Québec.

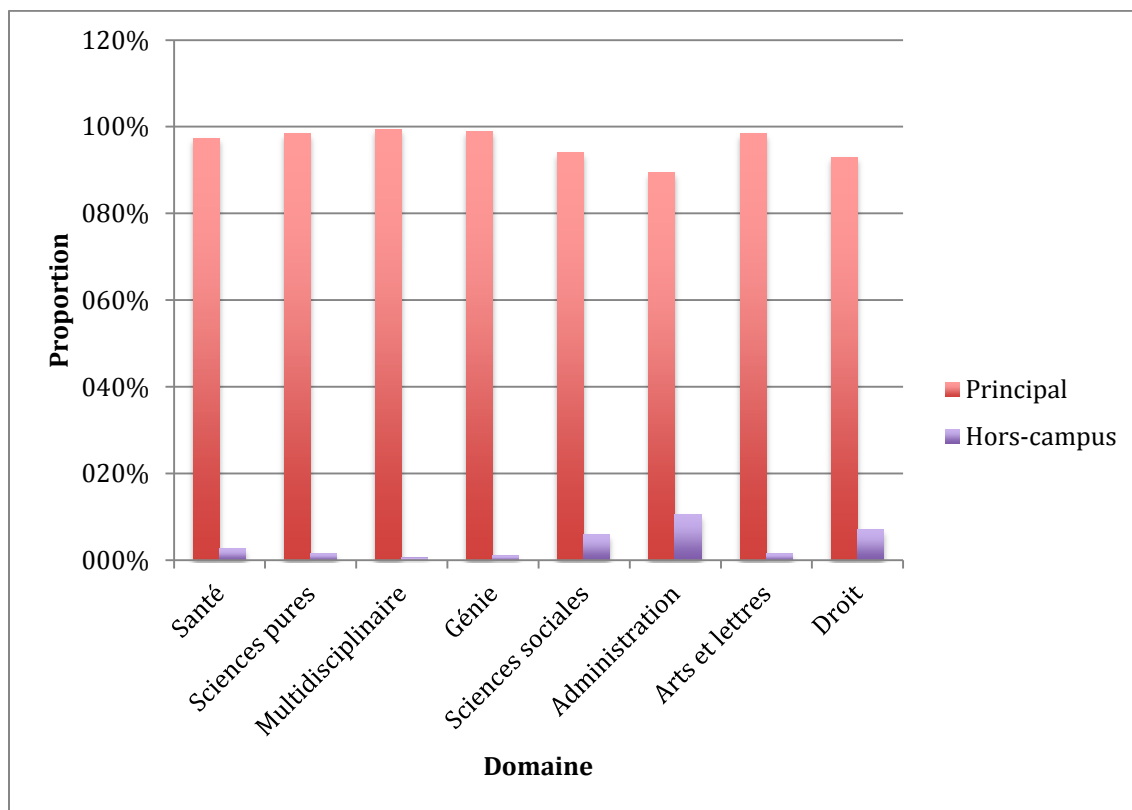
Tableau 7
Répartition des EEETPP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement

Domaine	Principal		\$	Hors-Campus			Total	
	EEETPP	%		EEETPP	%	\$	Nombre	\$
Santé	105 160,32	97,38	361 221 492,79	2 823,93	2,62	9 700 086,59	107 984,26	370 921 613,73
Sciences pures	74 930,58	98,49	257 383 545,08	1 146,51	1,51	3 938 215,99	76 077,09	261 321 761,07
Multidisciplinaire	14 447,12	99,47	49 625 279,32	77,01	0,53	264 526,27	14 524,13	49 889 805,58
Génie	48 941,66	99,00	168 112 644,43	493,07	1,00	1 693 675,73	49 434,73	169 806 320,16
Sciences sociales	109 282,05	94,16	375 379 470,47	6 783,56	5,84	23 301 257,26	116 065,61	398 680 727,73
Administration	30 721,06	89,46	105 525 612,26	3 621,32	10,54	12 439 089,35	34 342,38	117 964 701,60
Arts et lettres	42 279,71	98,53	145 229 112,66	630,11	1,47	2 164 402,65	42 909,82	147 393 515,31
Droit	13 354,12	93,03	45 870 868,04	1 001,03	6,97	3 438 498,01	14 355,16	49 309 400,39
Total	439 116,63	96,36	1 508 348 059,38	16 576,55	3,64	56 939 786,19	455 693,18	1 565 287 845,57
Non comptabilisé							10 086,71	
Total (Québec)							465 779,89	

Le tableau 7 affiche, tout comme le tableau 6, la distribution des effectifs étudiants en équivalence au temps plein répartis selon le domaine et le lieu de déclaration. Cependant, les valeurs ont ici été pondérées. Chaque effectif étudiant en équivalence au temps plein pondéré (EEETPP) est présenté par domaine d'études, soit santé, sciences pures, multidisciplinaire, génie, sciences sociales, administration, arts et lettres, ainsi que droit. La première colonne présente les EEETPP sur le campus principal des universités québécoises et la seconde colonne présente les hors-campus. Enfin, le total des EEETPP de la province est indiqué, en faisant fi du type de campus (principal ou hors-campus).

On y remarque que l'administration est le domaine dont le financement est le plus délocalisé (10,54 %, pour 6 783,56 EEETPP, soit environ 12 440 000 \$) en proportion, mais qui rapporte moins que la délocalisation des sciences sociales (5,84 %, pour 3 621,32 EEETPP, soit environ 23 300 000 \$). La santé arrive troisième en financement mais quatrième en proportion (2,62 % pour 2 823,90 EEETPP, soit environ 9 700 000 \$) derrière le droit (6,97 % pour 1 001,3 EEETPP, soit environ 3 400 000 \$).

Figure 5 : Proportion des EEETPP (répartis) selon les lieux d'enseignement et les domaines disciplinaires



Premièrement, sur le campus principal des universités du Québec, on constate que le plus grand nombre d'EEETPP se trouve en sciences sociales (109 282,05). Suivent de près le domaine de la santé (105 160,32) et en troisième place le domaine des sciences pures (74 930,58). Le domaine du génie (48 941,66) occupe le quatrième rang et le domaine des arts et lettres (42 279,71) le cinquième rang. Les domaines de l'administration (30 721,06), multidisciplinaire (14 447,12) et de droit (13 354,12) obtiennent les trois dernières places des EEETPP sur les campus principaux des universités de la province.

En observant les EEETPP hors-campus, il est possible de constater que c'est en sciences sociales (6 783,56) que l'on en retrouve la plus grande quantité. Se trouvent par la suite 2) l'administration (3 621,32), 3) la santé (2 823,93), 4) les sciences pures (1 146,51), 5) le droit (1 001,03), 6) les arts et lettres (630,11) et 7) le génie (493,07). Enfin, loin derrière se trouve le domaine multidisciplinaire avec 77,01 EEETPP hors-campus sur la totalité des universités du Québec.

Par la suite, nonobstant le campus, c'est toujours en sciences sociales (11 6065,61) où l'on trouve le plus d'EEETPP au Québec. Les deuxième et troisième positions sont respectivement occupées par la santé (107 984,26) et les sciences pures (76 077,09). Par la suite, viennent le génie (49 434,73), les arts et lettres (42 909,82) et l'administration (34 342,38). Les septième et huitième places sont pratiquement équivalentes en termes d'EEETPP dans les universités au Québec et sont respectivement occupées par le domaine multidisciplinaire (14 524,13) et par le droit (14 355,16).

En comparant à présent les EEETPP par domaine, il est possible de constater certaines similarités et différences. Ainsi, tout comme pour le tableau 6, le domaine des sciences sociales obtient toujours le plus grand nombre d'EEETPP, tant sur le campus principal, hors-campus qu'au total. De plus, il est intéressant de noter que les domaines suivent le même ordre, en termes du nombre d'EEETPP, sur le campus principal et au total : 1) sciences sociales, 2) santé, 3) sciences pures, 4) génie, 5) arts et lettres, 6) administration, 7) multidisciplinaire, 8) droit, ce qui n'est pas le cas hors-campus.

Enfin, il s'avère donc qu'au total, il y a 439 116,63 EEETPP sur les campus principaux, 16 576,55 EEETPP hors-campus et 465 779,89 EEETPP (incluant les 10 086,71 EEETPP non comptabilisés) au sein des universités québécoises.

En conclusion, on peut retirer les observations suivantes :

- Domaine le plus délocalisé (EEETP) : les sciences sociales
 - ✓ Les sciences sociales sont, à 44 % de la délocalisation totale, le domaine le plus délocalisé. Cette proportion est supérieure à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (33 %).

- ✓ Les sciences sociales représentent également, à 43,5 %, la plus grande proportion d'unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 24,88 % sur les campus principaux.
- En deuxième place (EEETP) : l'administration
 - ✓ L'administration représente 27,4 % de la délocalisation totale. Cette proportion est supérieure à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (12,1 %).
 - ✓ L'administration représente 21,8 % des unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 7 % sur les campus principaux.
- En troisième place (EEETP) : la santé
 - ✓ La santé représente 13,1 % de la délocalisation totale. Cette proportion est comparable à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (12,7 %).
 - ✓ La santé représente 17 % des unités de financement (EEETPP) se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 23,9 % sur les campus principaux.

Le tableau 8, tout comme les tableaux 5 et 6, présente le nombre d'EEETP par domaine et par type de campus, et ce, pour l'ensemble des universités de la province. Ainsi, le nombre d'EEETP des colonnes du campus principal, hors-campus et au total sont exactement les mêmes que ceux affichés précédemment. Ici, s'ajoutent la quantité minimale et la quantité maximale d'EEETP pour chacun des domaines, ainsi que la moyenne et l'écart-type sur chaque type de campus et au total.

Tableau 8
Statistiques descriptives des EEETP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires
et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETP			EEETP			Total
	Principal	Min	Max	HC	Min	Max	
Santé	23 306,47	0,00	9 093,04	1 158,68	0,00	341,03	24 465,15
Sciences pures	28 260,05	109,12	5 332,50	517,29	0,00	170,84	28 777,34
Multidisciplinaire	3 597,73	0,00	1 243,42	18,70	0,00	10,08	3 616,43
Génie	16 086,71	0,00	3 799,45	141,01	0,00	78,14	16 227,73
Sciences sociales	61 031,63	1,60	11 560,01	3 972,67	0,00	799,79	65 004,30
Administration	22 208,77	0,10	4 673,99	2 446,42	0,00	823,67	24 655,19
Arts et lettres	21 764,12	15,77	4 296,45	280,42	0,00	59,05	22 044,55
Droit	7 032,59	0,00	1 829,26	372,69	0,00	148,43	7 405,29
Total	183 288,08			8 907,89			192 195,97
Non comptabilisé							4 520,10
Total (Québec)							196 716,07
Moyenne	22 911,01			1 113,49			
Écart-type	17 547,72			1 398,78			

Non comptabilisés : INRS, TELUQ, ENAP.

Tout d'abord, le minimum d'EEETP sur le campus principal est de 0 et il en est ainsi pour quatre domaines, soit santé, multidisciplinaire, génie et droit. Lorsqu'une université ne déclare aucun EEETP sur un site (campus principal ou hors-campus), c'est fort probablement parce qu'elle n'offre aucun cours du domaine visé dans le lieu en question. Un nombre quasi identique d'EEETP est affiché pour l'administration, c'est-à-dire de 0,10 et suivent de près les sciences sociales avec 1,60. Par la suite, on retrouve 15,77 pour les arts et lettres et enfin 109,12 d'EEETP minimal pour les sciences pures. Pour ce qui est du maximum, le plus grand nombre d'EEETP est observé dans le domaine des sciences sociales (11 560,01). Le domaine en deuxième place est la santé (9 093,04) et les sciences pures (5 332,50) sont en troisième position. Les arts et lettres et l'administration se suivent de près en obtenant respectivement 4 673,99 et 4 296,45 d'EEETP maximaux. En sixième position se trouve le génie (3 799,45), en septième le droit (1 829,26) et en huitième et dernière place, le domaine multidisciplinaire (1 243,42). En moyenne, on retrouve 22 911,01 EEETP par domaine dans les universités au Québec et l'écart-type est de 17 547,72.

Pour les EEETP hors-campus, il s'avère que le nombre minimum pour tous les domaines est de 0. Il n'en est toutefois pas de même pour les maximums. Ainsi, le plus grand nombre d'EEETP relevé est de 823,67 pour le domaine de l'administration. Suivent ensuite : 2) sciences

sociales (799,79), 3) santé (341,03), 4) sciences pures (170,84), 5) droit (148,43), 6) génie (78,14), 7) arts et lettres (59,05) et 8) multidisciplinaire (10,08). La moyenne d'EEETP hors-campus par domaine est de 1 113,49 et l'écart-type est de 1 398,78.

Par domaine, certaines tendances sont également observables. Les domaines de la santé, multidisciplinaire, du génie et du droit obtiennent le même nombre d'EEETP minimaux relevés au sein du campus principal et hors-campus, soit de zéro. Toutefois, les nombres maximaux d'EEETP sur le campus principal et hors-campus sont souvent différents, ce qui indique qu'il n'existe pas encore d'université où l'effectif hors-campus d'un domaine particulier est plus important que celui sur le campus principal. De plus, l'ordre des domaines en fonction des maximums diffère du fait que ce soit sur le campus principal et hors-campus. Par exemple, sciences sociales obtient le plus grand nombre d'EEETP relevé sur un campus principal, ce qui n'est pas le cas hors-campus, car administration obtient le premier rang. Cependant, deux domaines conservent leur rang pour ce qui est des EEETP maximaux sur le campus principal et hors-campus. Ainsi, le domaine multidisciplinaire obtient toujours le moins d'EEETP maximaux relevés et génie obtient le sixième rang, tant sur le campus principal qu'hors-campus.

Tableau 9
Statistiques descriptives des EEETPP totaux au Québec selon les domaines disciplinaires et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETP			EEETP			Total
	Principal	Min	Max	HC	Min	Max	
Santé	105 160,32	0,00	42 018,69	2 823,93	0,00	968,01	107 984,26
Sciences pures	74 930,58	475,16	15 620,36	1 146,51	0,00	571,04	76 077,09
Multidisciplinaire	14 447,12	0,00	6 182,45	77,01	0,00	48,08	14 524,13
Génie	48 941,66	0,00	11 263,75	493,07	0,00	343,17	49 434,73
Sciences sociales	109 282,05	1,82	20 903,54	6 783,56	0,00	2 166,23	116 065,61
Administration	30 721,06	0,10	6 670,36	3 621,32	0,00	1 599,94	34 342,38
Arts et lettres	42 279,71	32,15	8 675,53	630,11	0,00	173,29	42 909,82
Droit	13 354,12	0,00	3 775,88	1 001,03	0,00	653,39	14 355,16
Total	439 116,63			16 576,55			455 693,18
Non comptabilisé							10 086,71
Total (Québec)							465 779,89
Moyenne	54 889,58			2 072,07			
Écart-type	37 846,72			2 258,95			

Non comptabilisés : INRS, TELUQ, ENAP.

Tout comme pour le tableau 8, seules les données relatives aux minimums et aux maximums relevés par domaine seront ici présentées, en plus de la moyenne et de l'écart-type.

En ce qui concerne les minimums relevés sur les campus principaux, les domaines de la santé, multidisciplinaire, génie et droit n'affichent aucun EEETPP. Les domaines d'administration (0,10) et de sciences sociales (1,82) en présentent, pour leur part, un faible nombre. Suivent ensuite les arts et lettres (32,15) et enfin, les sciences pures (475,16). Pour ce qui est des maximums relevés par domaine, le domaine de la santé (42 018,69) en présente le nombre le plus élevé. Les sciences sociales arrivent au second rang avec 20 903,54 EEETPP, les sciences pures en troisième place avec 15 620,36 EEETPP et le génie en quatrième place avec 11 263,75 EEETPP. Ensuite, un maximum de 8 675,53 EEETPP ont été relevés dans le domaine des arts et lettres. Enfin, les trois domaines ayant les plus faibles maximums sont l'administration (6 670,36), multidisciplinaire (6 182,45) et le droit (3 775,88). Toujours sur le campus principal, la moyenne des EEETPP est de 54 889,58 et l'écart-type est de 37 846,72.

Le minimum relevé des EEETPP hors-campus est de zéro, et ce, pour chacun des domaines. En ce qui a trait aux maximums relevés, toujours hors-campus, ce sont les sciences sociales (2 166,23) qui ont le plus élevé. Suivent ensuite les domaines d'administration (1 599,94), de la santé (968,01), du droit (653,39), des sciences pures (571,04), du génie (343,17) des arts et lettres (173,29) et multidisciplinaire (48,08). La moyenne d'EEETPP hors-campus est de 2 072,07 et de 2 258,95.

Enfin, il est possible de constater que les domaines de la santé, multidisciplinaire, de génie et de droit ont les mêmes minimums observés (0,00), tant sur le campus principal qu'hors-campus, ce qui n'est pas le cas des autres domaines pour les minimums relevés. Aucune constante n'a pas pu être observée en ce qui a trait aux maximums sur les campus principaux et hors-campus.

3.2 RÉPARTITION DES EEETP, DES EEETPP ET DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT PAR UNIVERSITÉ

Cette section présente la répartition des EEETP et des EEETPP par université selon les lieux d'enseignement et les domaines disciplinaires. Nous avons aussi illustré, sur des cartes du Québec, la distribution géographique de tous les lieux d'enseignement par université. Cela nous permet de juger de l'étalement, de l'intensité et de la concentration des sites hors-campus de chaque université au Québec.

3.2.1 Universités à charte

3.2.1.1 Université de Sherbrooke

- Volume des EEETP

Tableau 10
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	2 402,54	15,76	341,03	19,56	2 743,58	16,15
Sciences pures	2 466,22	16,18	170,84	9,80	2 637,06	15,52
Multidisciplinaire	63,25	0,41	0,8	0,05	64,05	0,38
Génie	1 811,97	11,89	78,14	4,48	1 890,11	11,13
Sciences sociales	4 450,84	29,20	799,79	45,88	5 250,63	30,91
Administration	1 770,94	11,62	145,14	8,33	1 916,08	11,28
Arts et lettres	1 005,83	6,60	59,05	3,39	1 064,88	6,27
Droit	1 272,10	8,35	148,43	8,51	1 420,53	8,36
Totaux	15 243,69	100,00	1 743,22	100,00	16 986,92	100,00
Proportion	89,74 %		10,26 %		100,00 %	

L'Université de Sherbrooke (UdeS) a déclaré 16 986,92 effectifs non pondérés dont un peu plus de 10 % se retrouvent dans des sites hors-campus de la province. Il s'agit de l'un des ratios les plus élevés parmi les universités à charte. Parmi l'ensemble des universités québécoises, l'Université de Sherbrooke est la quatrième en importance après l'UQAR, l'UQAT et l'UQO.

Au campus principal, 29,2 % des effectifs non pondérés sont recensés en sciences sociales, 16,18 % dans les sciences pures et 15,76 % en santé, suivies de près par les secteurs du génie (11,89 %) et de l'administration (11,62 %). Le droit (8,35 %), les arts et les lettres (6,6 %) ainsi que le multidisciplinaire (0,41 %) ferment la marche. Quant aux sites hors-campus, la distribution est à peu près similaire au campus principal, les sciences sociales et la santé arrivent en tête avec respectivement 45,88 % et 19,58 % des effectifs suivies de près par les sciences pures.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 11
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke

Domaine	Principal			Hors-campus			Total		
	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%	\$
Santé	11 410,86	28,25	39 195 847,67	968,01	18,58	3 325 075,63	12 378,87	27,14	42 520 923,30
Sciences pures	7 527,21	18,63	25 855 665,26	571,04	10,96	1 961 499,56	8 098,25	17,76	27 817 164,82
Multidisciplinaire	383,12	0,95	1 316 001,88	7,53	0,14	25 865,25	390,65	0,86	1 341 867,12
Génie	5 267,29	13,04	18 092 930,46	343,17	6,59	178 775,22	5 610,46	12,30	19 271 705,68
Sciences sociales	8 885,41	22,00	30 521 027,93	2 166,23	41,57	7 440 913,40	11 051,64	24,23	37 961 941,33
Administration	2 581,52	6,39	8 867 417,94	328,51	6,30	1 128 418,71	2 910,03	6,38	9 995 836,65
Arts et lettres	1 857,23	4,60	6 379 510,76	173,29	3,33	595 244,22	2 030,52	4,45	6 974 754,98
Droit	2 483,99	6,15	8 532 406,29	653,39	12,54	2 244 368,51	3 137,38	6,88	10 776 774,80
Totaux	40 396,63	100	138 760 808,18	5 211,17	100,00	17 900 160,50	45 607,80	100,00	156 660 968,69
Proportion	88,57 %		88,57 %	11,43 %		11,43 %	100,00 %		

Au campus principal, la distribution des EEETPP par secteur disciplinaire varie légèrement avec celle effectuée précédemment avec les EEETP. Étant donné la pondération de la grille de financement, la santé arrive en tête avec 28,25 % du financement, suivie de près par les sciences sociales 22 %. Les sciences pures (18,63 %) occupent le milieu de la distribution, et l'administration (6,39 %), le droit (6,15 %) et les arts et lettres (4,6 %) ferment la marche. Toutefois, sur les 5 211,16 unités de financement imputées aux sites hors-campus, 41,57 % des unités proviennent cette fois-ci des sciences sociales. La santé représente 18,58 % des unités, suivie du droit (12,54 %) et des sciences pures (10,96 %). Le génie (6,59 %), l'administration (6,3 %) et les arts et lettres (3,33 %) arrivent derniers.

L'Université de Sherbrooke peut compter sur un financement estimé à 17 900 160,50 \$ provenant de son enseignement délocalisé, réparti entre les domaines selon les mêmes proportions que les unités de financement décrites plus haut.

▪ Répartition géographique des EEETP et EEETPP

Tableau 12
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université de Sherbrooke

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	15 243,69	89,74	89,74	40 396,63	88,57	88,57
Campus de Longueuil	1 174,89	6,92	10,26	3 650,74	8,00	11,43
Campus conjoint de Saguenay	80,80	0,48		309,45	0,68	
Collège Montmorency	49,83	0,29		127,50	0,28	
Hôtels Jaro de Québec	24,20	0,14		86,95	0,19	
Collège Mérici	27,80	0,16		64,34	0,14	
Centre d'arts Orford	16,47	0,10		57,03	0,13	
Collège François-Xavier Garneau	10,13	0,06		53,30	0,12	
Collège Lionel Groulx	10,13	0,06		47,45	0,10	
Centre culturel et communautaire de Sainte-Thérèse	16,00	0,09		47,08	0,10	
Centre multiservice de Sainte-Thérèse	10,20	0,06		36,78	0,08	
CFP Neufchâtel	19,27	0,11		35,53	0,08	
Cégep de Jonquière	15,10	0,09		35,03	0,08	
École nationale de police du Québec	32,30	0,19		34,56	0,08	
Air Transat Montréal	12,40	0,07		13,27	0,03	
CFP de l'Outaouais	11,20	0,07		15,53	0,03	
CFP de Brossard	5,40	0,03		23,87	0,05	
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	5,37	0,03		19,53	0,04	
Cégep de Drummondville	5,47	0,03		18,89	0,04	
Cégep de Trois-Rivières	9,97	0,06		16,82	0,04	
Commission scolaire des Bois-Francs	5,40	0,03		16,41	0,04	
Campus Ubisoft	7,00	0,04		16,03	0,04	
Vanier College	5,64	0,03		13,51	0,03	
Cégep de l'Outaouais	8,30	0,05		50,53	0,11	
Centre Saint-Dominique Shawinigan	3,10	0,02		13,03	0,03	
Polyvalente Sainte-Thérèse	5,60	0,03		12,82	0,03	
Commission scolaire Beauce-Etchemin	3,80	0,02		12,75	0,03	
École Bois-Joli-Sacré-Cœur	5,43	0,03		12,44	0,03	
École du Mai	5,40	0,03		12,37	0,03	
Collège Dawson	5,10	0,03		11,68	0,03	
École de l'Assomption	5,03	0,03	11,53	0,03		
Frères du Sacré-Cœur Rimouski	2,50	0,01	11,05	0,02		
École Saint-David de Victoriaville	4,50	0,03	10,31	0,02		
École Jacques-Buteux	6,40	0,04	10,30	0,02		
Cégep de Rimouski	4,43	0,03	10,15	0,02		
60 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	97,3	1,18		225,89	0,50	
Résiduel hors-campus	31,37	0,18		66,73	0,15	
Totaux	16 986,92	100,00	100,00	45 607,80	100,00	100,00

Les EEETP recensés dans les 94 sites hors-campus représentent 10,26 % des effectifs non pondérés totaux à l'université. À noter que c'est l'université au Québec qui a délocalisé son offre de formation dans le plus grand nombre de lieux d'enseignement en 2008-2009. En EEETPP, la proportion de l'ensemble des sites hors-campus est en légère hausse à 11,43 %. Parmi ces derniers, le Campus de Longueuil, une succursale, est le plus important : il représente 6,92 % des EEETP et 8 % des EEETPP totaux. En comparaison, le deuxième campus délocalisé en importance, le Campus conjoint de Saguenay regroupe 0,48 % des EEETP et 0,68 % des EEETPP totaux. L'importance relative des autres sites hors-campus, tous des points de service, est encore moindre. À titre illustratif, 60 sites hors-campus ont 10 EEETPP et moins, ce qui ne représente, au total, que 0,5 % des EEETPP totaux recensés à l'université.

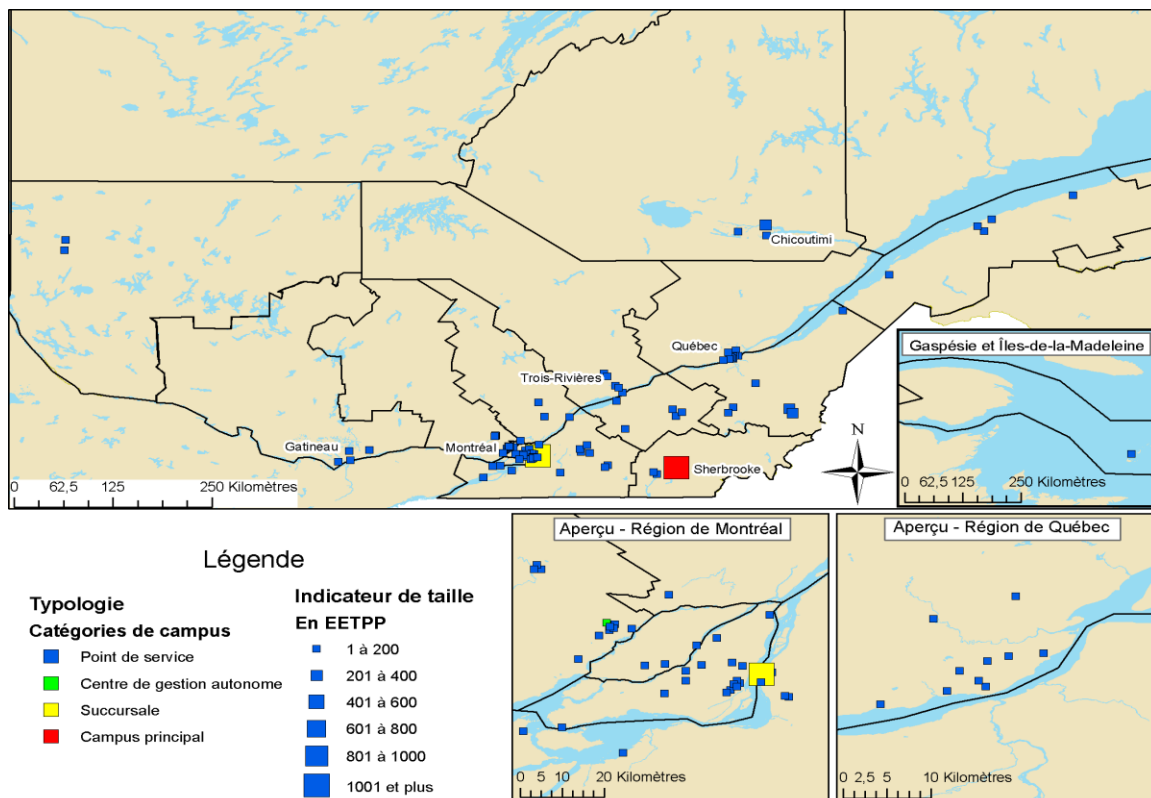
À noter, le Campus de Longueuil de l'Université Sherbrooke est le site hors-campus où l'on dénombre le plus d'EEETPP au Québec, suivi de la succursale de Lévis de l'UQAR, soit respectivement 3 650,74 EEETPP et 2 212,88 EEETPP. Toutefois, c'est au campus de Lévis que l'on dénombre le plus d'EEETP, à savoir 1 473,04 comparativement à 1 174,89 pour le Campus de Longueuil. Autrement dit, la valeur pondérée moyenne d'un étudiant ou d'un effectif étudiant à temps plein (EEETP) est plus élevée au Campus de Longueuil qu'au Campus de Lévis. Cela s'explique, entre autres, par le fait que le Campus de Longueuil dénombre un plus grand nombre d'EEETPP en sciences pures (387,53)²⁵ que le Campus de Lévis (133,35)²⁶.

²⁵ Voir le tableau 54

²⁶ Voir le tableau 57

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 1 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Sherbrooke



L'Université est étalée dans la plupart des régions du Québec à l'exception de la région Nord du Québec et de la région Côte-Nord du Québec. La majorité des sites sont concentrés dans les régions métropolitaines de Québec, Trois-Rivières et Montréal en plus d'être présents dans chaque région métropolitaine. Certains points de services dont celui des Îles-de-la-Madeleine et de Rouyn-Noranda sont fortement éloignés du campus principal à Sherbrooke.

3.2.1.2 Université Bishop

- Volume des EEETP

Tableau 13
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Bishop

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sciences pures	317,40	16,61	0,05	0,12	317,45	16,29
Multidisciplinaire	1,00	0,05	0,00	0,00	1,00	0,05
Génie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sciences sociales	842,03	44,07	6,92	18,41	848,94	43,57
Administration	252,53	13,22	0,37	0,98	252,90	12,98
Arts et lettres	497,76	26,05	30,24	80,49	528,00	27,10
Droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	1 910,72	100,00	37,57	100,00	1 948,29	100,00
Proportion	98,07 %		1,93 %		100,00 %	

L'Université Bishop déclare, tous sites confondus, 1 948,29 EEETP. De ce nombre, 98,07 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 1,93 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (44,07 %) et en arts et lettres (26,05 %) représentent un peu plus 70 % des EEETP recensés au campus principal. La part de ces deux secteurs dans les sites délocalisés représente 99 % des effectifs, soit 80,49 % pour les arts et lettres et 18,41 % pour les sciences sociales.

- Volume des EEETPP

Tableau 14
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Bishop

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Sciences pures	585,42	21,30	2 010 884,25	0,08	0,10	290,13	585,50	20,65
Multidisciplinaire	1,87	0,07	6 423,38	0,00	0,00	-	1,87	0,07
Génie	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Sciences sociales	1 108,39	40,32	3 807 276,13	7,48	8,67	25 701,23	1 115,87	39,36
Administration	270,21	9,83	928 150,58	0,40	0,46	1 359,90	270,60	9,54
Arts et lettres	782,90	28,48	2 689 215,16	78,32	90,77	269 022,24	861,21	30,38
Droit	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Totaux	2 748,78	100,00	9 441 949,49	86,28	100,00	296 373,49	2 835,06	100,00
Proportion	96,96 %		96,96 %	3,04 %		3,04 %	100,00 %	

Sur un total de 2 835,06 EEETPP, 2 748,78 unités (96,96 %) sont attribuées au campus principal. De ce nombre, une majorité des unités de financement sont attribuées aux sciences sociales (40,32 %), suivies par les arts et lettres (28,48 %) et les sciences pures (21,3 %). L'administration (9,83 %) et le multidisciplinaire (0,07 %) terminent en queue de la distribution.

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 86,28, soit 3,04 % des revenus provenant de la subvention gouvernementale. Les arts et lettres représentent 90,77 % des unités de financement (78,32 unités), les sciences sociales, 8,67 % (7,48 unités) et l'administration 0,4 % (0,46 unité).

Parmi les universités anglophones du Québec, l'Université Bishop est celle qui délocalise, proportionnellement, le plus d'EEETP (Tableau 4) et d'EEETPP (Tableau 5).

▪ Répartition géographique des EEETP et EEETPP

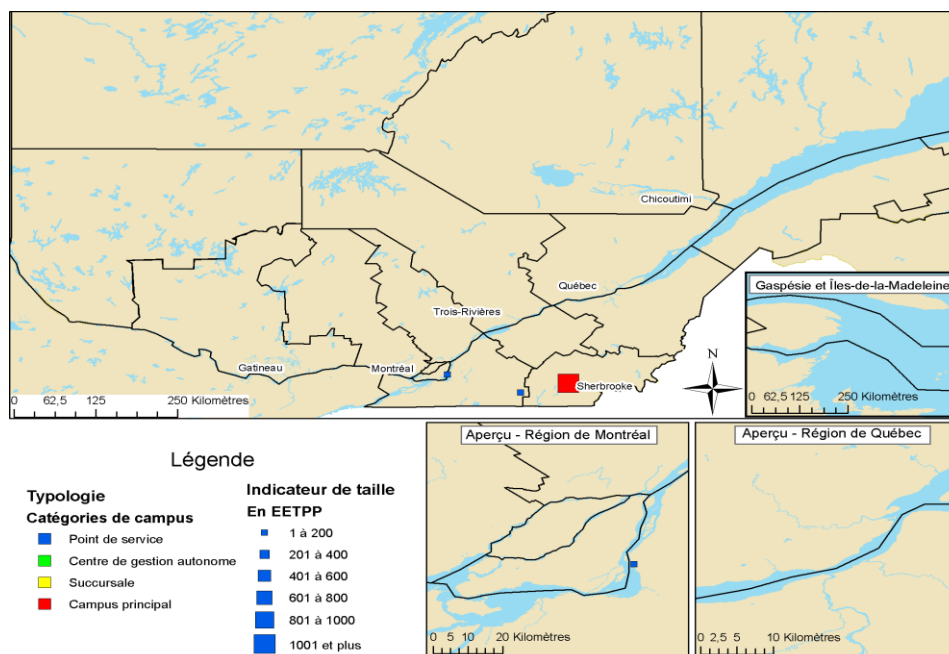
Tableau 15
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université Bishop

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	1 910,72	98,07	98,07	2 748,78	96,96	96,96
Centre Knowlton	26,80	1,38	1,93	59,74	2,11	3,04
Campus de St-Lambert	9,10	0,47		24,43	0,86	
Résiduels hors-campus	1,67	0,09		2,11	0,07	
Totaux	1 948,29	100,00	100,00	2 835,06	100,00	100,00

Bishop déclare offrir des activités de formation sur deux sites hors-campus. Les deux sites, le Centre Knowlton au Lac-Brome ainsi que le Campus de Saint-Lambert à Longueuil, représentent respectivement 26,80 et 9,10 EEETP pour l'année 2008-2009, c'est-à-dire, respectivement, 1,38 % et 0,47 % des EEETP totaux. Une fois les résultats transformés en unité de financement (EEETPP), ces deux sites délocalisés représentent environ 3 % des EEETPP de l'université. En effet, le Centre Knowlton et le Campus de Saint-Lambert représentent respectivement 2,11 % et 0,86 % des EEETPP.

Localisation des lieux d'enseignement

Carte 2 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Bishop



L'Université compte seulement deux points de service relativement peu éloignés du campus principal. Le Campus de Saint-Lambert à Longueuil de l'Université Bishop est le seul site hors-campus présent dans la région métropolitaine de Montréal.

3.2.1.3 Université Concordia

- Volume des EEETP

Tableau 16
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Concordia

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	209,80	0,86	0,00	0,00	209,80	0,85
Sciences pures	5 169,97	21,17	45,91	29,54	5 215,88	21,22
Multidisciplinaire	293,90	1,20	0,00	0,00	293,90	1,20
Génie	2 386,73	9,77	6,11	3,93	2 392,84	9,74
Sciences sociales	8 451,44	34,60	87,62	56,37	8 539,07	34,74
Administration	3 324,91	13,61	11,83	7,61	3 336,74	13,58
Arts et lettres	4 296,45	17,59	1,78	1,14	4 298,23	17,49
Droit	290,62	1,19	2,18	29,54	292,80	1,19
Totaux	24 423,82	100,00	155,43	100,00	24 579,35	100,00
Proportion	99,37 %		0,63 %		100,00 %	

L'Université Concordia déclare, tous sites confondus, 24 579,24 EEETP. De ce nombre, 99,37 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 0,63 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (34,6 %) et sciences pures (21,17 %) représentent environ 55 % des EEETP recensés sur le campus principal. En comparaison, des 155,43 effectifs délocalisés, plus de 86 % proviennent de ces deux domaines, à savoir 56,37 % pour les sciences sociales et 29,54 % pour les sciences pures. Viennent ensuite l'administration (7,61 %), puis le génie (3,93 %) et, enfin, le droit (1,4 %) et les arts et lettres (1,14 %).

▪ Volume des EEETPP

Tableau 17
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Concordia

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	692,23	1,51	2 377 775,49	0,00	0,00	-	692,23	1,51
Sciences pures	10 277,30	22,46	35 302 122,01	71,3252	32,81	244 999,21	10 348,63	22,51
Multidisciplinaire	1 032,36	2,26	3 546 105,00	0,00	0,00	-	1 032,36	2,25
Génie	8 100,78	17,70	27 825 847,24	18,272477	8,41	62 765,23	8 119,05	17,66
Sciences sociales	12 365,63	27,02	42 475 457,02	108,56334	49,95	372 910,73	12 474,20	27,13
Administration	4 205,06	9,19	14 444 204,25	12,66726	5,83	43 511,53	4 217,72	9,17
Arts et lettres	8 675,53	18,96	29 800 115,63	3,45602	1,59	11 871,29	8 678,99	18,88
Droit	410,08	0,90	1 408 591,91	3,0738	1,41	10 558,38	413,15	0,90
Totaux	45 758,97	100,00	157 180 218,56	217,36	100,00	746 616,37	45 976,32	100,00
Proportion	99,53 %		99,53 %	0,47 %		0,47 %	100,00 %	

Sur un total de 45 976,32 EEETPP, 45 758,97 unités (99,53 %) sont attribuées au campus principal. De ce nombre, une majorité des unités de financement est attribuée aux sciences sociales (27,02 %), suivies par les sciences pures (22,46 %), les arts et lettres (18,96 %), le génie (17,7 %) et l'administration (9,19 %). Le secteur multidisciplinaire (2,26 %), la santé (1,51 %) et le droit (0,9 %) terminent en queue de la distribution.

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 217,36, correspondant à seulement 0,47 % des revenus provenant de la subvention gouvernementale. De ce nombre, plus de 80 % proviennent des sciences sociales (49,95 %) et des sciences pures

(32,81 %). L'administration (5,83 %), les arts et lettre (1,59 %) et le droit (1,41 %) complètent le portrait.

▪ Répartition géographique des EEETP et EEETPP

Tableau 18
Distribution des EEETP et des EEETPP de l'université selon les lieux d'enseignement

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	24 423,824	99,37	99,37	45 758,96621	99,53	99,53
Torah and Vocational Institute	38,40	0,16	0,63	52,76	0,11	0,47
Institut en génie de l'énergie électrique – École polytechnique	4,95	0,02		15,68	0,03	
École de formation, Diocèse de Saint-Jean-Longueuil	0,20	0,0005		0,21	0,00	
Résiduels hors-campus	111,89	0,46		148,70	0,32	
Totaux	1 948,29	100,00		100,00	2 835,06	

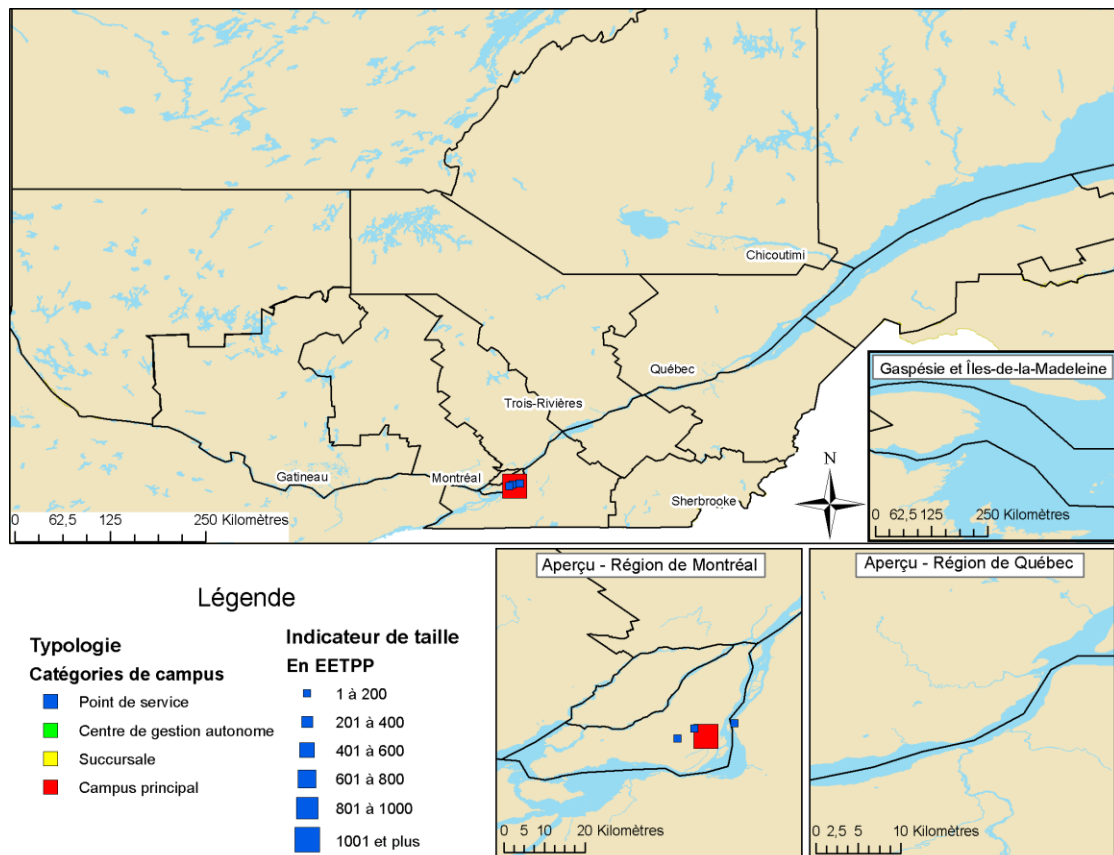
L'Université Concordia déclare offrir des activités de formation sur trois sites hors-campus. De ce nombre, deux sites déclarent 10 EEETP et moins pour l'année 2008-2009, ce qui représente, proportionnellement, 0,02 % des effectifs totaux. Le plus important des sites hors-campus, la *Torah and Vocational Institute*, située au Cégep Marie-Victorin à Montréal, regroupent 38,40 EEETP, soit 0,16 % des EEETP déclarés au gouvernement par l'établissement.

En termes d'EEETPP, seule l'École de formation du diocèse de Saint-Jean-Longueuil a moins de 10 EEETPP (0,21). La *Torah and Vocational Institute* (52,76) et l'Institut en génie de l'énergie électrique de l'École polytechnique (15,68) représentent à eux deux 0,14 % des EEETPP totaux de l'Université.

Plus de la moitié des EEETP (111,89) et des EEETPP (148,70) recensés dans les sites hors-campus ne peuvent être attribués à l'un ou l'autre des sites. Toutefois, ce résiduel hors-campus représente seulement 0,46 % des EEETP et 0,32 % des EEETPP totaux.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 3 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Concordia



Le pavillon principal de l'Université Concordia ainsi que ses trois points de service sont situés dans la région métropolitaine de Montréal, l'un à Longueuil et les deux autres sur l'Île de Montréal.

3.2.1.4 École des hautes études commerciales de Montréal

- Volume des EEETP

Tableau 19
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École des HEC

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	7,90	0,10	0,00	0,00	7,90	0,10
Sciences pures	1 200,58	15,23	2,73	1,77	1 203,31	14,98
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sciences sociales	1 584,21	20,10	28,74	18,67	1 612,95	20,07
Administration	4 673,99	59,31	118,46	76,94	4 792,45	59,65
Arts et lettres	21,87	0,28	0,00	0,00	21,87	0,27
Droit	392,22	4,98	4,04	2,63	396,27	4,93
Totaux	7 880,77	100,00	153,97	100,00	8 934,74	100,00
Proportion	98,08 %		1,92 %		100,00 %	

HEC Montréal déclare, tous sites confondus, 8 934,74 EEETP. De ce nombre, 98,08 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 1,92 % pour l'ensemble des hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en administration au campus principal, du fait de la vocation particulière de cette école, représentent 59,31 %. Les sciences sociales et les sciences pures suivent avec respectivement 20,1 % et 15,23 % des EEETP du campus principal. Le droit (4,98 %), les arts et lettres (0,28 %) et la santé (0,1 %) ferment la marche. Par comparaison avec les sites hors-campus, des 153,97 effectifs délocalisés, plus de 95 % proviennent de l'administration (76,94 %) et des sciences sociales (18,67 %). Les autres secteurs représentent moins de 5 % des EEETP recensés dans les sites hors-campus.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 20
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École des HEC

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	35,68	0,29	122 562,81	0,00	0,00	-	35,68	0,28
Sciences pures	2 007,60	16,14	6 896 010,04	11,96925	6,07	41 113,89	2 019,56	15,99
Multidisciplinaire	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Génie	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Sciences sociales	2 784,63	22,39	9 565 109,13	37,56114	19,05	129 021,01	2 822,20	22,34
Administration	6 670,36	53,64	22 912 414,80	135,44981	68,71	465 264,68	6 805,81	53,87
Arts et lettres	33,72	0,27	115 836,52	0,00	0,00	-	33,72	0,27
Droit	904,38	7,27	3 106 492,22	12,149734	6,16	41 733,85	916,52	7,25
Totaux	12 436,37	100,00	42 718 425,52	197,13	100,00	677 133,44	12 633,50	100,00
Proportion	98,44 %		98,44 %	1,56 %		1,56 %	100,00 %	

HEC Montréal déclare, tous sites confondus, 12 633,50 EEETPP. De ce nombre, 98,44 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 1,56 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

La distribution des EEETPP selon les secteurs disciplinaires est comparable à celle observée au tableau 19 où les résultats sont présentés en EEETP. Les activités de formation en administration (53,64 %) et en sciences sociales (22,39 %) représentent environ 76 % des EEETPP du campus principal. Les sciences pures (16,14 %), le droit (7,27 %), la santé (0,29 %) et les arts et lettres (0,27 %) ferment la marche. Par comparaison avec les sites hors-campus, des 197,13 effectifs délocalisés, plus de 87 % proviennent de l'administration (68,71 %) et des sciences sociales (19,05 %). Le droit (6,16 %) et les sciences pures (6,07 %) complètent le portrait.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 21
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'École des HEC

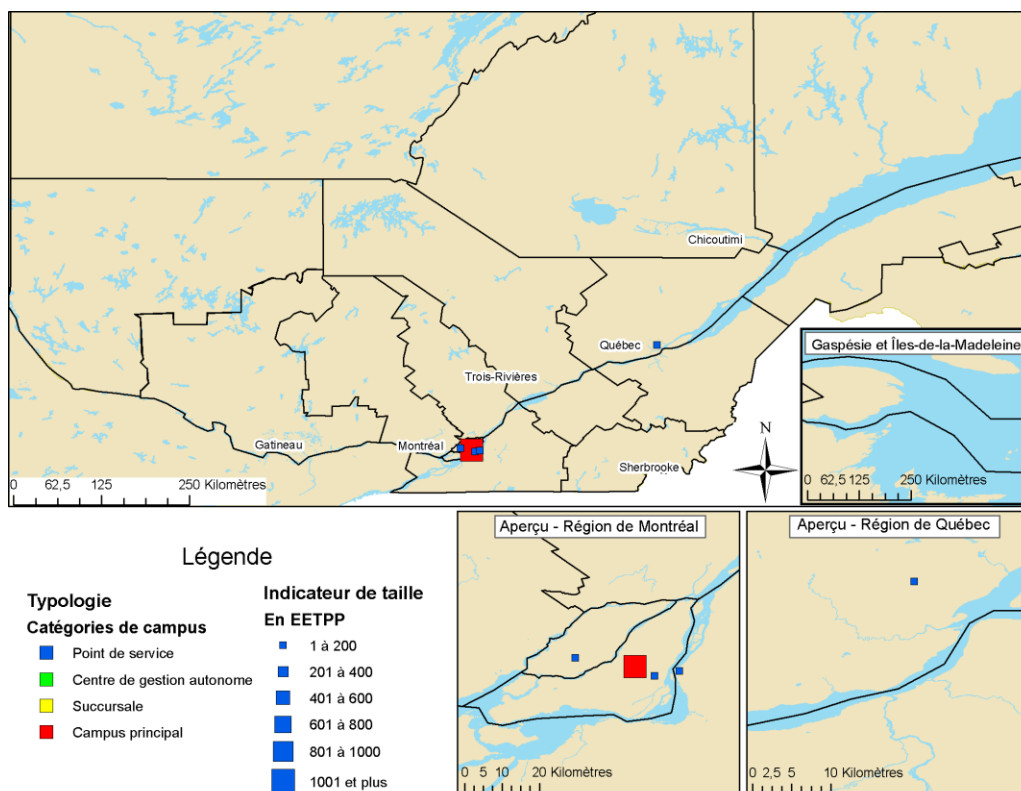
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	7 880,77	98,08	98,08	12 436,37	98,76	98,76
Campus Ville-de-Laval	78,00	0,97	1,92	78,00	0,62	1,24
Campus Longueuil	62,10	0,77		62,10	0,49	
Agence du revenu du Canada	2,07	0,03		2,07	0,02	
Résiduels hors-campus	11,80	0,15		14,10	0,11	
Totaux	8 034,74	100,00	100,00	12 592,63	100,00	100,00

L'importance relative des campus délocalisés baisse légèrement lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que l'unité de dénombrement des effectifs étudiants à temps plein (EEETP). En effet, le financement hors-campus (en effectifs pondérés) représente 1,24 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement comparativement à 1,92 % en termes d'effectifs non pondérés.

HEC Montréal déclare offrir des activités de formation sur trois sites hors-campus. Les plus importants d'entre eux, Campus Ville-de-Laval à Laval (78 EEETP), et le Campus de Longueuil (62,10 EEETP) représentent respectivement 0,97 % et 0,77 % des effectifs non pondérés totaux. Comme indiqué au tableau 20, la présentation des résultats en unités de financement (EEETPP) a pour effet de réduire légèrement l'importance relative de l'ensemble des sites délocalisés dont les sites hors-campus à Laval (0,62 %) et Longueuil (0,49 %).

▪ Localisation des lieux d'enseignement

**Carte 4 : Répartition des lieux d'enseignement –
École des hautes études commerciales de Montréal**



Le pavillon principal de HEC Montréal ainsi que trois de ses points de service sont situés dans la région métropolitaine de Montréal, soit à Longueuil, Montréal et Laval. HEC Montréal a un autre point de service dans la région métropolitaine de Québec.

3.2.1.5 École Polytechnique de Montréal

▪ Volume des EEETP

L'École Polytechnique déclare, tous sites confondus, 4 372,43 EEETP. De ce nombre, 99,63 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 0,37 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Tableau 22
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sciences pures	507,68	11,65	3,42	21,28	511,10	11,69
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	3 799,45	87,22	12,65	78,72	3 812,10	87,18
Sciences sociales	27,83	0,64	0,00	0,00	27,83	0,64
Administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arts et lettres	21,40	0,49	0,00	0,00	21,40	0,49
Droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	4 356,37	100,00	16,06	100,00	4 372,43	100,00
Proportion	99,63 %		0,37 %		100,00 %	

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation sur le campus principal, du fait de la vocation particulière en génie de cette école, représentent 87,22 %, suivies de loin par les sciences pures à 11,65 %. D'une importance marginale, les sciences sociales (0,64 %) et les arts et lettres (0,49 %) ferment la marche. Quant aux sites hors-campus, les 16,06 effectifs délocalisés sont répartis entre le génie (78,72 %) et les sciences pures (21,28 %).

▪ Volume des EEETPP

Tableau 23
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sciences pures	1 007,60	8,17	3 461 959,07	4,82	15,04	1 012,42	1 012,42	8,19
Multidisciplinaire	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	11 263,75	91,36	38 690 533,95	27,23	84,96	11 290,98	11 290,98	91,35
Sciences sociales	29,78	0,24	102 298,71	0,00	0,00	29,78	29,78	0,24
Administration	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arts et lettres	27,21	0,22	93 479,00	0,00	0,00	27,21	37,21	0,22
Droit	0,00	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	12 328,34	100,00	42 347 370,73	32,05	100,00	110 093,31	12 360,40	100,00
Proportion	99,74 %		99,74 %	0,26 %		0,26 %	100,00 %	

L'École Polytechnique de Montréal déclare, tous sites confondus, 12 360,40 EEETPP. De ce nombre, 99,74 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 0,26 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

La distribution des EEETPP selon les secteurs disciplinaires est comparable à celle observée au tableau 22 où les résultats sont présentés en EEETP. Les activités de formation en génie (91,36 %) et en sciences pures (8,17 %) représentent 99,54 % des EEETPP du campus principal. À 0,46 %, les sciences sociales (0,24 %) et les arts et lettres (0,22 %) représentent une part négligeable des EEETPP. Les 32,3 EEETPP des sites hors-campus sont répartis entre le génie (84,96 %) et les sciences pures (15,04 %).

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 24
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'École Polytechnique

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	4 356,37	99,63	99,63	12 328,34	99,74	99,74
Service sécurité incendie Longueuil	4,90	0,11	0,37	10,34	0,08	0,26
Collège François-Xavier-Garneau	3,40	0,08		4,79	0,04	
Résiduels hors-campus	7,76	0,18		16,92	0,14	
Totaux	4 372,43	100,00	100,00	12 360,40	100,00	100,00

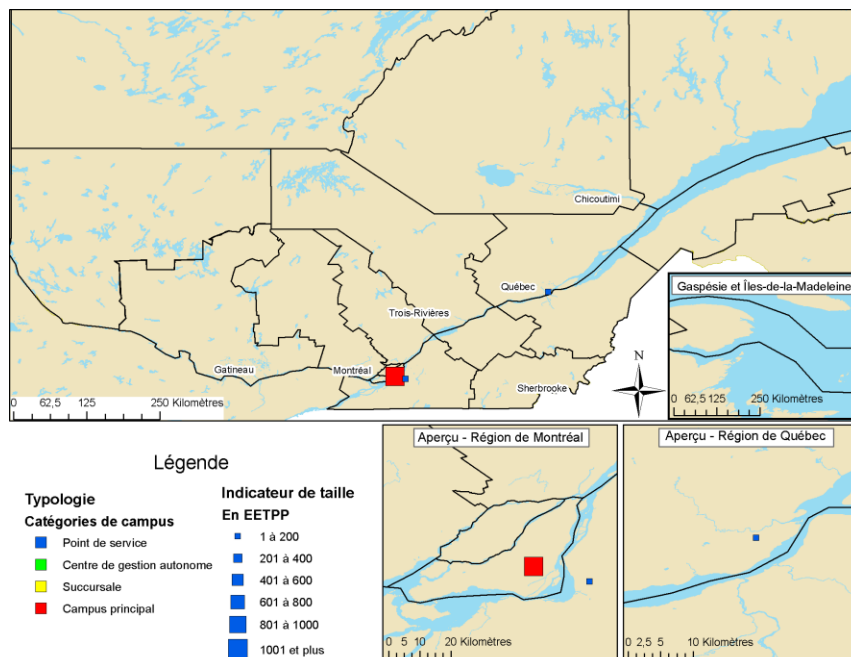
L'importance relative des campus délocalisés baisse légèrement lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que l'unité de dénombrement des effectifs étudiants à temps plein (EEETP). En effet, le financement hors-campus représente 0,26 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement comparativement à 0,37 % en termes d'effectifs non pondérés.

L'École Polytechnique de Montréal déclare offrir des activités de formation sur deux sites hors-campus. Le site du Service de sécurité incendie de Longueuil (4,90 EEETP) et le Collège François-Xavier-Garneau à Québec (3,40 EEETP) représentent respectivement 0,11 % et 0,08 % des effectifs non pondérés totaux. Comme indiqué précédemment, la présentation des résultats en unités de financement (EEETPP) a pour effet de réduire légèrement l'importance relative de l'ensemble des deux sites délocalisés soit 0,08 % pour le site de Service de sécurité incendie de Longueuil et 0,04 % pour le Collège François-Xavier-Garneau.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

L'École Polytechnique a deux points de service dont l'un est situé à Longueuil (Service de sécurité incendie) à proximité de son campus principal à Montréal et l'autre au Collège François-Xavier-Garneau à Québec.

Carte 5 : Répartition des lieux d'enseignement – École Polytechnique



3.2.1.6 Université de Montréal

- Volume des EEETP

Tableau 25
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	9 093,04	28,61	206,82	27,55	9 299,86	28,59
Sciences pures	4 278,41	13,46	4,66	0,62	4 283,07	13,17
Multidisciplinaire	862,54	2,71	1,58	0,21	864,13	2,66
Génie	52,51	0,17	0,06	0,01	52,57	0,16
Sciences sociales	11 560,01	36,37	404,57	53,90	11 964,58	36,78
Administration	265,76	0,84	71,66	9,55	337,42	1,04
Arts et lettres	3 840,65	12,08	27,86	3,71	3 868,51	11,89
Droit	1 829,26	5,76	33,45	4,46	1 862,71	5,73
Totaux	31 782,18	100,00	750,66	100,00	32 532,84	100,00
Proportion	97,69 %		2,31 %		100,00 %	

L'Université de Montréal déclare, tous sites confondus, 32 532,84 EEETP. En guise de précision, ces données n'incluent pas, malgré près de 390 EEETP déclarés dans les secteurs du génie et de l'administration, l'École Polytechnique et HEC Montréal, lesquelles font une déclaration unique au gouvernement à des fins de financement. Les effectifs totaux se répartissent de la façon suivante : 97,69 % proviennent du campus principal contre 2,31 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en santé (28,61 %) et en sciences sociales (36,37 %) représentent environ 65 % des EEETP recensés au campus principal. En comparaison avec les sites hors-campus, plus de la moitié des 750,66 effectifs délocalisés (53,9 %) est dénombrée en sciences sociales. La santé arrive deuxième, en baisse à 27,55 %. L'importance relative cumulée de ces deux secteurs dans les sites hors-campus est plus importante (81 %) que sur le campus principal (65 %).

▪ Volume des EEETPP

Tableau 26
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	42 018,69	46,19	144 332 508,94	596,73	46,55	2 049 749,37	42 615,42	46,19
Sciences pures	14 213,94	15,62	48 824 316,69	15,66	1,22	53 799,59	14 229,60	15,42
Multidisciplinaire	2 202,71	2,42	7 566 316,69	3,69	0,29	12 690,46	2 206,40	2,39
Génie	250,16	0,27	859 277,96	0,27	0,02	910,95	250,42	0,27
Sciences sociales	20 903,54	22,98	71 802 812,56	508,97	39,71	1 748 285,60	21 412,50	23,21
Administration	409,58	0,45	1 406 905,08	76,82	5,99	263 887,78	486,41	0,53
Arts et lettres	7 197,33	7,91	24 722 553,24	32,14	2,51	110 383,57	7 229,47	7,84
Droit	3 775,88	4,15	12 969 991,90	47,52	3,71	163 239,16	3 823,40	4,14
Totaux	90 971,82	100,00	312 484 573,66	1 281,80	100,00	4 402 946,47	92 253,63	100,00
Proportion	98,61 %		98,61 %	1,39 %		1,39 %	100,00 %	

Dans le campus principal, la santé représente la majorité (46,19 %) du financement reçu, suivie par les sciences sociales (22,98 %). Les sciences pures (15,62 %) occupent le milieu de la distribution, et le droit (4,15 %), les arts (7,91 %), puis l'administration (0,45 %) et le génie (0,27 %) ferment la marche.

Dans les sites hors-campus, des 1 281,80 unités de financement recensées, une majorité relative (46,55 %) provient de la santé. Les sciences sociales représentent 39,71 % des unités, suivies de l'administration (5,99 %), du droit (3,71 %) et des arts et lettres (2,51 %). Les sciences pures, le secteur multidisciplinaire et le génie représentent ensemble moins de 2 % des unités de financement. Le renversement du poids relatif du secteur de la santé comparativement à celui des sciences sociales, exprimé d'abord dans le tableau 25 en EEETP et ensuite dans le tableau 26 en EEETPP, s'explique par une valeur de l'unité de financement plus importante en santé qu'en sciences sociales.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 27
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'Université de Montréal

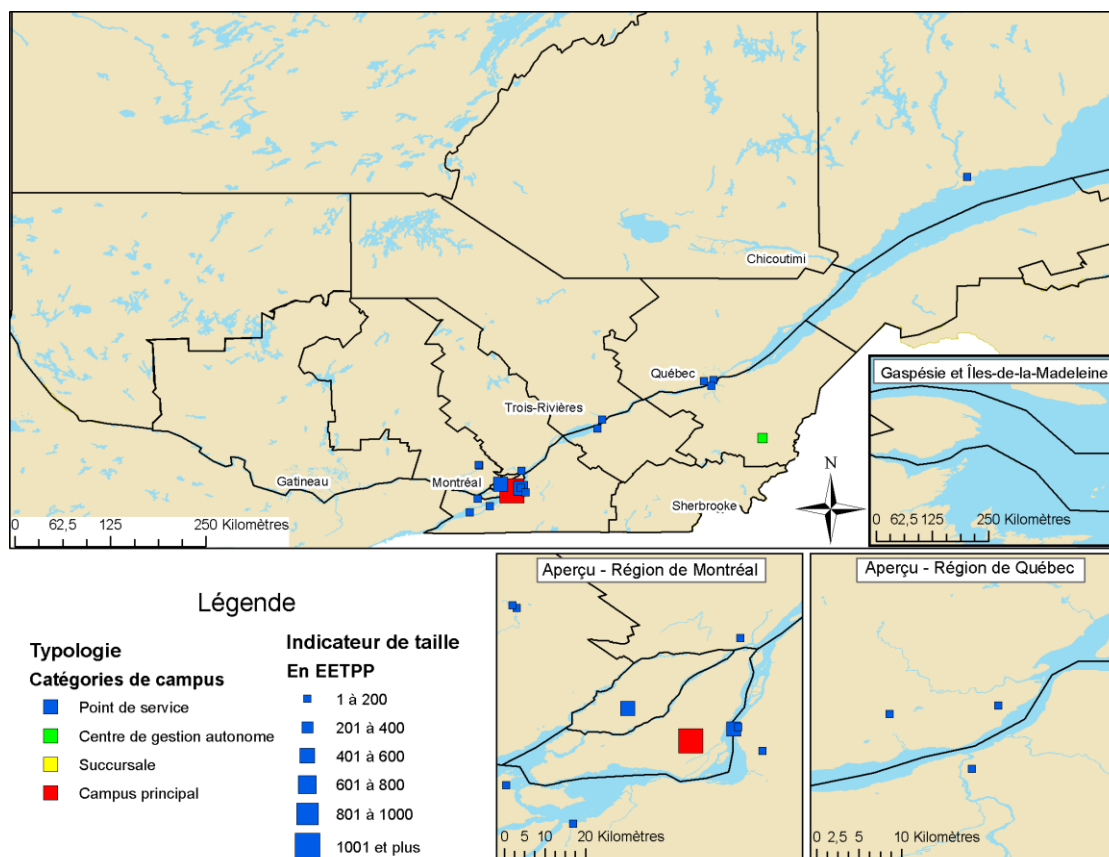
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	31 782,18	97,69	97,69	90 971,82	98,61	98,61
Complexe Daniel-Johnson	277,76	0,85	2,31	429,42	0,47	1,39
Édifice Port-de-Mer	276,66	0,85		426,56	0,46	
Collège Saint-Charles-Garnier	23,80	0,07		76,04	0,08	
Campus de Lanaudière	34,18	0,11		75,01	0,08	
École nationale de police du Québec	13,50	0,04		14,45	0,02	
Complexe Saint-Charles à Longueuil	2,07	0,01		10,075	0,01	
11 hors-campus (10 EEETPP/ EETP et moins)	23,47	0,07		47,02	0,05	
Résiduels hors-campus	99,22	0,30		202,57	0,22	
Totaux	32 532,84	100,00		100,00	92 253,64	

L'importance relative des sites délocalisés baisse de façon importante lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que l'unité de dénombrement des effectifs étudiants à temps plein (EEETP). En effet, le financement hors-campus représente 1,39 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement comparativement à 2,31 % en termes d'effectifs non pondérés. Comme nous l'avons vu dans les deux tableaux précédents, cela s'explique par une valeur de l'unité de financement plus importante en santé qu'en sciences sociales.

L'Université de Montréal déclare offrir des activités de formation sur 17 sites hors-campus. Les plus importants d'entre eux, le Complexe Daniel-Johnson à Laval, et l'Édifice Port-de-Mer à Longueuil, regroupent respectivement 277,76 et 276,66 EEETP. Pour chacun, cela représente environ 0,85 % de tous les EEETP déclarés au gouvernement par l'établissement. Comme indiqué précédemment, la présentation des résultats en unités de financement (EEETPP) a pour effet de réduire l'importance relative de tous les sites délocalisés dont le Complexe Daniel-Johnson à Laval (0,47 %) et l'Édifice Port-de-Mer à Longueuil (0,46 %).

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 6 : Répartition des lieux d'enseignement – Université de Montréal



L'Université est étalée dans quelques régions du Québec. Toutefois, la majorité de ses points de service sont concentrés dans les régions métropolitaines de Québec, de Trois-Rivières et en particulier, de Montréal. En effet, les deux sites hors-campus les plus importants, soit le Complexe Daniel-Johnson à Laval et l'Édifice Port-de-Mer à Longueuil, sont situés dans la région métropolitaine de Montréal dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres du campus principal.

3.2.1.7 Université Laval

▪ Volume des EEETP

L'Université Laval déclare, tous sites confondus, 28 252,15 EEETP. De ce nombre, 95,39 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 4,61 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Tableau 28
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Laval

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	5 021,67	18,63	29,23	2,25	5 050,90	17,88
Sciences pures	3 424,42	12,71	21,72	1,67	3 446,14	12,20
Multidisciplinaire	1 243,42	4,61	10,08	0,77	1 253,50	4,44
Génie	1 439,19	5,34	2,46	0,19	1 441,65	5,10
Sciences sociales	8 402,00	31,18	333,95	25,66	8 735,95	30,92
Administration	2 574,45	9,55	823,67	63,29	3 398,13	12,03
Arts et lettres	3 624,68	13,45	33,54	2,58	3 658,22	12,95
Droit	1 220,89	4,53	46,77	3,59	1 267,66	4,49
Totaux	26 950,72	100,00	1 301,43	100,00	28 252,15	100,00
Proportion	95,39 %		4,61 %		100,00 %	

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (31,18 %) et en santé (18,63 %) représentent près de 50 % des EEETP recensés au campus principal. Les arts et lettres (13,45 %), les sciences pures (12,71 %), l'administration (9,55 %), le génie (5,34 %), le droit (4,53 %) ainsi que le secteur multidisciplinaire (0,41 %) ferment la marche. Toutefois, dans les sites hors-campus, l'administration obtient à elle seule plus de 63 % des EEETP délocalisés, suivie par les sciences sociales (25,66 %). L'importance relative cumulée de ces deux secteurs dans les sites hors-campus est plus importante (88 %) que sur le campus principal (40 %).

▪ Volume des EEETPP

L'importance relative des secteurs varie légèrement lorsque calculée en termes d'EEETPP. À l'instar des trois autres universités intégrant une Faculté de médecine, le secteur de la santé regroupe la plus grande part des unités de financement. Au total, la santé représente la majorité (29,98 %) des unités de financement reçues, suivie de près par les sciences sociales (22,7 %). Les sciences pures (13,77 %) et les arts et lettres (9,56 %) occupent le milieu de la distribution, et le génie (6,43 %), l'administration (5,65 %), le droit (3,08 %) ferment la marche. Il est à noter que le domaine multidisciplinaire obtient 8,82 % des unités de financement du campus principal. Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus atteint 2 505,64, soit 3,45 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement. Tout comme dans la distribution des EEETP par secteurs disciplinaires observée dans le tableau précédent, une majorité (63,85 %) provient de l'administration suivie par les sciences sociales à 23,98 %. Les arts et lettres

(3,34 %), la santé (2,69 %), le droit (2,65 %) et les sciences pures (1,34 %) regroupent ensemble un peu plus de 9 % des unités de financement.

Tableau 29
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'Université Laval

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	21 004,65	29,98	72 150 122,35	67,51	2,69	231 909,79	21 072,16	29,04
Sciences pures	9 648,90	13,77	33 43 587,17	33,54	1,34	115 212,33	9 682,44	13,34
Multidisciplinaire	6 182,45	8,82	21 236 470,73	48,08	1,92	165 166,29	6 230,53	8,59
Génie	4 501,75	6,43	15 463 339,72	5,63	0,22	19 322,69	4 507,38	6,21
Sciences sociales	15 903,82	22,70	54 629 001,62	600,85	23,98	2 063 904,31	16 504,68	22,74
Administration	3 959,83	5,65	13 601 872,28	1 599,94	63,85	5 495 726,02	5 559,77	7,66
Arts et lettres	6 699,62	9,56	23 012 914,41	83,67	3,34	287 406,12	6 783,29	9,35
Droit	2 159,08	3,08	7 416 359,84	66,41	2,65	228 122,12	2 225,49	3,07
Totaux	70 060,11	100,00	240 653 668,13	2 505,64	100,00	8 606 769,66	72 565,75	100,00
Proportion	96,55 %		96,55 %	3,45 %		3,45 %	100,00 %	

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Les EEETP des 57 sites hors-campus de l'Université Laval représentent 4,61 % des effectifs non pondérés totaux de l'université. En EEETPP, la proportion de l'ensemble des sites hors-campus est légèrement en baisse à 3,45 %. Parmi ces derniers, le Centre 7400 à Montréal est le plus important : il représente 1,17 % des EEETP et 0,94 % des EEETPP totaux. Sinon, aucun des sites hors-campus ne représente plus de 0,3 % des EEETPP totaux recensés. Qui plus est, 29 de ces sites ont 10 EEETPP et moins, ce qui ne représente, au total, que 0,5 % des EEETPP totaux recensés à l'université.

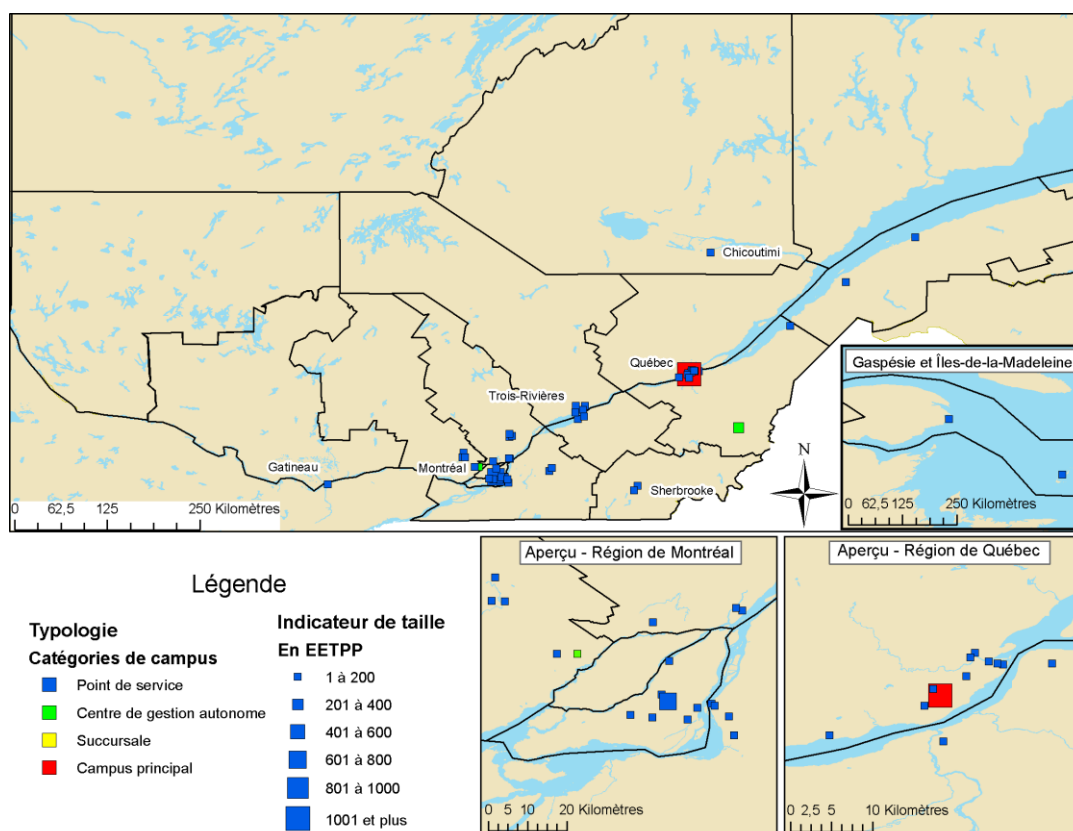
Tableau 30
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement
de l'Université Laval

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	26 950,72	95,39	95,39	70 060,11	96,55	96,55
Centre 7400	330,00	1,17	4,61	679,64	0,94	3,45
Campus Rive-Sud	105,28	0,37		193,07	0,27	
Centre universitaire des Appalaches	105,23	0,37		181,47	0,25	
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais	57,45	0,20		131,27	0,18	
La Rose d'Or	51,75	0,18		104,50	0,14	
Centre Saint-Pierre	32,68	0,12		88,67	0,12	
Pôle universitaire des Basses-Laurentides	44,53	0,16		85,87	0,12	
Centre missionnaire Marian Hill	36,88	0,13		62,48	0,09	
Maison des Jésuites	22,30	0,08		57,46	0,08	
Complexe Daniel-Johnson	29,50	0,10		49,50	0,07	
Centre de formation des nouvelles technologies de Sainte-Thérèse	19,60	0,07		44,88	0,06	
Agence de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent	20,95	0,07		41,84	0,06	
Campus Longueuil - Université de Montréal	30,10	0,11		32,21	0,04	
Buffet Soleil	13,45	0,05		30,80	0,04	
Hôtel Super 8 Saint-Jérôme	13,40	0,05		30,69	0,04	
École nationale de police du Québec	17,50	0,06		24,68	0,03	
Centre Louis-Joliet	15,10	0,05		24,15	0,03	
Centre opérationnel Nord	14,40	0,05		21,30	0,03	
Institut de formation théologique et pastorale	10,80	0,04		20,79	0,03	
Villa James	5,70	0,02		20,30	0,03	
École de musique Université de Sherbrooke	6,30	0,02		20,13	0,03	
Centre jeunesse des Laurentides	6,00	0,02		18,49	0,03	
Cégep de Thetford	8,08	0,03		16,66	0,02	
Hôtel Ruby Foo's	7,28	0,03		15,46	0,02	
Hôtel Château Joliette	6,75	0,02		13,86	0,02	
Le Nouvel Hôtel	8,08	0,03		11,88	0,02	
CLSC Rivières et Marées	3,70	0,01	11,56	0,02		
Club de golf Les Vieilles Forges	2,40	0,01	10,61	0,01		
29 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	91,15	0,32	147,68	0,20		
Résiduels hors-campus	185,21	0,66	313,75	0,43		
Totaux	28 252,24	100,00	100,00	72 565,75	100,00	100,00

L'Université Laval est l'établissement après l'Université de Sherbrooke qui délocalise sur le plus grand nombre de sites hors-campus, mais dont la proportion des EEETP (4,61 %) et des EEETPP (3,45 %) offerts sur ces sites se situent en dessous de la moyenne observée parmi les universités québécoises (7,49 % en EEETPP et 8,85 % en EEETP, voir tableau 3).

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 7 : Répartition des lieux d'enseignement – Université Laval



L'Université Laval est étalée dans la majorité des régions (12/17) du Québec. La grande majorité des sites hors-campus sont concentrés dans les régions métropolitaines de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Dans la région métropolitaine de Montréal, l'Université Laval couvre à la fois la couronne nord, la couronne sud et l'île de Montréal. Qui plus est, le point de

service Centre 7400, situé sur le Boulevard Saint-Laurent, au centre-ville de Montréal²⁷, est le plus important site hors-campus de l'établissement.

3.2.2 Réseau de l'Université du Québec

3.2.2.1 Université du Québec à Chicoutimi

- Volume des EEETP

Tableau 31
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAC

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	217,77	5,68	23,79	8,25	241,56	5,86
Sciences pures	441,48	11,52	11,63	4,03	453,12	11,00
Multidisciplinaire	13,01	0,34	0,02	0,01	13,03	0,32
Génie	219,75	5,73	0,29	0,10	220,03	5,34
Sciences sociales	1 771,24	46,23	165,43	57,37	1 936,67	47,01
Administration	599,93	15,66	68,82	23,87	668,75	16,23
Arts et lettres	511,69	13,35	4,85	1,68	516,54	12,54
Droit	56,90	1,48	13,50	4,68	70,40	1,71
Totaux	3 831,77	100,00	288,33	100,00	4 120,10	100,00
Proportion	93,00 %		7,00 %		100,00 %	

L'Université du Québec à Chicoutimi déclare, tous sites confondus 4 120,10 EEETP dont 93 % proviennent du campus principal et 7 % de l'ensemble des sites hors-campus. Au campus principal, 46,23 % des effectifs non pondérés sont recensés en sciences sociales, 15,66 % en administration et 13,35 % en arts et lettres et 11,52 % en sciences pures. Finalement, le génie (5,73 %), la santé (5,68 %), le droit (1,48 %) ainsi que le secteur multidisciplinaire (0,34 %) ferment la marche. Quant aux sites hors-campus, les sciences sociales et l'administration arrivent en tête avec respectivement 57,37 % et 23,87 % des effectifs. L'importance relative cumulée de ces deux secteurs dans les hors-campus est plus importante (81,24 %) qu'au campus principal (61,89 %).

²⁷ Le Centre 7400 est situé à moins de quatre stations de métro de l'Université de Montréal, sur la ligne bleue.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 32
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAC

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	450,62	6,00	1 547 863,30	67,54	15,65	231 991,36	518,16	6,53
Sciences pures	1 123,69	14,97	3 859 838,69	17,21	3,99	59 112,54	1 140,90	14,37
Multidisciplinaire	53,15	0,71	182 581,27	0,12	0,03	404,78	53,27	0,67
Génie	762,61	10,16	2 619 542,01	0,61	0,14	2 089,78	763,22	9,61
Sciences sociales	3 296,84	43,91	11 324 519,85	238,18	55,19	818 125,79	3 535,02	44,52
Administration	770,72	10,26	2 647 383,65	82,03	19,01	281 783,65	852,75	10,74
Arts et lettres	970,44	12,92	3 333 437,59	6,81	1,58	23 404,98	977,26	12,31
Droit	80,23	1,07	275 583,41	19,04	4,41	65 384,46	99,26	1,25
Totaux	7 508,31	100,00	25 790 747,77	431,53	100,00	1 482 297,35	7 939,84	100,00
Proportion	94,56 %		94,56 %	5,44 %		5,44 %	100,00 %	

L'UQAC déclare, tous sites confondus, 7 939,84 EEETPP dont 94,56 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal et 5,44 % de l'ensemble des sites hors-campus. Les activités de formation en sciences sociales occupent toujours le haut du pavé, à savoir 43,91 % pour le campus principal et 55,19 % pour l'ensemble des sites hors-campus. L'ordre d'importance des secteurs disciplinaires, tous les sites confondus, varie légèrement lorsque les secteurs sont présentés en EEETPP étant donné que la valeur de l'unité de financement de certains secteurs est beaucoup plus importante. À titre illustratif, la proportion en EEETPP du secteur santé dans les hors-campus (8,25 %) illustrée dans le tableau 31 augmente de près du double lorsque les données sont présentées en EEETPP (15,65 %).

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 33
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAC

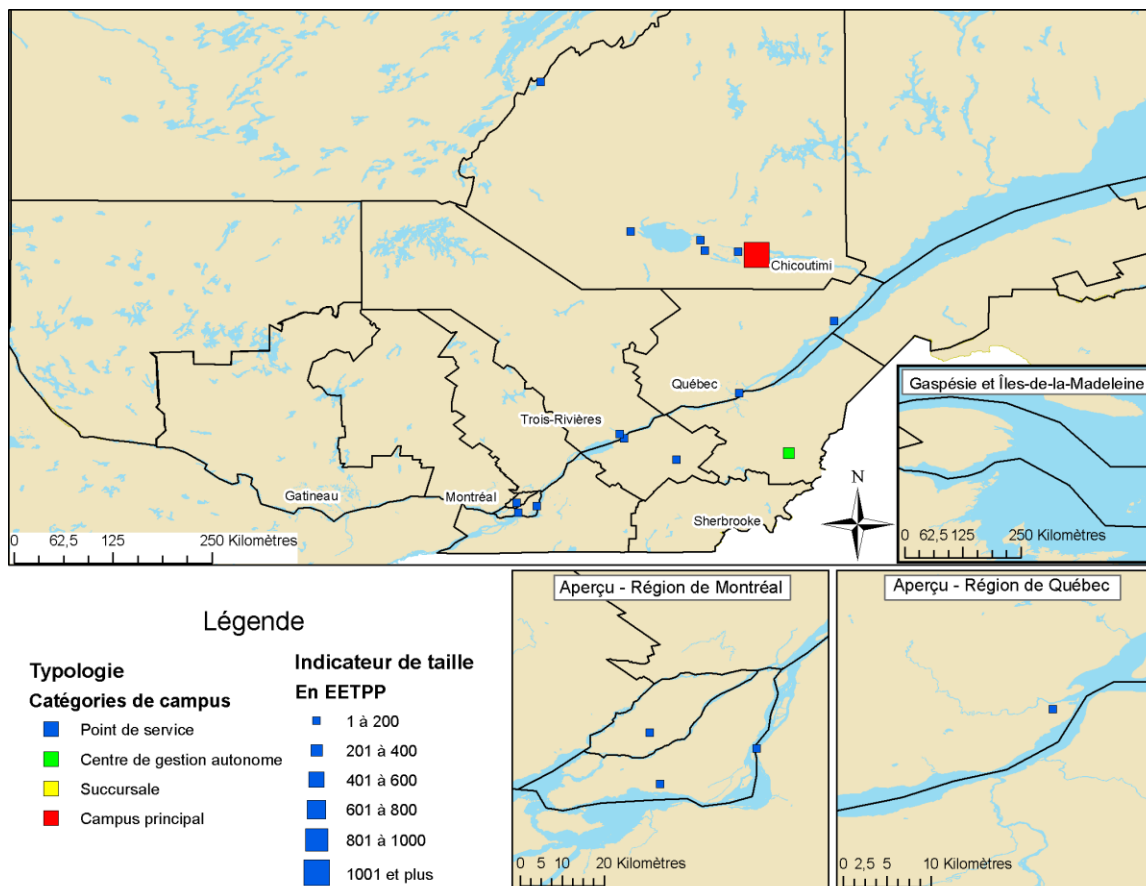
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	3 831,77	93,00	93,00	7 508,31	94,57	94,57
Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord	95,00	2,31	7,00	141,30	1,78	5,43
Centre d'études universitaires du Haut-Lac-Saint-Jean	51,20	1,24		99,48	1,25	
Centre d'études universitaires du Lac-Saint-Jean-Est	30,50	0,74		45,39	0,57	
Université du Québec à Trois-Rivières	20,10	0,49		25,78	0,32	
École nationale d'administration publique	21,90	0,53		23,43	0,30	
Centre d'études universitaires de Charlevoix	16,10	0,39		18,15	0,23	
Centre universitaire des Appalaches	13,00	0,32		13,91	0,18	
Cégep de Victoriaville	9,80	0,24		10,49	0,13	
7 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	17,50	0,42		30,28	0,38	
Résiduels hors-campus	13,23	0,32		23,33	0,29	
Totaux	4 120,10	100,00	100,00	7 939,84	100,00	100,00

L'importance relative de l'ensemble des campus délocalisés varie à la baisse lors que l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement EEETPP. En effet, le financement hors-campus représente 5,43 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement comparativement à 7 % en termes d'effectifs non pondérés.

L'UQAC déclare offrir des activités de formation sur 15 sites délocalisés. Les plus importants d'entre eux, le Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord à Sept-Îles et le Centre d'études universitaires du Haut-Lac-Saint-Jean au Saguenay, regroupent respectivement 95 EEETP (2,31 %) et 51,20 EEETP (1,24 %) de l'établissement. La distribution des unités en EEETPP pour ces mêmes campus a aussi pour effet de réduire légèrement l'importance relative du Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord à Sept-Îles (1,78 %) tandis que le Centre d'études universitaires du Haut-Lac-Saint-Jean est sensiblement le même pour atteindre 1,25 %. Les treize autres sites hors-campus représentent chacun moins de 1 % des EEETP et EEETPP totaux de l'université. De ce nombre, sept sites hors-campus dénombrent 10 EEETPP et EEETP et moins chacun.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 8
Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Chicoutimi



Les sites hors-campus de l'UQAC sont majoritairement situés dans la région du campus principal ainsi que dans deux autres régions adjacentes. Elle a au moins un point de service situé dans les régions métropolitaines de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal. Les sites hors-campus les plus éloignés sont ceux qui ont pignon sur rue dans la région métropolitaine de Montréal. Elle offre aussi des activités d'enseignement dans des programmes offerts au Centre interuniversitaire des Appalaches.

3.2.2.2 Université du Québec à Montréal (UQAM)

- Volume des EEETP

Tableau 34
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAM

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	231,21	0,98	26,22	2,36	257,43	1,04
Sciences pures	3 108,64	13,16	90,25	8,13	3 198,88	12,93
Multidisciplinaire	433,65	1,84	4,68	0,42	438,33	1,77
Génie	163,91	0,69	0,13	0,01	164,03	0,66
Sciences sociales	10 474,20	44,34	402,43	36,26	10 876,63	43,98
Administration	4 303,72	18,22	490,64	44,21	4 794,37	19,38
Arts et lettres	3 842,81	16,27	38,75	3,49	3 881,55	15,69
Droit	1 065,49	4,51	56,68	5,11	1 122,17	4,54
Totaux	23 623,63	100,00	1 109,78	100,00	24 733,40	100,00
Proportion	95,52 %		4,49 %		100,00 %	

L'Université du Québec à Montréal compte, tous sites confondus, plus de 24 733,40 EEETP. De ce nombre, 95,52 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 4,49 % pour l'ensemble des hors-campus.

Le domaine des sciences sociales représente 44,34 % des EEETP sur le campus principal alors qu'il ne représente que 36,26 % des effectifs délocalisés. En comparaison avec l'ensemble des sites hors-campus, l'administration, qui ne compte que 18,22 % des EEETP du campus principal, représente 44,21 % des effectifs délocalisés. Ensemble, ces deux domaines d'études constituent un peu plus des 80 % des 1 109,78 EEETP dénombrés dans les sites hors-campus.

- Volume des EEETPP

Tableau 35
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAM

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	879,55	1,94	3 021 220,75	65,17	4,42	223 859,92	944,72	2,01
Sciences pures	7 919,19	17,43	27 202 111,75	136,55	9,27	469 051,36	8 055,75	17,17
Multidisciplinaire	1 099,30	2,42	3 776 044,84	9,86	0,67	33 878,83	1 109,16	2,36
Génie	369,91	0,81	1 270 620,95	0,26	0,02	905,97	370,17	0,79
Sciences sociales	19 592,84	43,12	67 300 611,28	555,12	37,69	1 906 823,82	20 147,96	42,95
Administration	5 638,40	12,41	19 367 684,23	526,91	35,77	1 809 897,82	6 165,31	13,14
Arts et lettres	8 135,69	17,91	27 945 755,47	99,03	6,72	340 180,37	8 234,72	17,55
Droit	1 800,88	3,96	6 185 934,64	80,00	5,43	274 789,41	1 880,87	4,01
Totaux	45 435,75	100,00	156 069 983,91	1 472,91	100,00	5 059 387,49	46 908,66	100,00
Proportion	96,86 %		96,86 %	3,14 %		3,14 %	100,00 %	

Sur un total de 46 908,66 EEETPP, 45 435,75 unités (96,86 %) sont attribuées au campus principal. De ce nombre, 43,12 % des EEETPP proviennent des sciences sociales, suivies par les arts et lettres (17,91 %), les sciences pures (17,43 %), l'administration (12,41 %), le droit (3,96 %), le secteur multidisciplinaire (2,42 %), la santé (1,94 %) et le génie (0,81 %).

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 1 472,91, correspondant à 3,14 % des revenus totaux provenant de la subvention gouvernementale. De ce nombre, environ 72 % proviennent des sciences sociales (37,69 %) et de l'administration (35,77 %). Les sciences pures (9,27 %), les arts et lettre (6,72 %), le droit (5,43 %) et la santé (4,42 %) suivent de loin. Marginaux, le secteur multidisciplinaire (0,67 %) et le génie (0,02 %) regroupent, ensemble, moins de 1 % des EEETPP totaux.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 36
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAM

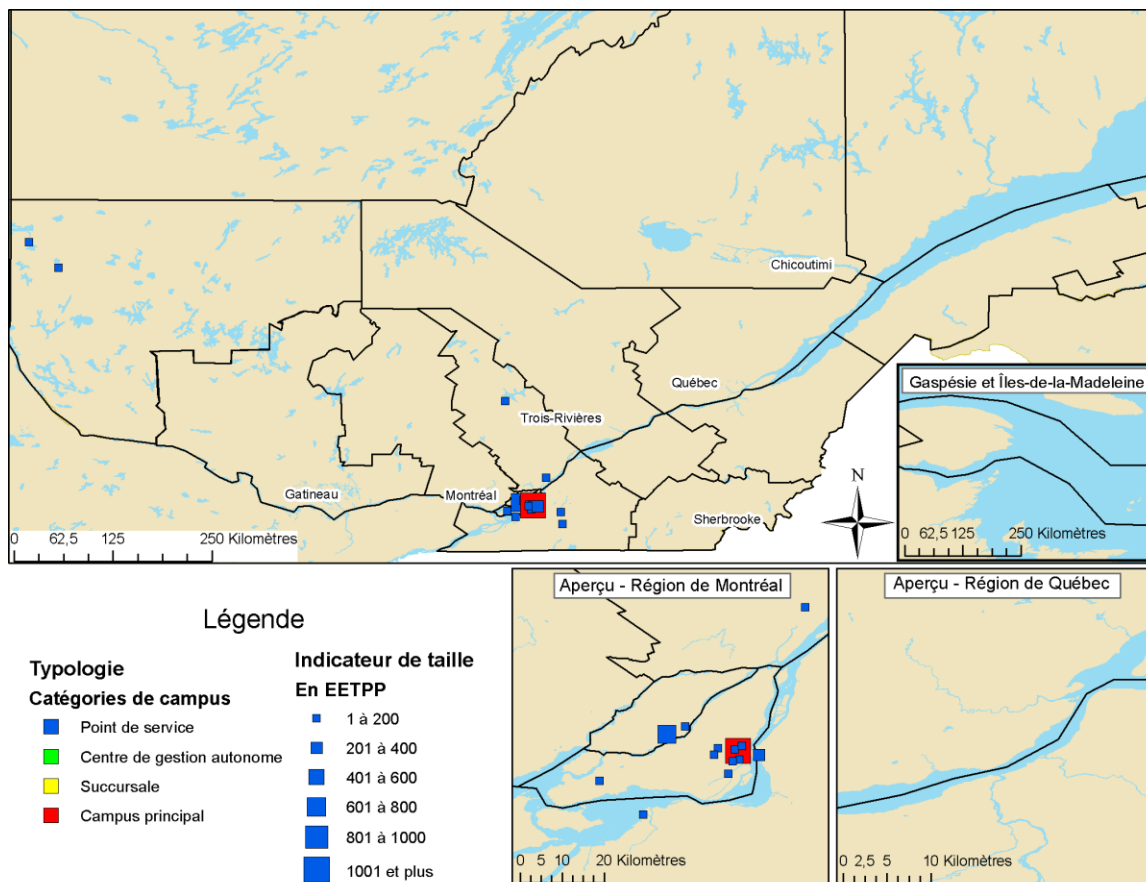
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	23 623,63	95,51	95,51	45 435,75	96,86	96,86
UQAM Laval	536,13	2,17	4,49	689,06	1,47	3,14
UQAM Montérégie	253,93	1,03		318,45	0,68	
ITHQ	75,30	0,30		85,35	0,18	
UQAM Lanaudière	67,60	0,27		78,95	0,17	
UQAM Ouest-de-l'Île	62,30	0,25		76,01	0,16	
La Huardière	12,80	0,05		44,56	0,10	
SPVM	17,80	0,07		19,05	0,04	
Caisse Desjardins de Richelieu Saint-Mathias	10,40	0,04		12,28	0,04	
École l'Étincelle	6,10	0,02		14,26	0,03	
Manoir d'Youville	4,20	0,02		18,56	0,03	
8 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	17,83	0,07		37,67	0,08	
Résiduels hors-campus	45,39	0,18		78,70	0,17	
Totaux	24 733,40	100,00		100,00	100,00	

L'UQAM déclare offrir des activités de formation dans 18 sites hors-campus. De ce nombre, huit sites déclarent 10 EEETP et EEETPP et moins pour l'année 2008-2009, ce qui représente, proportionnellement, 0,07 % des EEETP et 0,08 % des EEETPP totaux. Les plus importants de ces sites, l'UQAM Laval à Laval et UQAM Montérégie à Longueuil, regroupent respectivement 536 EEETP et 253,93. Pour chacun, cela représente respectivement 2,17 % et 1,03 % de tous les

EEETP déclarés au gouvernement. En EEETPP, ces deux sites ne regroupent que 1,47 % et 0,68 % des unités de l'Université.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 9 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Montréal



L'UQAM offre des activités d'enseignement dans quatre régions du Québec. Par contre, la grande majorité de ses points de services ne sont situés que dans la région métropolitaine de Montréal, et ce, autant sur l'île de Montréal que dans les couronnes nord et sud. À cet égard, les deux plus importants points de services sont situés à Laval (UQAM Laval) et à Longueuil (UQAM Montérégie). Les deux points de service les plus éloignés se trouvent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où le plus important offre ses activités de formation à Rouyn-Noranda.

3.2.2.3 Université du Québec à Rimouski (UQAR)

- Volume des EEETP

Tableau 37
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAR

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	147,84	7,70	314,19	19,21	462,03	13,00
Sciences pures	284,68	14,83	90,08	5,51	374,75	10,54
Multidisciplinaire	31,53	1,64	0,01	0,00	31,53	0,89
Génie	88,17	4,59	0,18	0,01	88,35	2,49
Sciences sociales	1 046,68	54,51	695,84	42,55	1 742,52	49,01
Administration	197,59	10,29	480,85	29,41	678,44	19,08
Arts et lettres	92,90	4,84	10,27	0,63	103,17	2,90
Droit	30,80	1,60	43,73	2,67	74,53	2,10
Totaux	1 920,17	100,00	1 635,15	100,00	3 555,32	100,00
Proportion	54,01 %		45,99 %		100,00 %	

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) déclare, tous sites confondus, 3 555,32 EEETP. 54,01 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 45,99 % pour l'ensemble des sites hors-campus. Il s'agit de l'université, après l'UQAT, qui a un le plus grand nombre d'EEETP délocalisé au Québec.

Les activités de formation en sciences sociales occupent le haut du pavé, à savoir 54,51 % pour le campus principal et 42,55 % pour l'ensemble des hors-campus. L'Université du Québec à Rimouski est la seule université où nous retrouvons, dans certains secteurs disciplinaires, un nombre plus important d'EEETP dans les sites hors-campus que sur le campus principal comme c'est le cas en administration et en sciences pures. À titre illustratif, les effectifs recensés sur le campus principal sont de 147,84 en santé et de 197,59 en administration alors que dans les sites hors-campus, ils regroupent respectivement, 314,19 et 695,84 EEETP.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 38
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAR

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	306,17	7,12	1 051 691,84	579,15	23,18	1 989 361,55	885,32	13,02
Sciences pures	1 071,46	24,91	3 680 427,71	144,11	5,77	495 000,96	1 215,57	17,87
Multidisciplinaire	272,57	6,34	936 272,22	0,03	0,001	115,61	272,61	4,01
Génie	213,16	4,96	732 191,26	0,40	0,02	1 382,23	213,56	3,14
Sciences sociales	1 898,68	44,14	6 521 880,25	1 102,33	44,11	3 786 454,44	3 001,01	44,13
Administration	273,20	6,35	938 426,12	583,67	23,36	2 004 898,77	856,87	12,60
Arts et lettres	203,93	4,74	700 486,17	10,32	0,41	35 443,77	214,25	3,15
Droit	62,39	1,45	214 310,59	78,92	3,16	271 091,12	141,31	2,08
Totaux	4 301,56	100,00	14 775 686,16	2 498,94	100,00	8 583 748,45	6 800,50	100,00
Proportion	63,25 %		96,86 %	36,75 %		36,75 %	100,00 %	

L'Université déclare, tous sites confondus, 6 800,50 EEETP. De ce nombre, 63,25 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 36,75 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Au campus principal, les sciences sociales reçoivent la plus grande part du financement (44,14 %), suivies de loin par les sciences pures (24,91 %). Les autres secteurs se voient attribuer entre 1,45 % et 7,12 % du financement du campus principal. Quant aux sites hors-campus, les sciences sociales occupent toujours la tête (44,11 %), suivies de l'administration (23,26 %), la santé (23,18 %), les sciences pures (5,77 %) et le droit (3,16 %). Le génie, les arts et lettres et le multidisciplinaire occupent, ensemble, moins de 0,5 % des EEETPP dénombrés dans les sites hors-campus.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 39
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAR

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	1 920,17	54,01	54,01	4 301,06	63,25	63,25
Campus Lévis	1 473,04	41,43	45,99	2 212,88	32,54	36,75
Cégep de Rivière-du-Loup	45,70	1,29		92,55	1,36	
Cégep de Baie-Comeau	21,37	0,60		37,28	0,55	
Cégep de la Gaspésie et des Îles	21,18	0,60		29,25	0,43	
Centre universitaire des Appalaches	9,70	0,27		16,51	0,24	
Cégep de Matane	8,70	0,24		14,72	0,22	
Commission scolaire des Îles de la Madeleine	7,20	0,20		13,10	0,19	
11 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	27,17	0,76		48,27	0,71	
Résiduels hors-campus	21,09	0,59		34,37	0,51	
Totaux	3 555,32	100,00		100,00	6 800,50	

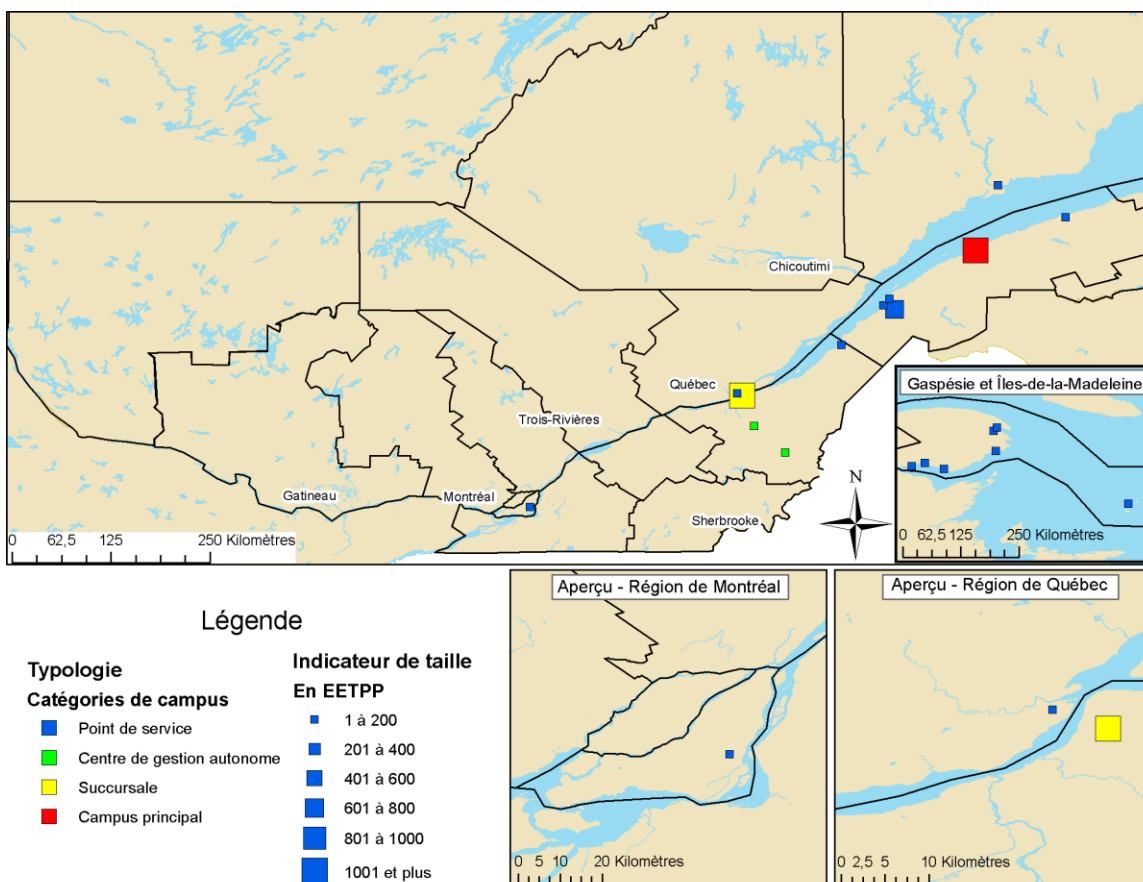
L'importance relative des campus délocalisés est moindre lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement EEETPP. En effet, le financement hors-campus représente 36,75 % des revenus provenant de la subvention gouvernementale à l'enseignement alors qu'en EEETP l'ensemble des sites hors-campus regroupe 45,99 % des effectifs non pondérés totaux. Le site hors-campus le plus important est le Campus Lévis. À lui seul, il regroupe 41,43 % des EEETP totaux et 32,54 % des EEETPP totaux de l'université. En comparaison, le second site hors-campus en importance, le Cégep de Rivière-du-Loup, représente moins de 1,5 % des EEETP et des EEETPP totaux.

Comme nous l'avons déjà vu, le Campus Lévis de l'UQAR est le site hors-campus, plus précisément la succursale, où l'on dénombre le plus d'EEETP. Par contre, c'est le Campus de Longueuil de l'Université Sherbrooke qui compte le plus d'EEETPP²⁸.

²⁸ Voir les explications fournies à la sous-section portant sur l'Université Sherbrooke.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 10 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Rimouski



L'UQAR offre la quasi-intégralité de ses activités de formation dans des sites hors-campus situés dans la région de son campus principal à Rimouski ainsi que dans trois autres régions adjacentes à celle-ci, à l'exception de la région de la capitale nationale à Québec et de la région de Montréal. Néanmoins, la succursale Campus Lévis, l'un des sites hors-campus les plus importants en termes d'EEETP et d'EEETPP, se situe à proximité de la ville de Québec, à savoir sur la Rive-Sud de Québec. Ce site se trouve donc à environ 30 km du campus principal de l'Université Laval à Québec.

3.2.2.4 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

- Volume des EEETP

Tableau 40
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAT

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	199,71	17,18	22,20	4,95	221,91	13,78
Sciences pures	109,12	9,39	6,72	1,50	115,83	7,19
Multidisciplinaire	7,71	0,66	1,52	0,34	9,23	0,57
Génie	62,68	5,39	3,64	0,81	66,32	4,12
Sciences sociales	465,61	40,05	304,46	67,89	770,07	47,80
Administration	188,38	16,21	53,67	11,97	242,06	15,03
Arts et lettres	114,65	9,86	52,55	11,72	167,20	10,38
Droit	14,58	1,25	3,68	0,82	18,27	1,13
Totaux	1 162,45	100,00	448,45	100,00	1 610,89	100,00
Proportion	72,16 %		27,84 %		100,00 %	

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue déclare, tous sites confondus, 1 610,89 EEETP. De ce nombre, 72,16 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 27,84 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (40,05 %) récoltent la majorité des EEETP recensés sur le campus principal. La santé (17,18 %) et l'administration (16,21 %) arrivent ensuite. Les arts et lettres (9,86 %) et les sciences pures (9,39 %) se placent devant le génie (5,39 %) et le droit (1,25 %). Par comparaison, sur les 448,45 EEETP délocalisés, 67,89 % proviennent des sciences sociales. Combinés à l'administration (11,97 %) et aux arts et lettres (11,72 %), ces trois domaines forment plus de 90 % des effectifs hors-campus.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 41
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQAT

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	619,23	24,69	2 127 014,14	61,49	8,12	0,00	680,71	20,85
Sciences pures	475,16	18,95	1 632 170,82	16,87	2,23	1 012,42	492,03	15,07
Multidisciplinaire	39,81	1,59	136 741,73	7,69	1,02	0,00	47,50	1,45
Génie	160,71	6,41	552 046,68	16,06	2,12	11 290,98	176,77	5,41
Sciences sociales	701,62	27,98	2 410 046,24	471,73	62,27	29,78	1 173,35	35,93
Administration	250,02	9,97	858 804,41	68,19	9,00	0,00	318,21	9,74
Arts et lettres	239,80	9,56	823 700,39	110,30	14,56	27,21	350,10	10,72
Droit	21,66	0,86	74 408,70	5,20	0,69	0,00	26,86	0,82
Totaux	2 508,02	100,00	8 614 933,11	757,53	100,00	2 602 078,10	3 265,54	100,00
Proportion	76,80 %		76,80 %	23,20 %		23,20 %	100,00 %	

Sur un total de 3 265,54 EEETPP, 2 508,02 unités (76,8 %) sont attribuées au campus principal. De ce nombre, les sciences sociales regroupent 27,98 % du financement reçu, suivies de près par la santé (24,69 %). Les sciences pures (18,95 %) occupent le milieu de la distribution, l'administration (9,97 %), puis les arts et lettres (9,56 %), le génie (6,41 %) et le multidisciplinaire (1,59 %) ferment la marche, le droit représentant moins de 1 %.

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 757,53, soit 23,2 % des revenus provenant de la subvention à l'enseignement. De ces 757,53 unités de financement, une majorité (62,27 %) provient des sciences sociales. Les arts et lettres (14,56 %) arrivent ici en seconde position, devant l'administration (9 %) et la santé (8,12 %). Les sciences pures (2,23 %), le génie (2,12 %), le secteur multidisciplinaire (1,02 %) et le droit (0,69 %) représentent ensemble moins de 6 % des unités de financement.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

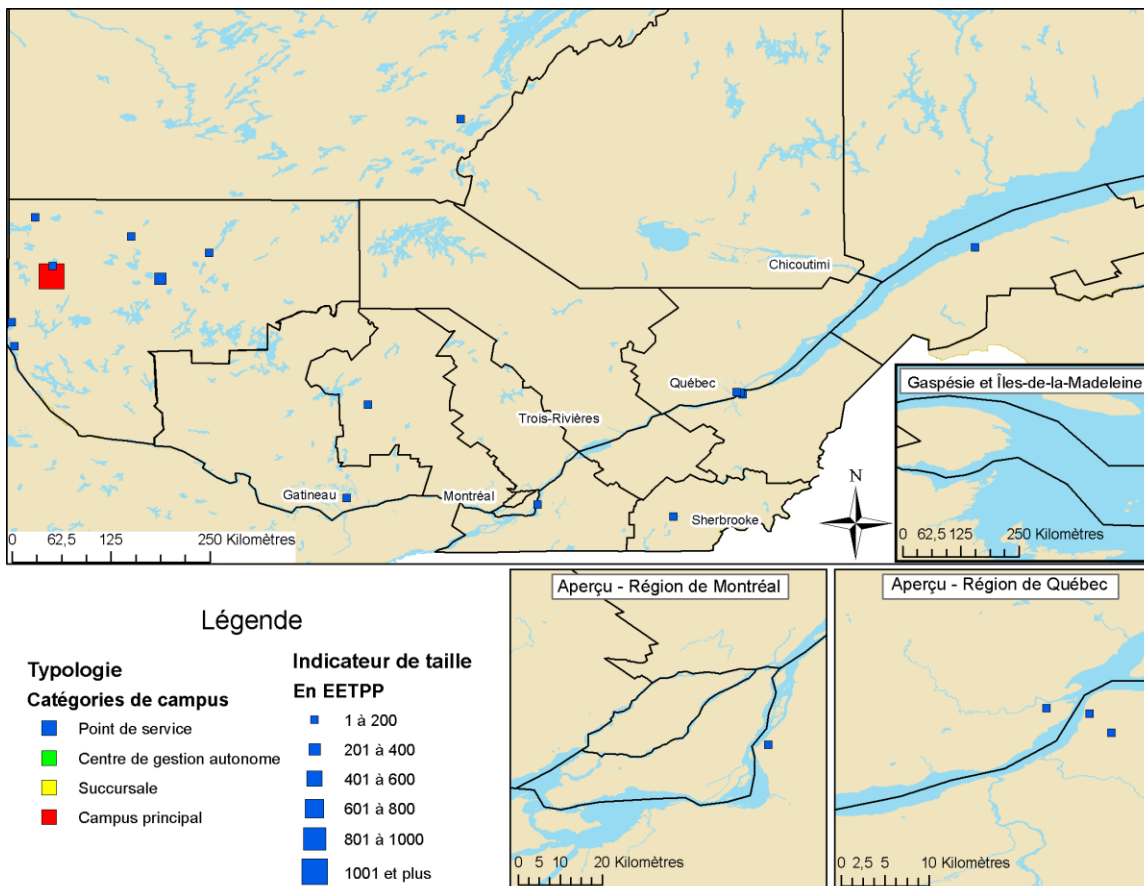
Tableau 42
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQAT

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux		
Campus principal	1 162,4454	72,16	72,16	2 508,02	76,80	76,80		
Pavillon Lucien Cliché	187,69	11,65	27,84	290,05	8,88	23,20		
Centre d'études collégiales	88,87	5,52		147,05	4,50			
Cégep Édouard-Montpetit	38,30	2,38		64,23	1,97			
Séminaire Salésien	14,00	0,87		61,88	1,89			
Commission scolaire du Lac Abitibi	19,23	1,19		31,62	0,97			
Université du Québec à Rimouski Campus de Lévis	21,50	1,33		23,01	0,70			
Centre Carmen	5,20	0,32		22,98	0,70			
Cégep Abitibi-Témiscamingue	11,18	0,69		16,92	0,52			
Commission scolaire Harricana	9,90	0,61		16,32	0,50			
Université du Québec à Rimouski	14,60	0,91		15,62	0,48			
Centre d'études collégiales	8,30	0,52		12,66	0,39			
6 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	12,70	0,79		26,15	0,80			
Résiduels hors-campus	16,98	1,05		29,04	0,89			
Totaux	1 610,89	100,00		100,00	3 265,54		100,00	100,00

Les EEETP recensés dans les 17 sites hors-campus représentent 27,84 % des effectifs non pondérés totaux à l'Université. En EEETPP, la proportion de l'ensemble des sites hors-campus est en baisse à 23,2 %. Parmi ces derniers, le pavillon Lucien-Cliché à Val-d'Or est le plus important : il représente 11,65 % des EEETP et 8,88 % des EEETPP totaux. Par comparaison, le deuxième campus délocalisé en importance est le Centre d'études collégiales à Mont-Laurier où l'on dénombre 5,52 % des EEETP et 4,5 % des EEETPP totaux. L'importance relative des autres sites hors-campus est encore moindre. À titre illustratif, six sites hors-campus ont 10 EEETP et EEETPP et moins, ce qui représente, au total, 0,79 % des EEETP et 0,8 % des EEETPP totaux recensés à l'Université.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 11 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Les sites hors-campus de l'UQAT sont situés, pour la plupart, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où se trouve le campus principal ainsi que dans une autre région adjacente. Néanmoins, il y a au moins un point de service qui est situé dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal. Le point de service le plus éloigné se trouve à l'Université du Québec à Rimouski où l'UQAT dénombre 1,33 % de ses EEETP totaux (Tableau 42).

3.2.2.5 Université du Québec en Outaouais

- Volume des EEETP

Tableau 43
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQO

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	180,94	6,25	150,82	27,85	331,76	9,65
Sciences pures	270,36	9,33	36,27	6,70	306,63	8,92
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	29,05	1,00	0,01	0,00	29,07	0,85
Sciences sociales	1 507,61	52,04	344,38	63,60	1 851,99	53,86
Administration	626,50	21,63	0,65	0,12	627,15	18,24
Arts et lettres	208,75	7,21	4,72	0,87	213,47	6,21
Droit	73,57	2,54	4,60	0,85	78,17	2,27
Totaux	2 896,78	100,00	541,45	100,00	3 438,23	100,00
Proportion	84,25 %		15,75 %		100,00 %	

L'Université du Québec en Outaouais déclare, tous sites confondus, 3 438,23 EEETP. De ce nombre, 84,25 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 15,75 % pour l'ensemble des hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (52,04 %) et en administration (21,63 %) représentent environ 74 % des EEETP recensés sur le campus principal. Par comparaison avec les effectifs dans les sites hors-campus, plus de la moitié des 541,45 effectifs délocalisés sont en sciences sociales (63,6 %). C'est la santé et non l'administration qui arrive ici en seconde place avec 27,85 % des EEETP hors-campus. L'importance relative cumulée de ces deux secteurs en termes d'effectifs hors-campus est d'un peu plus de 91 % des EEETP totaux de l'Université.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 44
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQO

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	400,53	7,97	1 375 820,92	328,320455	35,45	1 127 767,63	726,86	12,25
Sciences pures	494,36	9,84	1 698 105,66	67,057597	7,24	230 340,16	561,42	9,44
Multidisciplinaire	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Génie	62,23	1,24	213 745,88	0,02813685	0,00	96,65	62,25	1,05
Sciences sociales	2544,02	50,64	8 738 614,28	511,763829	55,26	1 757 888,28	3055,79	51,36
Administration	992,77	19,76	3 410 134,82	1,15071	0,12	3 952,64	993,92	16,71
Arts et lettres	415,91	8,28	1 428 618,20	4,91765	0,53	16 891,93	420,82	7,07
Droit	113,56	2,26	390 080,29	12,807	1,38	43 991,53	126,37	2,12
Totaux	5 023,38	100,00	17 255 120,06	926,05	100,00	3 180 928,83	5 949,43	100,00
Proportion	84,43 %		84,43 %	15,57 %		15,47 %	100,00 %	

Sur un total de 5 949,43 EEETPP, 5 023,38 unités (84,43 %) sont attribuées au campus principal. De ce nombre, les sciences sociales regroupent 50,64 % des unités de financement, suivies de loin par l'administration (19,76 %). Les sciences pures (9,84 %) occupent le milieu de la distribution. Les arts et lettres (8,28 %), puis la santé (7,97 %), le droit (2,26 %) et le génie (1,24 %) ferment la marche.

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 926,05, soit 15,57 % des revenus totaux provenant de la subvention à l'enseignement. De ce nombre, une majorité (55,26 %) provient des sciences sociales. La santé représente quant à elle 35,45 % des subventions. À eux deux, ces domaines représentent un peu plus de 90 % des unités de financement hors-campus. Les sciences pures vont chercher 7,24 % du lot, laissant à l'administration (0,12 %), aux arts (0,53 %) et au droit (1,38 %) 2,3 % de l'ensemble. Il est à noter que le secteur multidisciplinaire ainsi que le secteur du génie n'ont aucune unité de financement hors-campus.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 45
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQO

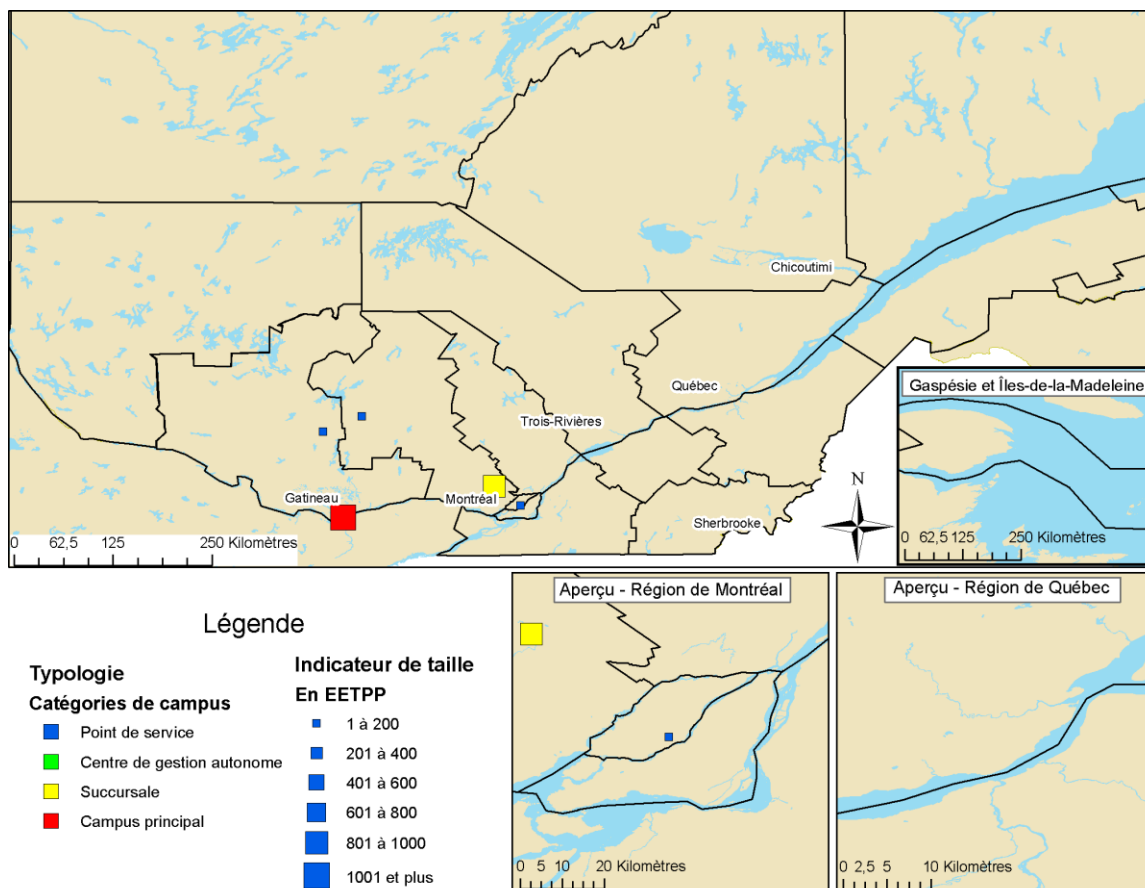
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	2 896,77	84,25	84,25	5 023,38	84,43	84,43
Campus de Saint-Jérôme	521,72	15,17	15,75	891,71	14,99	15,57
Cégep Montmorency	3,60	0,10		8,35	0,14	
École Polyvalente Saint-Joseph	1,70	0,05		3,32	0,06	
Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais	1,67	0,05		2,35	0,04	
Résiduels hors-campus	12,77	0,37		20,32	0,34	
Totaux	3 438,23	100,00	100,00	5 949,43	100,00	100,00

L'UQO déclare offrir des activités de formation sur quatre sites hors-campus. De ce nombre, trois sites déclarent 10 EEETP et EEETPP et moins pour l'année 2008-2009. Le plus important des sites hors-campus, qui est aussi une succursale, est le Campus de Saint-Jérôme, qui regroupe 521,72 EEETP et 891,71 EEETPP, représentant environ 15,17 % des EEETP et 14,99 % des EEETPP totaux déclarés au gouvernement.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

L'UQO a très peu de sites hors-campus. Ses sites hors-campus ne sont présents que dans la région métropolitaine de Montréal. Le plus important, la succursale de Saint-Jérôme, troisième en importance au Québec en termes d'EEETP et d'EEETPP, se trouve dans la couronne nord de l'île de Montréal.

Carte 12 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec en Outaouais



3.2.2.6 Université du Québec à Trois-Rivières

- Volume des EEETP

Tableau 46
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQTR

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	785,85	11,21	44,38	6,28	462,03	5,99
Sciences pures	956,14	13,63	32,19	4,56	374,75	4,86
Multidisciplinaire	0,30	0,00	0,00	0,00	31,53	0,41
Génie	299,86	4,28	18,15	2,57	88,35	1,14
Sciences sociales	3 041,45	43,37	398,53	56,42	1 742,52	22,57
Administration	1 299,13	18,53	180,64	25,57	678,44	8,79
Arts et lettres	552,59	7,88	16,83	2,38	103,17	1,34
Droit	77,18	1,10	15,63	2,21	74,53	0,97
Totaux	7 012,49	100,00	706,35	100,00	7 718,85	46,06
Proportion	90,85 %		9,15 %		100,00 %	

L'Université du Québec à Trois-Rivières déclare, tous sites confondus, 7 718,85 EEETP. 90,85 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 9,15 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en sciences sociales (43,37 %) et en administration (18,53 %) représentent plus de 60 % des EEETP recensés sur le campus principal. En comparaison avec les sites hors-campus, plus de 80 % des 706,35 effectifs délocalisés proviennent également de ces deux disciplines, à savoir 56,42 % des unités en sciences sociales et 25,57 % des unités en administration. La santé arrive ensuite (6,28 %), juste avant les sciences pures (4,56 %). Le génie (2,57 %), les arts et lettres (2,38 %) et le droit (2,21 %) arrivent en dernier.

▪ Volume des EEETPP

Tableau 47
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'UQTR

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	2 082,99	15,17	7 154 986,66	89,95599705	9,82	308 995,25	2 172,945801	14,83
Sciences pures	2 128,98	15,50	7 312 965,59	55,12296655	6,02	189 345,19	2 184,104263	14,91
Multidisciplinaire	2,82	0,02	9 696,89	0,00	0,00	-	2,823	0,02
Génie	835,75	6,08	2 870 762,80	40,2213597	4,39	138 158,76	875,969897	5,98
Sciences sociales	6100,82	44,42	20 956 056,39	474,7779664	51,83	1 630 843,32	6 575,593227	44,88
Administration	1618,58	11,78	5 559 742,12	205,5694726	22,44	706 122,92	1 824,144979	12,45
Arts et lettres	830,88	6,05	2 854 034,77	27,845095	3,04	95 646,79	858,7237	5,86
Droit	134,40	0,98	461 664,64	22,53025	2,46	77 390,51	156,932	1,07
Totaux	13735,21	100,00	47 179 909,86	916,02	100,00	3 146 502,73	14 651,24	100,00
Proportion	93,75 %		93,75 %	6,25 %		6,25 %	100,00 %	

L'UQTR déclare, tous sites confondus, 14 651,24 EEETPP. De ce nombre, 93,75 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 6,25 % pour l'ensemble des hors-campus.

Au campus principal, les sciences sociales regroupent la majorité (44,42 %) du financement reçu, suivies par les sciences pures (15,5 %) et la santé (15,17 %). L'administration n'est pas loin derrière (11,78 %), devant le génie (6,08 %) et les arts (6,05 %). Le droit arrive bon dernier avec moins de 1 % des unités de financement. Dans les sites hors-campus, l'importance relative des secteurs disciplinaire est quasi similaire à celle du campus principal. Une majorité des EEETPP

(51,83 %) provient également des sciences sociales suivies cette fois de l'administration (22,44 %), de la santé (9,82 %), des sciences pures (6,02 %) et du génie (4,39 %). Les arts (3,04 %) et le droit (2,46 %) complètent à nouveau le portrait de la situation.

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 48
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'UQTR

Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	7 012,49	90,85	90,85	13 735,22	93,75	93,75
Centre universitaire de Québec	160,03	2,07	9,15	186,49	1,27	6,25
École nationale de police du Québec	111,33	1,44		119,13	0,81	
Cégep Édouard-Montpetit	95,50	1,24		106,62	0,73	
Centre universitaire de Drummondville	60,20	0,78		75,94	0,52	
Centre universitaire de Joliette	50,40	0,65		71,81	0,49	
Centre universitaire de Saint-Hyacinthe	50,40	0,65		60,36	0,41	
Centre universitaire de Victoriaville	38,60	0,50		53,26	0,36	
Centre universitaire de Sorel-Tracy	29,50	0,38		45,69	0,31	
Centre universitaire PME du Centre-du-Québec	10,67	0,14		26,20	0,18	
Cégep Rosemont	13,20	0,17		25,84	0,18	
ÉTS	9,00	0,12		20,88	0,14	
Centre universitaire des Appalaches	18,80	0,24		20,83	0,14	
Centre opérationnel Ouest	11,00	0,14		11,77	0,08	
6 hors-campus (10 EEETP/EEETPP et moins)	9,00	0,12		28,98	0,20	
Résiduels hors-campus	38,72	0,50		62,22	0,42	
Totaux	7 718,85	100,00		100,00	14 651,24	

L'importance relative des campus délocalisés de l'UQTR est moindre lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que l'unité de dénombrement des effectifs non pondérés à temps plein (EEETP). En effet, les unités de financement des sites hors-campus ne représentent que 6,25 % des revenus totaux alors qu'en EEETP, les unités représentent 9,15 % du total de l'Université.

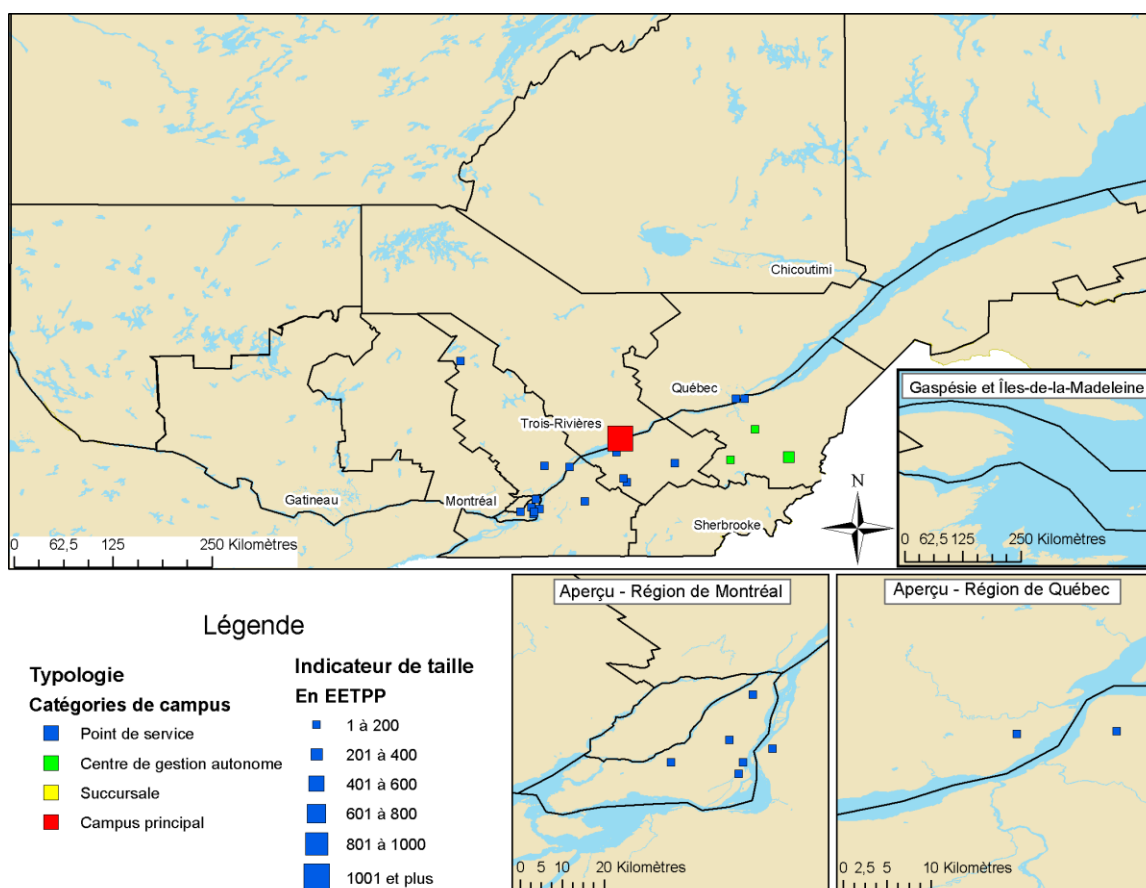
L'UQTR déclare offrir des activités de formation sur plus de 19 sites délocalisés qui sont tous des points de service. Le plus important d'entre eux, le Centre universitaire de Québec, regroupe 160,03 EEETP et 186,49 EEETPP soit respectivement 2,07 % et 1,27 % des unités totales de l'université. De ce nombre, le tableau 48 recense six sites hors-campus dont les

EEETP et les EEETPP sont inférieurs à 10 unités. Proportionnellement, ces derniers ne représentent que 0,12 % et 0,2 % des EEETP et des EEETPP totaux de l'UQTR.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

L'UQTR a des sites hors-campus situés principalement dans les régions administratives du centre du Québec. En fait, à l'exception des activités de formation offertes au Centre universitaire des Appalaches qui est l'un des deux centres de gestion autonome recensés en 2008-2009, la quasi-totalité des points de service de l'UQTR se situe sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent en partant de la région métropolitaine de Montréal jusqu'à la région métropolitaine de Québec.

Carte 13 : Répartition des lieux d'enseignement – Université du Québec à Trois-Rivières



3.2.2.7 École de technologie supérieure (ETS)

- Volume des EEETP

Tableau 49
Répartition des EEETP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'ÉTS

Domaine	Principal	%	HC	%	Total	%
Santé	84,29	2,07	0,01	0,04	84,30	2,06
Sciences pures	392,45	9,62	0,82	4,09	393,27	9,59
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	3 585,22	87,89	19,20	95,84	3 604,42	87,92
Sciences sociales	1,60	0,04	0,00	0,00	1,60	0,04
Administration	0,10	0,00	0,01	0,02	0,10	0,00
Arts et lettres	15,77	0,39	0,00	0,00	15,77	0,38
Droit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	4 079,42	100,00	20,03	100,00	4 099,46	100,00
Proportion	99,51 %		0,49 %		100,00 %	

L'ETS déclare, tous sites confondus, 4 099,46 EEETP et 99,51 % des effectifs non pondérés proviennent du campus principal contre 0,63 % pour l'ensemble des sites hors-campus.

Quant aux secteurs disciplinaires, les activités de formation en génie, du fait de la vocation particulière de cette école, représentent à elles seules 87,89 % sur le campus principal. Les sciences pures suivent de loin avec 9,62 % des EEETP. En comparaison avec les sites hors-campus, des 20,03 effectifs délocalisés, plus de 99 % proviennent de ces deux domaines (95,84 % pour le génie et 4,09 % pour les sciences pures).

- Volume des EEETPP

Tableau 50
Répartition des EEETPP selon les secteurs disciplinaires et les lieux d'enseignement de l'ÉTS

Domaine	Principal	%	\$	HC	%	\$	Total	%
Santé	527,01	4,75	1 810 263,68	0,05	0,12	169,77	527,06	4,74
Sciences pures	829,40	7,48	2 848 939,84	1,16	2,74	3 971,50	830,55	7,46
Multidisciplinaire	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Génie	9 695,17	87,46	33 302 506,59	40,93	97,13	140 598,23	9 736,10	87,49
Sciences sociales	1,82	0,02	6 263,84	0,00	0,00	-	1,82	0,02
Administration	0,10	0,00	349,16	0,01	0,01	18,38	0,11	0,00
Arts et lettres	32,15	0,29	110 442,50	0,00	0,00	-	32,15	0,29
Droit	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00	0,00
Totaux	11 085,65	100,00	38 078 765,61	42,14	100,00	144 757,88	11 127,79	100,00
Proportion	99,62 %		99,62 %	0,38 %		0,38 %	100,00 %	

Sur un total de 11 127,79 EEETPP, 11 085,65 unités (99,62 %) sont attribuées au campus principal. Sans surprise, 87,46 % des unités de financement proviennent du secteur génie, suivi de loin par les sciences pures à 7,48 % et la santé à 4,75 %. Les autres secteurs, les sciences sociales et l'administration, représentent moins de 1 % des EEETP sur le campus principal.

Le nombre d'unités de financement dans les sites hors-campus s'élève à 42,14, correspondant à seulement 0,38 % des revenus provenant de la subvention gouvernementale. Encore une fois, le secteur génie, étant donné la vocation particulière de l'école, se voit attribuer la très grande majorité des EEETPP (97,13), suivi par les sciences pures (2,74 %), la santé (0,12 %) et l'administration (0,01 %).

▪ Répartition géographique EEETP et EEETPP

Tableau 51
Répartition des EEETP et des EEETPP selon les lieux d'enseignement de l'ÉTS

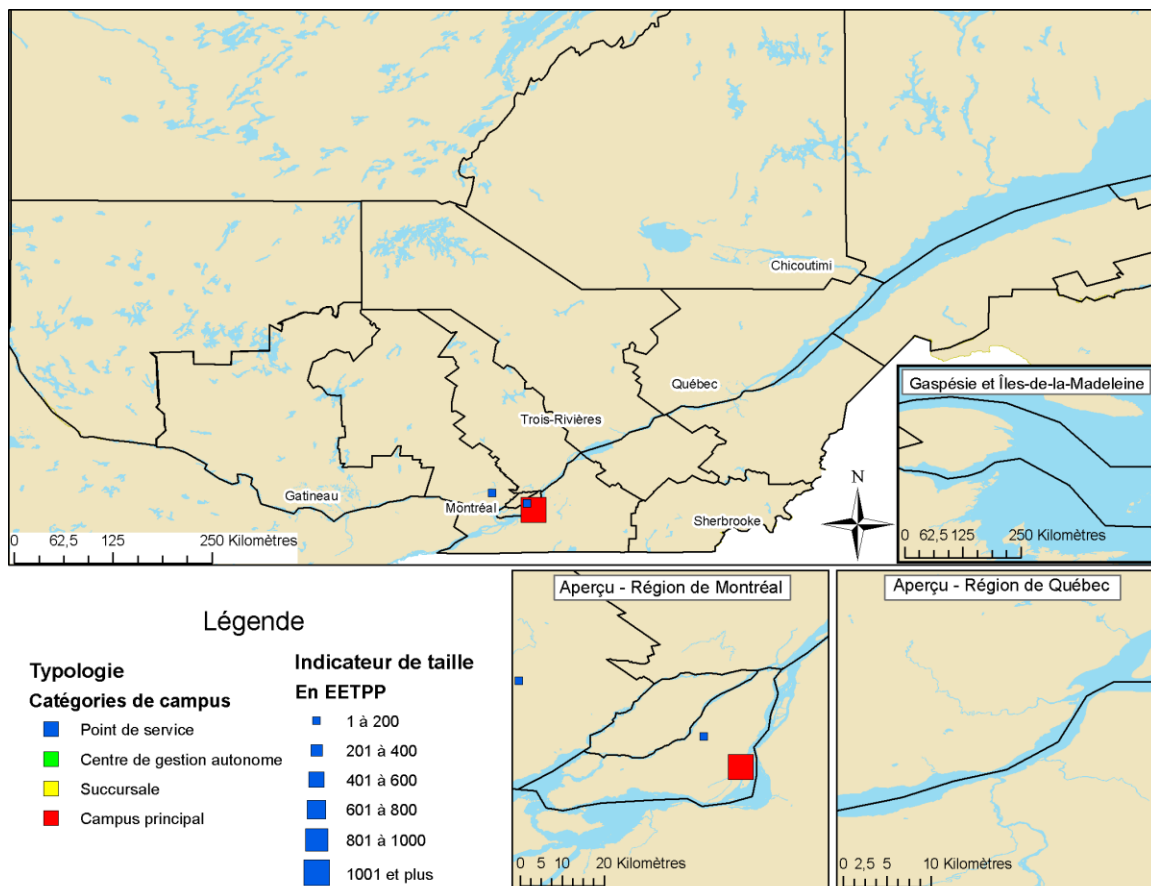
Campus	EEETP	%	Totaux	EEETPP	%	Totaux
Campus principal	4 079,42	99,52	99,52	11 085,64	99,62	99,62
Institut des communications graphiques du Québec	5,50	0,13	0,48	11,05	0,10	0,38
Institut de formation aérospatiale	3,20	0,08		6,75	0,06	
Résiduels hors-campus	11,13	0,27		24,35	0,22	
Totaux	4 099,25	100,00	100,00	11 127,79	100,00	100,00

L'ÉTS déclare offrir des activités de formation sur deux sites hors-campus. Le plus important des deux sites, l'Institut des communications graphiques du Québec, ne représente que 0,13 % des EEETP et 0,1 % des EEETPP totaux de l'école.

Il y a d'ailleurs un nombre plus important d'EEETP (11,13) et d'EEETPP (24,35) résiduels que nous n'avons pu attribuer à l'un des sites hors-campus. Toutefois, ce résiduel hors-campus représente seulement 0,27 % des EEETP et 0,22 % des EEETPP totaux.

▪ Localisation des lieux d'enseignement

Carte 14 : Répartition des lieux d'enseignement – École de technologie supérieure



L'ETS compte deux points de service représentant chacun moins de 0,1 % des EEETPP totaux de l'établissement qui sont situés dans la même région métropolitaine que leur campus principal. En fait, l'Institut des communications graphiques du Québec est situé sur l'île de Montréal et l'Institut de formation aérospatiale à Mirabel.

3.3 ÉTUDES DE CAS DES SUCCURSALES

3.3.1 Université de Sherbrooke

Tableau 52
Répartition des EEETP non répartis de l'Université Sherbrooke selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignements

Domaine	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	%
Santé	1 088,83	39,69	336,72	12,27	1 318,04	48,04	2 743,58
Sciences pures	2 379,62	90,24	167,68	6,36	89,76	3,40	2 637,06
Multidisciplinaire	63,25	98,75	0,80	1,25	0,00	0,00	64,05
Génie	1 790,05	94,71	77,07	4,08	22,99	1,22	1 890,11
Sciences sociales	3 954,03	75,31	779,63	14,85	516,98	9,85	5 250,63
Administration	1 713,53	89,43	143,7	7,50	58,85	3,07	1 916,08
Arts et lettres	993,58	93,30	58,8	5,52	12,50	1,17	1 064,88
Droit	1 246,10	87,72	147,47	10,38	26,97	1,90	1 420,53
Totaux	13 228,99	77,88	1 711,86	10,08	2 046,09	12,05	16 986,94

À l'Université de Sherbrooke, 77,88 % de la formation se donne sur le campus principal, 10,08 % se donne hors-campus et l'Université n'a pas su où déclarer 12,05 % de son offre de formation en EEETP. Les secteurs les plus délocalisés en nombre d'effectifs non pondérés sont les sciences sociales, avec 14,85 %, suivies de près par la santé (12,27 %) et le droit (10,38 %). Tous les autres domaines sont délocalisés à moins de 10 %. L'effectif non réparti est négligeable sauf en santé (48,04 % de l'effectif total non pondéré) et en sciences sociales (9,85 %). Cette dernière donnée est alarmante lorsque l'on considère que c'est le domaine rassemblant certaines familles les plus pondérées (comme la médecine).

Afin de mesurer l'impact de cette répartition d'effectif, regardons la situation des unités de financement.

Tableau 53
EEETPP de l'Université de Sherbrooke, sans répartition

Domaine	EEETPP						
	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	%
Santé	4 113,00	33,23	958,85	7,75	7 307,02	59,03	12 378,87
Sciences pures	7 150,07	88,29	560,43	6,92	387,74	4,79	8 098,25
Multidisciplinaire	383,12	98,07	7,53	1,93	0,00	0,00	390,65
Génie	5 207,75	92,82	340,63	6,07	62,08	1,11	5 610,46
Sciences sociales	7 720,06	69,85	2 127,40	19,25	1 204,18	10,90	11 051,64
Administration	2 457,23	84,44	325,68	11,19	127,11	4,37	2 910,03
Arts et lettres	1 828,33	90,04	172,7	8,51	29,49	1,45	2 030,52
Droit	2 407,06	76,72	651,2	20,76	79,12	2,52	3 137,38
Totaux	31 266,62	68,56	5 144,44	11,28	9 196,74	20,16	45 607,80

Une fois la pondération tenue en compte, le droit devient le domaine le plus délocalisé (20,76 %), suivi de près par les sciences sociales (19,25 %). L'administration passe en troisième place. On trouve donc dans les trois premières positions des unités de financement (donc liées au financement) des domaines dont le coût de formation est moins élevé que les domaines restants. La valeur non pondérée des effectifs « non répartis » en santé est de près de 60 % (59,03 %). Cela veut dire que soixante cents de chaque dollar de la partie de la subvention liée à cette déclaration finance une formation en santé sans savoir où elle se déroule.

Nous avons déjà vu que la majorité de la formation hors-campus (67,4 % des EEETP et 69,9 % des EEETPP) se déroule au Campus de Longueuil. Regardons maintenant ce campus en particulier.

Le Campus de Longueuil est un campus axé sur les sciences sociales (39,22 %) et la santé (19,36 %). Lorsque l'on parle d'unités de financement, le droit s'immisce (17,63 %) dans le classement. La présence des sciences pures à Longueuil est supérieure à la moyenne québécoise dans les sites hors-campus, tant pour les effectifs non pondérés que pour les unités de financement (à 10,68 % et 10,62 %, respectivement). La représentation des sciences sociales (en EEETP) augmente de près de 30 % entre le campus principal et le campus de Longueuil (et de plus de 50 % en termes d'EEETPP), alors que la santé (du simple à plus du double en EEETP) et le droit (pareillement, pour les EEETPP) connaissent également des hausses de proportion importantes.

Tableau 54
Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'Université de Sherbrooke et son campus de Longueuil

Domaine	EEETP				EEETPP			
	Principal	%	Longueuil	%	Principal	%	Longueuil	%
Santé	1 088,83	8,23	227,48	19,36	4 113,00	13,15	581,35	15,92
Sciences pures	2 379,62	17,99	125,45	10,68	7 150,07	22,87	387,53	10,62
Multidisciplinaire	63,25	0,48	0,00	0,00	383,12	1,23	0,00	0,00
Génie	1 790,05	13,53	59,87	5,10	5 207,75	16,66	264,61	7,25
Sciences sociales	3 954,03	29,89	460,79	39,22	7 720,06	24,69	1374,69	37,66
Administration	1 713,53	12,95	122,3	10,41	2 457,23	7,86	292,29	8,01
Arts et lettres	993,58	7,51	33,23	2,83	1 828,33	5,85	106,57	2,92
Droit	1 246,10	9,42	145,77	12,41	2 407,06	7,70	643,69	17,63
Total	13 228,99	100,00	1 174,89	100,00	31 266,62	100,00	3650,74	100,00

3.3.2 Université du Québec à Rimouski

Tableau 55
Répartition des EEETP non répartis de l'UQAR selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETP						
	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	Total
Santé	82,25	17,93	310,88	67,29	68,30	13,78	462,03
Sciences pures	277,55	74,06	89,70	23,94	7,50	2,00	374,75
Multidisciplinaire	31,4	99,59	0,00	0,00	0,13	0,41	31,53
Génie	84,48	95,62	0,00	0,00	3,88	4,39	88,35
Sciences sociales	738,49	42,38	679,72	39,01	324,31	18,61	1 742,52
Administration	189,55	27,94	480,47	70,82	8,43	1,24	678,44
Arts et lettres	79,23	76,80	9,57	9,28	14,38	13,94	103,17
Droit	30,8	41,33	43,73	58,67	0,00	0,00	74,53
Total	1 514,34	42,59	1 614,06	45,40	426,92	12,01	3 555,32

À l'UQAR, la majorité de l'effectif non pondéré (non réparti) se trouve hors-campus (45,4 % comparé à 42,59 %). Les lieux d'enseignement hors-campus contiennent 67,29 % de l'offre totale en santé, 70,82 % en administration et 58,67 % en droit – tous des domaines qui se déroulent majoritairement sur les lieux hors-campus. Le campus principal n'est majoritaire que pour les sciences sociales (et seulement par 3 %), les arts et lettres (76,8 %) et les sciences pures (74,06 %). Le génie n'est offert que sur le campus principal. La délocalisation préconisée par l'UQAR semble ciblée sur certains domaines particuliers, du moins en effectifs non pondérés. Voyons ce qu'il en est des unités de financement.

Tableau 56
Répartition des EEETPP non répartis de l'UQAR selon le secteur disciplinaire
et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETPP						Total
	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	
Santé	186,55	21,07	573,28	64,75	125,49	14,17	885,32
Sciences pures	1 057,03	86,96	143,35	11,79	15,2	1,25	1 215,57
Multidisciplinaire	271,93	99,75	0,00	0,00	0,67	0,25	272,61
Génie	204,52	95,77	0,00	0,00	9,04	4,23	213,56
Sciences sociales	1 394,36	46,46	1 076,21	35,86	530,43	17,68	3 001,01
Administration	263,21	30,72	583,23	68,07	10,43	1,22	856,87
Arts et lettres	187,94	87,72	9,57	4,47	16,74	7,81	214,25
Droit	62,39	44,15	78,92	55,85	0,00	0,00	141,31
Total	3 627,93	53,35	2 464,56	36,24	708,00	10,41	6 800,50

L'effet de la pondération a renversé le rapport entre le campus principal et les lieux d'enseignement hors-campus. Le campus principal contient 53,35 % des unités de financement totales et l'inversion est en grande partie due à la forte pondération des sciences pures présentes sur le campus principal (86,96 % des unités de financement totales en sciences pures) et des arts et lettres (87,72 % sont sur le campus principal). Dans les deux cas, il semble que les familles dont la pondération est la plus forte soient restées sur le campus principal, incluant le domaine de la santé. Nous sommes incapables de dire, à ce moment-ci, s'il s'agit d'un effet du hasard ou d'une décision délibérée.

Tout comme l'Université de Sherbrooke, l'UQAR a concentré ses activités d'enseignement hors-campus dans une succursale en particulier. Dans le cas de l'UQAR, c'est la succursale de l'UQAR à Lévis qui récolte la majorité de cette délocalisation (91,26 % des effectifs non pondérés et non répartis). Examinons la succursale de l'UQAR à Lévis.

Tableau 57
Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'UQAR et son campus de Lévis

Domaine	EEETP				EEETPP			
	Principal	%	Lévis	%	Principal	%	Lévis	%
Santé	82,25	5,47	261,28	17,74	186,55	5,14	475,25	21,48
Sciences pures	277,55	18,33	86,67	5,88	1 057,03	29,14	133,35	6,03
Multidisciplinaire	31,4	2,07	0,00	0,00	271,93	7,50	0,00	0,00
Génie	84,48	5,58	0,00	0,00	204,52	5,64	0,00	0,00
Sciences sociales	738,49	48,77	605,80	41,13	1 394,36	38,43	958,5	43,31
Administration	189,55	12,52	469,00	31,84	263,21	7,26	563,93	25,48
Arts et lettres	79,23	5,23	9,57	0,65	187,94	5,18	9,57	0,43
Droit	30,8	2,03	40,73	2,77	62,39	1,72	72,28	3,27
Total	1 514,34	100,00	1473,04	100,00	3 627,93	100,00	2212,88	100,00

La succursale de l'UQAR à Lévis est un campus axé sur les sciences sociales (41,13 % des effectifs non pondérés et 43,31 % des unités de financement), tout comme le campus principal. Il comporte une composante plus forte d'administration et de santé, mais plus faible de sciences pures et d'arts et lettres. La présence des autres domaines est partout négligeable.

Mis à part le droit (l'UQAR n'offre pas ce type de formation), le scénario ressemble à celui de Longueuil en termes de présence proportionnelle des activités d'enseignement (pondérées ou non) et en termes de variation par rapport au campus principal.

3.3.3 Université du Québec en Outaouais

La situation à l'UQO est plus proche de celle de Sherbrooke que de celle de l'UQAR. 15,38 % des effectifs non pondérés et non répartis se trouvent hors-campus. À part les sciences sociales, les sciences pures et la santé, tous les domaines dispensent plus de 90 % de leur enseignement au campus principal. L'UQO ne disposant pas de formation en génie et, en effectifs non pondérés, de très peu de formation en santé et en sciences pures (comparativement aux deux autres établissements), le fait que ces deux derniers domaines soient offerts majoritairement sur des lieux d'enseignement hors-campus ne pèse pas aussi lourd que la proportion pourrait le laisser croire. Dans les faits, les 184 EEETPP en sciences sociales qui ne sont pas répartis représentent un effectif non pondéré plus important que la délocalisation totale de la santé et des sciences pures. Il devient plus que jamais essentiel de pondérer les effectifs pour juger de l'impact réel de la délocalisation sur le financement de l'établissement.

Tableau 58
Répartition des EEETP non répartis de l'UQO selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETP						
	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	%
Santé	103,63	31,24	147,35	44,41	80,78	24,35	331,76
Sciences pures	270,27	88,14	36,27	11,83	0,10	0,03	306,63
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	28,80	99,07	0,00	0,00	0,27	0,93	29,07
Sciences sociales	1 332,40	71,94	335,57	18,12	184,02	9,94	1 851,99
Administration	617,64	98,48	0,29	0,05	9,20	1,47	627,15
Arts et lettres	206,57	96,77	4,60	2,15	2,30	1,08	213,47
Droit	73,57	94,12	4,60	5,88	0,00	0,00	78,17
Totaux	2 632,88	76,58	528,68	15,38	276,67	8,05	3 438,24

Tableau 59
Répartition des EEETPP non répartis de l'UQO selon le secteur disciplinaire et les lieux d'enseignement

Domaine	EEETPP						
	Principal	%	HC	%	Non répartis	%	%
Santé	237,93	32,64	322,17	44,20	168,75	23,15	728,86
Sciences pures	494,16	88,02	67,05	11,94	0,21	0,04	561,42
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	61,69	99,10	0,00	0,00	0,56	0,90	62,25
Sciences sociales	2 259,48	73,94	498,41	16,31	297,89	9,75	3 055,79
Administration	617,65	98,49	0,3	0,05	9,20	1,47	627,15
Arts et lettres	409,87	97,40	4,6	1,09	6,35	1,51	420,82
Droit	113,56	89,86	12,81	10,14	0,00	0,00	126,37
Totaux	4 555,57	76,57	905,73	15,22	488,13	8,20	5 949,43

Les domaines délocalisés étant de faible pondération et les domaines à forte pondération étant soit peu délocalisés, soit peu présents à l'UQO, la pondération ne modifie pas le rapport entre le campus principal et les autres lieux d'enseignement. Le rapport demeure à peu près le même (76,57 % et 15,22 %, respectivement). Seuls les domaines du droit et des sciences sociales voient leur importance changer, le premier passant de 5,88 % (en EEETP) à 10,14 % (en EEETPP), alors que le deuxième passe de 18,12 % à 16,31 %.

L'UQO a donc choisi de délocaliser un contenu d'enseignement faiblement pondéré et très majoritairement issu des sciences humaines. Le petit nombre d'EEETP délocalisé, par contre, fait que le peu de santé et de sciences pures présents hors-campus (en absolu) occupe tout de même une proportion importante.

Le lieu principal de délocalisation est le Campus de Saint-Jérôme. Il constitue 96,3 % de toute la délocalisation déclarée en EEETP. La proportion d'EEETPP est similaire, mais elle n'atteint pas les 1 000 EEETPP nécessaires pour qualifier le Campus de Saint-Jérôme de « succursale ». Nous avons néanmoins décidé de l'identifier comme succursale pour deux raisons :

- Vu le petit nombre absolu d'EEETPP au sein de l'établissement et le petit nombre qui semble délocalisé, la répartition de ces EEETPP non répartis pourrait faire que le site délocalisé principal, le campus de Saint-Jérôme, se voit attribuer plus de 1 000 EEETPP;
- Les données utilisées datent de 2008-2009, alors que le campus n'était pas utilisé à pleine capacité. À l'automne 2010, le recteur de l'UQO annonçait en commission parlementaire que le Campus de Saint-Jérôme était maintenant plein et qu'il solliciterait les élus sous peu pour envisager l'agrandissement du site en question. Il y a fort à parier qu'en 2011, le campus ait déjà dépassé le seuil des 1 000 EEETPP.

Tableau 60
Comparaison des répartitions d'EEETP et d'EEETPP selon le domaine entre le campus principal de l'UQO et son campus de St-Jérôme

Domaine	EEETP				EEETPP			
	Principal	%	St-Jérôme	%	Principal	%	St-Jérôme	%
Santé	103,63	3,94	142,95	27,40	237,93	5,22	312,41	35,03
Sciences pures	270,27	10,27	34,90	6,69	494,16	10,85	64,49	7,23
Multidisciplinaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Génie	28,80	1,09	0,00	0,00	61,69	1,35	0,00	0,00
Sciences sociales	1 332,40	50,61	335,56	64,32	2 259,48	49,60	498,41	55,89
Administration	617,64	23,46	0,30	0,06	617,65	13,56	0,69	0,08
Arts et lettres	206,57	7,85	4,60	0,88	409,87	9,00	4,60	0,52
Droit	73,57	2,79	3,40	0,65	113,56	2,49	11,12	1,25
Totaux	2 632,88	100,00	521,71	100,00	4 555,57	100,00	891,71	100,00

Le Campus de Saint-Jérôme n'offre pour ainsi dire que deux formations : les sciences sociales (64,32 % des EEETP, 55,89 % des EEETPP) et la santé (respectivement 27,4 % et 35,03 %). Les sciences pures occupent la troisième place (6,69 % et 7,23 %), laissant environ 2 % pour tous les autres domaines. L'importance des sciences sociales est comparable à celle qu'elles ont sur le campus principal (où elles représentent 50,61 % des EEETP et 49,6 % des EEETPP). La santé, quant à elle est surreprésentée à Saint-Jérôme par rapport à Gatineau

(27,4 % des EEETP comparativement à 3,94 %, et 35,03 % des EEETPP comparativement à 5,22 %). Tous les autres domaines sont proportionnellement moins représentés au Campus de Saint-Jérôme qu'au campus principal.

Le Campus de Saint-Jérôme se distingue donc par son offre d'enseignement concentrée dans un nombre restreint de domaines (les sciences sociales et la santé). Une étude exhaustive des processus décisionnels et des plans d'affaires mettrait peut-être en lumière les motivations stratégiques d'une telle planification de l'offre.

3.3.4 Conclusion sur les trois études de cas

Avant septembre 2011, l'Université de Sherbrooke, l'UQAR et l'UQO sont les trois seules universités à disposer de succursales. La succursale de Longueuil est différente des deux autres, puisqu'elle ne représente qu'environ 70 % des effectifs (pondérés ou non pondérés)²⁹, alors que l'UQO et l'UQAR concentrent toutes deux plus de 90 % de leur enseignement hors-campus dans un seul lieu d'enseignement. Cette concentration de la délocalisation est un facteur qui découle probablement d'une décision stratégique, qu'elle soit de développement ou de défensive stratégique. Nous sommes dans l'impossibilité de déterminer la cause de l'un ou l'autre des phénomènes.

- Le domaine des sciences sociales constitue la majorité de tous les effectifs dans toutes les succursales, dans des proportions supérieures à celles qu'occupent les sciences sociales sur le campus principal;
- par contre, la proportion de la santé est systématiquement plus élevée à la succursale que sur le campus principal; au moins deux succursales misent sur l'administration comme domaine important, mais il ne s'agit pas d'une tendance, les proportions étant très variables.

²⁹ Il y a fort à parier qu'une répartition des effectifs non répartis (qui représentent 12 % et 20 % des EEETP et EEETPP, respectivement) aurait une incidence majeure sur la proportion de la formation offerte hors-campus. En l'absence d'une méthode de répartition fiable, nous nous en tiendrons aux effectifs non répartis tels que déclarés par les établissements.

4. CONCLUSIONS PRÉLIMINAIRES

4.1 FAITS SAILLANTS TIRÉS DE L'ANALYSE DE LA DISTRIBUTION DES EEETP ET EEETPP AINSI QUE DES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

4.1.1 EEETP et EEETPP non répartis au Québec

- La valeur globale des effectifs non répartis s'élève à 9,86 % de l'effectif total et à 11,26 % des unités de financement totales.
- Au niveau des EEETP, l'UQAT est l'établissement dont la proportion est la plus élevée (25 %) et Laval, celle dont le nombre absolu est le plus élevé (5 833).
- Au niveau des EEETPP, Laval présente la proportion la plus élevée d'unités de financement non réparties (23,88 %) alors que l'UdeM en déclare le nombre absolu le plus élevé (19 355).
- Il n'y a pas de différence marquée entre les moyennes de non répartition (EEETP et EEETPP) des universités à charte et des universités du réseau UQ, que ce soit pour les effectifs ou les unités de financement.

4.1.2 EEETP et EEETPP répartis au Québec

- Au Québec, une université comporte en moyenne 22 911 EEETP sur son campus principal et 1 113 EEETP sur l'ensemble de ses campus délocalisés. Les écarts-types élevés (17 547 et 1 398, respectivement) indiquent une grande variété de répartitions. Cette dispersion peut s'expliquer par les tailles des universités et les décisions locales prises au sujet de la délocalisation, entre autres.
- Toujours au Québec, une université compte en moyenne 54 889 unités de financement sur son campus principal et en délocalise 2 072. Encore une fois, les écarts-types sont importants (37 846 et 2 258, respectivement), ce qui confirme la variété des cas d'espèce.
- Domaine le plus délocalisé : les sciences sociales
 - ✓ Les sciences sociales sont, avec 44 % de la délocalisation totale, le domaine le plus délocalisé. Cette proportion est supérieure à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (33 %).

- ✓ Les sciences sociales représentent également, à 43,5 %, la plus grande proportion d'unités de financement se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 24,88 % sur les campus principaux.
- En deuxième place : l'administration
 - ✓ L'administration représente 27,4 % de la délocalisation totale. Cette proportion est supérieure à celle qu'elle occupe sur les campus principaux (12,1 %).
 - ✓ L'administration représente 21,8 % des unités de financement se trouvant sur les campus délocalisés, comparativement à 7 % sur les campus principaux.
- En troisième place : la santé
 - ✓ La santé représente 13,1 % de la délocalisation totale. Cette proportion est comparable à celle qu'occupe ce domaine sur les campus principaux (12,7 %).
 - ✓ La santé représente 17 % des unités de financement se trouvant sur les sites délocalisés, comparativement à 23,9 % sur les campus principaux.
 - ✓ L'importance relative des sites délocalisés (au sein des établissements) baisse de façon importante lorsque l'unité de mesure utilisée est l'unité de financement (EEETPP) plutôt que l'unité de dénombrement des effectifs étudiants à temps plein (EEETP).
 - ✓ Deux établissements font exception : les universités de Sherbrooke et Bishop. Dans les deux cas, on trouve en proportion importante dans les domaines délocalisés des champs dont la pondération est supérieure à celle des sciences sociales (médecine et beaux-arts, respectivement).

4.1.3 Distribution des EEETP et EEETPP par université

- Le Campus de Longueuil de l'Université de Sherbrooke est le site hors-campus où l'on dénombre le plus d'EEETPP au Québec, suivi de la succursale Campus de Lévis de l'UQAR, soit respectivement 3 650,74 EEETPP et 2 212,88 EEETPP. Toutefois, c'est au Campus de Lévis que l'on dénombre le plus d'EEETP, à savoir 1 473,04 comparativement à 1 174,89 pour la succursale Campus de Longueuil de l'Université Sherbrooke.
- Parmi les universités anglophones du Québec, l'Université Bishop est celle qui délocalise, proportionnellement, le plus d'EEETP et d'EEETPP.

- L'Université Laval est l'établissement après l'Université Sherbrooke qui délocalise sur un plus grand nombre de sites hors-campus, respectivement 57 et 94 sites hors-campus, mais dont les proportions des EEETP (4,61 %) et des EEETPP (3,45 %) offerts sur ces sites se situent en dessous de la moyenne observée parmi les universités québécoises (7,49 % en EEETPP et 8,85 % en EEETP).
- L'Université du Québec à Rimouski est la seule université où nous retrouvons, dans certains secteurs disciplinaires, un nombre plus important d'EEETP dans les sites hors-campus que sur le campus principal comme c'est le cas en administration et en sciences pures.
- L'Université de Sherbrooke compte 94 sites hors-campus dont 60 ont 10 EEETPP et moins. Cela ne représente, au total de l'université, que 0,5 % ou 225,89 EEETPP totaux recensés pour une moyenne de 3,75 EEETPP par campus. Qui plus est, avec seulement 60 sites hors-campus, elle serait toujours l'université québécoise qui compte le plus de sites hors-campus.

4.1.4 Répartition géographique des lieux d'enseignement

Les cartes de la section 3 illustrent bien que les universités québécoises ne délocalisent pas leur offre de formation de la même façon. Dépendamment de l'étalement, de la concentration et du nombre de sites hors-campus, nous avons observé quatre tendances illustrées ci-dessous.

- Délocalisation intra-régionale des lieux d'enseignement par les constituantes de l'UQ : Certaines universités de l'UQ dont l'UQAT, l'UQAC et dans une moindre mesure l'UQTR et l'UQAR délocalisent principalement dans la région où est situé leur campus principal et dans les régions adjacentes. Bien que l'UQTR et l'UQAR s'étendent, conformément à leur mission, à un ensemble de sites hors-campus dans leur région et les régions adjacentes, ils offrent des activités de formation dans les plus importantes régions métropolitaines du Québec, en particulier, Montréal et Québec. L'une d'elles, l'UQAR a notamment une succursale qui est la plus importante au Québec en termes d'effectifs étudiants (EEETP) et dont le campus se situe à moins de 30 km de l'Université de Laval.
- Délocalisation étalée, intensive et concurrentielle des lieux d'enseignement de l'université : L'Université Laval et l'Université de Sherbrooke sont celles qui offrent des activités d'enseignement dans un plus grand nombre de sites hors-campus au Québec. Ces derniers se trouvent dans la plupart des régions du Québec. Qui plus est, les deux universités offrent à

même leurs nombreux points de services des activités de formation dans la quasi-totalité des régions métropolitaines du Québec. Toutefois, on observe une plus forte concentration de leurs sites hors-campus dans les régions métropolitaines de Montréal, de Trois-Rivières, et de Québec. Également, l'Université de Sherbrooke a une succursale à Longueuil qui est la plus importante au Québec en termes d'EEETPP et qui se trouve à proximité de plusieurs universités québécoises, plus précisément à douze stations de métro et moins de l'Université McGill, de l'Université de Montréal, de l'Université Concordia ou de l'UQAM.

- Délocalisation peu intensive des sites hors-campus de l'université : Les écoles ou universités à vocation particulière³⁰ (ETS, Polytechnique, HEC Montréal) ainsi que les universités anglophones (Bishop, Concordia) délocalisent un petit nombre de points de services qui se trouvent, la plupart du temps dans la même région administrative et métropolitaine que leur campus principal.
- Délocalisation des sites hors-campus essentiellement défensive : L'UQAM et l'UdeM offrent des activités de formation dans des points de services situés dans quelques régions administratives du Québec. Toutefois, leurs sites hors-campus sont concentrés à proximité de leur campus principal dans la région métropolitaine de Montréal. À titre illustratif, la majorité des points de service (9 sur 17) de l'Université de Montréal sont concentrés dans la région métropolitaine de Montréal où se trouvent son campus principal et ses deux plus importants points de service en termes d'EEETP et EEETPP. En effet, les deux sites hors-campus les plus importants, soit le Complexe Daniel-Johnson à Laval et l'Édifce Port-de-Mer à Longueuil, sont situés dans la région métropolitaine de Montréal à moins de quelques kilomètres du campus principal.

4.2 OUVERTURE SUR LE SONDAGE

Nous avons entrepris au cours de l'hiver 2011 une démarche de recherche complémentaire de nature évaluative. Elle porte sur des enjeux clés présents dans les discours sur la qualité de l'éducation : l'efficacité, l'efficience et l'équité. Nous voulons connaître le profil des étudiants

³⁰ L'INRS, l'ENAP, la TELUQ et McGill n'ont pas fait l'objet d'analyse géographique, les trois premières étant exclues des analyses, la dernière n'ayant pas déclaré de sites hors-campus tel que nous l'entendons dans cette étude.

qui fréquentent les sites hors-campus, les facteurs expliquant leur inscription au lieu d'enseignement de leur université et leur opinion sur leur expérience. De cette façon, nous tenterons de déterminer, entre autres, si un campus universitaire délocalisé contribue à une démocratisation scolaire et sociale.

Malheureusement, il n'a pas été possible de compter sur la participation des établissements universitaires. Leur refus aura occasionné le retard que notre groupe de recherche accuse à la phase trois de l'étude. Au mois d'octobre 2010, l'ensemble des universités québécoises a reçu la documentation pertinente à la réalisation du sondage : description du projet de recherche, protocole de recherche, certificat d'éthique ainsi qu'une copie du sondage. En plus de cela, nous étions à la disposition des universités, si elles le jugeaient opportun, pour fournir toute information additionnelle qui servirait à mieux cerner nos objectifs de recherche et les moyens de collecte de données que nous privilégions. Bien que quelques universités aient accepté de collaborer au sondage, le comité des affaires académiques de la CREPUQ, qui a eu lieu le 10 décembre 2010, présidé par Bernard Garnier, vice-recteur aux études et aux activités internationales de l'Université Laval, nous annonçait que les représentants des universités avaient convenu de ne pas participer à l'étude que nous projetions de réaliser sur la délocalisation de l'offre de formation. Dans une communication adressée à Manuel Crespo, chercheur principal de l'étude (Voir Annexe 1), Bernard Garnier a précisé les raisons de leur refus : « la CREPUQ mène actuellement des travaux à ce sujet avec le MELS, principal interlocuteur des établissements dans ce dossier. Les universités estiment que ces travaux permettront de dresser un portrait exhaustif de la situation ».

Il va sans dire que nous ne comprenons pas le refus de la CREPUQ de participer à une telle recherche. Or, les travaux de la CREPUQ sur la délocalisation ne portent que sur la distribution des EEETPP, EEETP ainsi que les sites hors-campus dans les régions administratives. Notre étude, comme on l'a déjà mentionné, va plus loin sur plusieurs aspects. D'abord, nous estimons les revenus de la fonction enseignement provenant des activités de formation délocalisées. Qui plus est, nous raffinons la recherche de la CREPUQ en imputant au campus principal et aux sites délocalisés les EEETP qui apparaissent sous la rubrique « autres ». Et surtout, le sondage en ligne que nous avons l'intention d'adresser aux étudiants permettrait, entre autres, de se faire une idée des choix et des expériences des étudiants relativement à cette formule, d'autant plus que ce

sont des données que ni la CREPUQ, ni le gouvernement, ni les universités, ne semblent posséder.

La CREPUQ est d'abord un groupe corporatiste composé d'universités dont les intérêts au sujet de la délocalisation doivent être aussi divergents que le sont les intérêts de chacun de ses membres. Il est donc nécessaire de poser des questions qui sont inconfortables, mais dont les réponses sont nécessaires à l'entretien d'un système efficace et efficient. Comment la CRÉPUQ, en tant qu'acteur dans la question de la délocalisation, peut-elle offrir un avis qui ne soit pas le fruit d'une négociation entre ses membres, mais bien une proposition visant la qualité du système? Cet organisme, dont une des missions est le lobbying dans l'intérêt des universités, peut-elle se substituer au MELS dans la fonction de répartition de l'offre en tenant compte des intérêts économiques régionaux, d'une obligation de qualité égale entre les campus et de l'accessibilité? Le refus clair de la CRÉPUQ de participer à l'étude sur la qualité de la formation après que certains de ses membres aient accepté de le faire nous pousse à questionner la valeur ajoutée d'une implication de la CRÉPUQ qui dépasse le simple avis d'une partie intéressée.

Devant le refus de la CREPUQ, nous nous sommes tournés à la fin du trimestre d'automne 2010 vers les associations étudiantes qui ont pour la plupart accepté de participer au sondage. Outre les universités anglophones et les écoles à vocation particulière³¹ qui ne délocalisent qu'une très faible proportion de leur EEETP et EEETPP dans des sites hors-campus, il n'y a que les associations étudiantes de l'UQAM, de l'UQAC et de l'Université de Sherbrooke³² qui ne participeront pas à cette étape de la recherche.

4.3 CONSIDÉRATIONS FINALES

Nous avons analysé l'intensité de la délocalisation et sa dispersion géographique. Plusieurs enjeux sont soulevés par la délocalisation même et par des considérations connexes. En conclusion du rapport, il nous semble pertinent de soulever et de discuter de ces enjeux.

³¹ HEC Montréal, Polytechnique, INRS, TELUQ, ENAP, ETS.

³² L'association étudiante aux cycles supérieurs avait accepté de participer, mais s'est désistée par après. Qui plus est, la plupart des activités de formation de l'Université de Sherbrooke sont aux cycles supérieurs.

4.3.1 Dispersion des lieux d'enseignement

La présente étude n'a porté que sur le financement des lieux d'enseignement à même la subvention prévue à cet effet. Elle n'a pas examiné les dépenses liées à ces sites, ni les investissements, ni les impacts de la gouvernance actuelle. Ainsi, on ne peut estimer si, par exemple, une dispersion massive, comme celle de l'Université de Sherbrooke, est rentable ou non. On n'est pas en mesure également de déterminer s'il y a des modèles de délocalisation qui maximiseraient le profit.

4.3.2 Régulation et rôle de la CREPUQ

Nous avons constaté que le rôle de la CREPUQ est ambigu, même pour ses membres. Nous avons également constaté que le MELS ne s'immisce pas directement dans la planification et la gestion de l'offre délocalisée. Il intervient de façon ponctuelle en participant à certaines ententes de financement. Il n'existe d'ailleurs pas de mécanisme pour mesurer la valeur ajoutée d'un campus délocalisé à l'offre nationale de formation universitaire. Devant la situation de la CREPUQ, qui se trouve à être juge et partie, et du MELS, qui restreint au maximum ses interventions, il faudrait se demander si l'on ne devrait pas réfléchir à la viabilité d'un modèle de régulation intermédiaire déjà existant pour assurer la transparence et mesurer la qualité de la formation délocalisée et sa complémentarité avec le système national.

4.3.3 Qualité de l'information du MELS

Malgré cette piste de régulation intermédiaire, le MELS demeure le point de chute de l'information relative à l'enseignement supérieur. Cette information soutient le MELS dans sa prise de décision. Or, les données relatives à la délocalisation sont très approximatives. Ce flou découle probablement d'un manque de précision dans les consignes de déclaration. Quelle que soit la raison, l'inexactitude des données empêche à la fois le MELS et les chercheurs de proposer des solutions cohérentes.

4.3.4 Variété de taille des sites

Nous n'avons pas obtenu suffisamment d'informations pour fournir une explication institutionnelle à la multiplication des points de service, surtout les plus petits (moins de 10 EEETPP et EEETPP). Pourquoi en ouvrir autant? Comment assurer la qualité de

l'enseignement? Est-il logique de croire que, s'il y avait une variation dans la qualité entre le campus principal et la succursale, ce qui reste à documenter, il y en aurait probablement aussi une entre ces deux lieux et le point de service? Certains points de service servent tous les ans, d'autres n'ont servi qu'une fois, d'autres encore sont utilisés sporadiquement. Pourquoi? Quels liens sont établis avec quel acteur pour déterminer annuellement la pertinence d'offrir une formation en un lieu particulier? Quel rôle jouent les unités académiques de l'institution universitaire dans cette offre dans les points de service?

4.3.5 Les universités anglophones

Un des arguments utilisés par les universités francophones est le déplacement des bassins (démographiques) de recrutement. Ainsi, la hausse de population dans les couronnes des centres urbains amène les universités à y ouvrir des campus. C'est peut-être la raison de la quasi-absence de délocalisation au sein des universités anglophones (notamment McGill, qui ne déclare aucune activité délocalisée). Le fait que les bassins anglophones soient à Montréal et en Estrie, deux régions couvertes par trois universités, explique peut-être cet état de fait. Si cette interprétation était valable, il serait opportun de se demander pourquoi aucune université anglophone n'est établie en Outaouais (bien que la présence de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton à Ottawa soit sûrement un facteur).

4.3.6 Hausse ou baisse de l'offre de formation dans les sites hors-campus?

La délocalisation représentait en 2008-2009, au niveau du système, 3,64 % du financement total du système. Bien que ce pourcentage semble relativement peu élevé, certains événements et annonces survenus depuis deux ans laissent croire que la formation délocalisée continuera de se développer et de croître en importance par l'entremise de nouvelles succursales. À titre illustratif, l'Université de Sherbrooke a ouvert en janvier 2010 son nouveau pavillon de seize étages de l'université qui, à moyen terme, accueillera plus de 10 000 étudiants. L'Université du Québec à Trois-Rivières a annoncé qu'elle ouvrira en 2012 ou 2013 une succursale à Drummondville. L'Université du Québec en Outaouais, qui dénombre maintenant plus de 1 000 EEETP à la succursale de Saint-Jérôme, prévoit à moyen terme agrandir la succursale pour répondre à la demande croissante. Finalement, l'Université de Montréal ouvrira une succursale à Laval en 2011 qui accueillera, selon les prévisions de la direction de l'établissement, quelque

2 500 étudiants équivalents temps plein d'ici trois ans. C'est pourquoi nous sommes d'avis que la délocalisation de l'offre de formation devrait s'accroître au cours des prochaines années. Par ailleurs, le choix du type de sites hors-campus par ces mêmes universités accorde crédit à l'hypothèse d'une tendance à la hausse de l'offre de formation dans les sites hors-campus. En effet, contrairement aux points de services, les succursales peuvent accueillir, grâce à une infrastructure adaptée aux besoins fonctionnels de l'établissement, un important nombre d'effectifs étudiants équivalent temps plein (EEETP) dans des programmes complets menant à un grade, et cela, à tous les cycles d'études.

4.3.7 Complémentarité ou concurrence?

L'un des principes de la CREPUQ indiqués plus haut exhorte les universités à respecter les champs d'expertise spécifiques en enseignement et en recherche mis en œuvre par chaque établissement et sur l'aménagement cohérent de leur complémentarité pour éviter les inefficacités résultant d'une multiplication de programmes délocalisés inutilement concurrents. Or, l'étude de Crespo, Beaupré-Lavallée et Dubé (2011) a démontré que la recherche de complémentarité a été un moteur important de la délocalisation étant donné que les établissements, en général, ont cherché à exploiter des programmes de formation unique à une région. Toutefois, cette même étude a recensé une duplication de programmes dans la région métropolitaine de Québec résultant principalement de la présence d'une succursale à Lévis de l'Université du Québec à Rimouski, laquelle se trouve à proximité du campus principal de l'Université Laval. Les chercheurs attribuaient à ce type de site hors-campus, caractérisé par le nombre important de programmes offerts et une infrastructure adaptée aux besoins de l'établissement, le dédoublement de programmes dans la région métropolitaine de Québec. Nous nous demandons alors si l'ouverture de deux nouvelles succursales dans la grande région métropolitaine de Montréal, à savoir le campus à Laval de l'Université de Montréal et le campus à Longueuil de l'Université de Sherbrooke, occasionnera un dédoublement de programmes similaire à celui recensé dans la région métropolitaine de Québec dans l'étude de Crespo et coll. (2011).

4.3.8 L'efficacité interne des sites hors-campus : une absence de preuves

L'efficacité interne des sites hors-campus est-elle comparable à celle observée dans les campus principaux? L'efficacité interne, une des mesures de la qualité des universités, peut être considérée comme le degré de transformation des caractéristiques pédagogiques des étudiants à l'entrée en fonction des objectifs pédagogiques poursuivis. Elle s'attache, entre autres, à mesurer le nombre d'étudiants achevant le programme de formation et la nature ou la qualité des compétences obtenues en fin de formation. Malheureusement, il n'existe pas de données empiriques qui permettent de porter un jugement sur la qualité de la formation délocalisée. Pour s'assurer de sa qualité, une recherche sur l'efficacité interne des sites hors-campus devra être menée de façon à identifier les facteurs qui expliqueraient les variations d'efficacité, à niveau d'enseignement égal, sur différents lieux d'enseignement d'un même établissement. Tel que noté précédemment, nous avons demandé à la CREPUQ de participer à une étude portant sur l'expérience des étudiants relative à leur formation hors-campus. Cette étude aurait permis, au moins, de tracer un portrait des motivations à la base du choix par les étudiants de suivre leur formation dans des sites hors-campus. Elle aurait également permis de connaître la perception des étudiants sur la formation dispensée et les services offerts par les universités mères. Malheureusement, comme noté aussi précédemment, le comité d'affaires académiques de la CREPUQ n'a pas accepté de participer à l'étude alléguant que c'est le MELS qui est le principal interlocuteur de la CREPUQ et, que par ailleurs, cet organisme venait d'achever une étude sur le sujet.

4.3.9 Collaboration entre les cégeps et les universités

La création d'un nouveau site hors-campus donne lieu à différentes formes de collaboration entre les universités et les cégeps : les ententes DEC-BAC, les passerelles, les créations de fonds communs de recherche ainsi que les ententes administratives sur le partage de certaines ressources comme les bibliothèques, les espaces de cours et les services aux étudiants. Il serait pertinent de répertorier l'ensemble de ces pratiques en plus de juger de leur efficacité et de leur efficience.

4.3.10 Sous-financement

Avant de conclure, une dernière question mérite d'être discutée. Certains groupes sociaux, lors des audiences de la *Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement au Québec* (2004), ont avancé que les établissements universitaires vivaient des difficultés financières, résultant fréquemment de la saturation à tout le moins partielle des bassins traditionnels de recrutement qui les obligent à trouver des moyens d'augmenter leurs inscriptions, souvent en se concurrençant entre elles avec des programmes de formation délocalisés. Notre analyse de la répartition des unités de financement (EEETPP) suggère que les activités délocalisées de la plupart des universités représentent une faible proportion de leur financement total. En fait, la plupart des universités à charte, à l'exception de l'Université de Sherbrooke, pourraient probablement se priver des revenus tirés de leur offre de formation délocalisée. Toutefois, nous avons observé que les activités de formation dans les sites hors-campus de ces mêmes universités se concentrent principalement dans les secteurs des sciences sociales et de l'administration. Cela étant dit, il est possible que les revenus provenant des sites hors-campus puissent être déterminants pour une unité académique issue de l'un de ces secteurs disciplinaires, et faire la différence entre un budget déficitaire ou non. Autrement dit, ce qui s'apparente à une stratégie de l'établissement pourrait être le résultat de l'influence et de l'action d'une ou de plusieurs unités académiques. Une analyse future des logiques décisionnelles des universités devra prendre en compte l'influence et le rôle de certaines unités académiques sur le processus décisionnel de leur établissement.

Travaux à effectuer

D'autres avenues d'études doivent être envisagées de façon à produire un portrait plus précis du phénomène étudié dans une perspective de décision et de développement :

- l'apport de la présence d'un campus délocalisé au développement régional, notamment aux plans de l'économie locale et de la rétention des professionnels;
- le portrait précis des étudiants qui fréquentent tous les sites hors-campus, notamment au niveau des motivations, des aspirations et du parcours scolaire;
- l'impact réel de la présence d'un campus délocalisé sur la fréquentation universitaire, tant en termes absolus qu'en termes géographiques;

- l'efficacité interne des sites hors-campus (taux de diplomation, temps moyen pour compléter un programme, taux d'attrition, satisfaction des clients) de façon à identifier les facteurs qui expliqueraient une variabilité éventuelle, à niveau d'enseignement égal, sur différents lieux d'enseignement d'un même établissement.

RECOMMANDATIONS

1. Moratoire sur l'ouverture de nouvelles succursales ou l'agrandissement (physique) de succursales existantes.

C'est le type de site hors-campus dont l'ouverture a le plus d'impacts systémiques : l'offre de programmes, le financement tiré de la fonction « enseignement » de la subvention et le risque assumé tant par le Conseil du trésor lors du financement des infrastructures que pour l'établissement et sa pérennité financière; c'est de plus le type de campus qui attire l'attention médiatique et qui entretient la question de la compétition. Ce moratoire ne toucherait ni les points de service, ni, s'ils imitent le CAG Basses-Laurentides ou le CAG Appalaches, l'ouverture de nouveaux centres autonomes de gestion.

2. Charger un organisme ministériel ou intermédiaire du suivi de la délocalisation qui ne soit pas la CRÉPUQ.
3. Attribuer un sigle spécifique pour les programmes (complets) dont la majorité des activités est offerte sur un site hors-campus particulier ou, selon le cas, sur plusieurs campus rapprochés; les programmes déjà existants qui répondent à cette définition disposent de trois ans pour ajuster les sigles à cette demande.
4. Tous les nouveaux programmes dont la majorité des activités est offerte sur un site hors-campus particulier ou, selon le cas, sur plusieurs campus rapprochés, doit faire l'objet d'une approbation d'implantation par un organisme intermédiaire suite à l'évaluation des besoins par un organisme local; les programmes existants disposent d'une clause grand-père mais doivent fournir à titre indicatif et aux fins d'évaluation les mêmes informations que celles demandées aux nouveaux programmes.

L'établissement doit faire la preuve de la pertinence au niveau régional et de la complémentarité avec l'offre déjà existante dans la région. Le terme « région » ne représente pas nécessairement l'acception habituelle au sens de « région administrative », mais englobe la notion plus large (et changeante selon le cas) de territoire environnant. Cette notion reste à préciser.

5. Revoir le niveau intermédiaire

- a) Retirer à la CRÉPUQ les pouvoirs qui découleraient des recommandations 3 et 4.
- b) Attribuer à un organisme de niveau intermédiaire (dont la configuration reste à déterminer) les pouvoirs de régulation et ceux qui découlent des recommandations 3 et 4.
- c) Attribuer à ce niveau intermédiaire la responsabilité du suivi et de l'évaluation de la formation délocalisée, incluant l'offre délocalisée déjà existante sur l'ensemble du territoire.

6. Impliquer fortement les localités dans la planification de l'offre

Étant donné le succès intéressant des centres autonomes de gestion, il faut analyser la faisabilité de généraliser le modèle régional (sous forme de CAG) comme instance locale d'analyse des besoins, de prospection de l'offre et de gestion de la prestation.

7. Mettre en place une politique portant sur la répartition de l'offre de formation.

À terme, mettre en place une politique permettant de définir les attentes de la société (communautés-marché du travail-gouvernement-université) quant à l'offre de formation délocalisée, à son organisation, à son financement, sa gestion, sa qualité et à sa prestation. La mise en place de cette politique mettrait de facto fin au moratoire et définirait la suite à donner.

BIBLIOGRAPHIE

- Allard, M. (2009). *Courchesne veut baliser le développement des universités* La Presse, Montréal, Québec. doi : www.cyberpresse.ca/actualites/quebeccanada/education/200901/13/01-817361-courchesne-veut-baliser-le-developpement-des-universites.php.
- CRÉPUQ (2010). *L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois : état de situation au trimestre d'automne 2008*. Montréal, Québec.
- Crespo, M. Beaupré-Lavallée A. et Dubé, S. (2009) « Regional delocalization of academic offer in Québec : A quasi-market manifestation in Higher Education », dans P. Teixeira, et D.D. Dill (dir.), *Public Vices, Private Virtues*, Rotterdam/Boston/Taipei : Sense publishers.
- Crespo, M. (2001). « Tendances actuelles des politiques publiques à l'égard de l'enseignement supérieur : une analyse comparative ». *Canadian Public Policy/Analyse des politiques*, 21(3), 279-295
- Crespo, M. (2006) *University Transformations*. Communication présentée a la Conférence « Enjeux et défis des sociétés de la connaissance au Canada et dans l'Union Européenne ». Université Libre de Bruxelles, 22-24 mars.
- Duru-Bellat, Jarousse, J.P. et Rapiou, M.T. (1994). « L'université plus près du 'local', un plus pour les usagers ? », dans B. Charlot, *L'école et le territoire : nouveaux espaces, nouveaux enjeux* (p. 157-171). Paris : A. Colin.
- Felouzis, G. (2001). « Les délocalisations universitaires et la démocratisation de l'enseignement supérieur ». *Revue française de pédagogie*, 136(1), 53-63.
- L.R.Q., chapitre A-6.001, *Loi sur l'administration financière*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- L.R.Q., chapitre C-47, *Loi sur les compétences municipales*. Québec : Éditeur officiel du Québec.
- Michaut, C. (2005). « Les effets des politiques de délocalisation universitaire sur les parcours des étudiants », dans Y. Dutercq (dir.), *Les régulations des politiques d'éducation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2005). *Procédure liée à l'examen d'opportunité des projets de programmes conduisant à un grade présentés au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux fins de financement et critères d'opportunité utilisés par le Comité des programmes universitaires*. Québec : MELS, 9.
- Smart, J., Murphy, W., Lineberry, G.T. et Lynkins, B. (dir.) [s.d.]. *Development of an Extended Campus Chemical Engineering Program*. Session 2313. U. of Kentucky.

ANNEXE 1

Catherine Riopel

Secrétaire

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 200
Montréal (Québec) Canada H3A 3C6
Téléphone : 514 288-8524, poste 211
Télécopieur : 514 288-0554
Courriel : catherine.riopel@crepuq.qc.ca
<http://www.crepuq.qc.ca>

Monsieur le Professeur,

Lors de la réunion du Comité des affaires académiques qui a eu lieu le 10 décembre 2010, les membres ont discuté de votre courriel du 17 novembre 2010 concernant un projet de recherche portant sur la délocalisation de l'offre de formation universitaire au Québec et de votre souhait d'arriver à une entente de collaboration avec les établissements dans le cadre de cette étude. Les membres du Comité des affaires académiques ont également eu l'occasion de prendre connaissance des grandes lignes du protocole de recherche détaillé dans le document intitulé « L'offre de programmes universitaires des campus régionaux au Québec : ampleur, logiques décisionnelles et évaluation de ses impacts » ainsi que du questionnaire joint.

Je dois vous informer qu'il a été convenu de maintenir la décision collective de ne pas participer à l'étude que vous projetez de réaliser sur la délocalisation de l'offre de formation universitaire au Québec.

Comme je l'indiquais à votre cochercheur et étudiant à la maîtrise, M. Sylvain Dubé, lors de notre conversation téléphonique, la CREPUQ mène actuellement des travaux à ce sujet avec le MELS, principal interlocuteur des établissements dans ce dossier. Les universités estiment que ces travaux permettront de dresser un portrait exhaustif de la situation. Ils s'ajouteront à l'étude menée récemment par la CREPUQ intitulée « L'offre de formation universitaire sur le territoire québécois : état de la situation au trimestre d'automne 2008 », datée de septembre 2010.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que les universités sont fréquemment sollicitées pour participer à divers sondages, enquêtes et études qui mettent à contribution leurs étudiants. À cet égard, elles exercent la plus grande prudence et préfèrent réserver l'envoi de questionnaires à leurs étudiants pour leurs propres besoins, notamment en matière d'évaluation de leurs programmes de formation.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Professeur, mes salutations les plus distinguées.

Bernard Garnier

Président du Comité des affaires académiques de la CREPUQ

Bernard Garnier

Vice-recteur

Vice-rectorat aux études et aux activités internationales

Université Laval

Pavillon des Sciences de l'éducation, bureau 1534

2320, rue des Bibliothèques, Québec, Canada (G1V 0A6)

Téléphone : (418) 656-2591

Télécopieur : (418) 656-3686

Courriel : Bernard.Garnier@vre.ulaval.ca